

REGARD SUR LE PASSÉ

Rubrique créée et complétée par Roland Poliart parue dans le bulletin communal CONTACT

Louis DELATTRE, homme de lettres fécond et médecin dévoué à la cause publique

Le vendredi 17 novembre 1995, en la médiathèque de l'Athénée Royal Louis Delattre, l'Athénée et le Centre Culturel ont consacré une soirée d'hommage pour le 125^e anniversaire de la naissance de Louis Delattre.

Mais qui était Louis Delattre ?

Sa personnalité

Louis Delattre est né à Fontaine-l'Évêque, le 24 juin 1870. à la place Cornille et non dans une maison de la Grand Rue. Cependant, il demeura bien dans une habitation de la Grand Rue où ses parents tenaient un commerce (rem. : si on attribue la maison natale de Louis Delattre à une maison de la Grand Rue, c'est dû au fait que Louis y vécut longtemps avec ses parents). Concernant ses parents, nous savons que son père, Louis-Joseph Delattre, exerçait la profession de voyageur de commerce et que sa mère, Célestine Van Remoortere, tenait un commerce de denrées alimentaires. Au tirage au sort de 1890, le numéro qu'il a choisi lui a probablement valu de se soustraire aux obligations militaires étant donné que ce chapitre de sa vie ne fut plus abordé. Le 18 décembre 1938, Louis Delattre décède dans un taxi bruxellois, au terme d'un voyage en chemin de fer dans le Luxembourg. Le 21 décembre 1938, Louis Delattre est inhumé en terre natale.

Ses études

Écolier, Louis Delattre se décrit comme moqueur et batailleur mais premier en arithmétique. Au terme de ses études primaires, ses parents l'envoieront au pensionnat du Pitzembourg à Malines, mais il reviendra bien vite dans notre région où il poursuit ses humanités à l'Athénée Royal de Charleroi (l'ancien Collège communal de Charleroi), en section scientifique. Petite anecdote : sur un de ses bulletins, alors que Louis est en classe de troisième, il est mentionné qu'il est excellent en français (heureusement... !!!), moyen dans d'autres branches et piètre en « flamand » (son séjour à Malines ne lui est guère profitable...). A la suite de ses humanités, Louis est inscrit à l'École vétérinaire de Cureghem. Plus tard, le professeur Norbert Gifle oriente Louis vers la faculté de médecine de l'ULB. C'est là que Louis obtient le grade de docteur en médecine, en chirurgie et en accouchements.

Sa vie sentimentale

En 1896, Louis Delattre épouse Louise Allard. De cette union naîtra Louise appelée le plus souvent Lugette. En 1922, Louis se remarie avec Mariette Houyoux qui lui donnera deux enfants : Françoise et Pierre-André.

Ses récompenses honorifiques

En 1908, le Roi nomme Louis Delattre chevalier de l'Ordre de Léopold. En 1921, Louis est élu au titre littéraire à l'Académie royale de langue et de littérature française dont la fondation avait été décrétée en 1920 par le roi Albert Ier. En 1925, il reçoit le Grand Prix triennal de littérature pour son livre intitulé «Du côté de l'ombre». En 1926, on lui confère la Croix de Commandeur de l'Ordre de la Couronne. En 1935, il devient directeur de l'Académie.

Son intérêt pour les nouvelles techniques de communication

Membre de la Commission culturelle consultative de l'I.N.R. (Institut National de Radiodiffusion), Louis Delattre consacre, dès 1932, une émission radiophonique relative à la Chronique de l'hygiène. Émission qui fut fort appréciée par les auditeurs de ces années trente.

Sa carrière médicale

C'est à partir de 1908, que la carrière médicale de Louis Delattre se développe fortement et l'amène à de très hautes fonctions. En 1912, il est médecin-adjoint dans le milieu carcéral de Forest. En 1919, il est nommé inspecteur d'hygiène au Département de l'Intérieur. En 1920, il devient médecin de la prison susmentionnée. Louis a pu, dans ce milieu de souffrances, apporter une certaine convivialité (« C'était un médecin qui restait un homme, qui aimait la vie et désirait la faire aimer autour de lui »). Délégué par le Ministère de l'Intérieur et de l'Hygiène, Louis est membre du Comité médical de la Croix-Rouge de Belgique. Ajoutons qu'à partir de 1910 et pour une durée de 17 ans, figure, dans le Soir, une chronique de l'hygiène. Ces articles révéleront l'amour du médecin Louis Delattre pour la santé publique.

Sa carrière littéraire

Lorsqu'il fréquente l'Athénée Royal de Charleroi, Louis Delattre a, parmi ses professeurs, Eugène Hins, esprit distingué, qui l'incite à écrire. C'est ainsi qu'à cette époque, on peut trouver de nombreux essais de tous genres sur ses cahiers d'étudiant. Deux poèmes verront s'ouvrir les colonnes d'un journal littéraire. En 1888, le livre « Croquis d'écolier » sort. Comme la mise en vente correspond à une période électorale, c'est Eugène Hins qui se charge de la campagne de lancement. Il suggère à Louis de soumettre un exemplaire à l'inspecteur des Beaux-Arts qui n'est autre qu'Emilc Leclercq, un ancien fontainois d'adoption. Le séjour qu'il passera à Bruxelles lui permet de s'approcher des écrivains connus, de visiter des bureaux de rédaction. De plus, Eugène Hins introduit Louis à la Jeune Belgique. Ce sera Jules Destrée, rédacteur de cette revue, qui présentera Louis Delattre. Sa production littéraire commence progressivement et se poursuit avec fougue sans jamais cesser. Citons quelques-unes de ses œuvres : « Contes de mon village », « Les miroirs de jeunesse », « Les carnets d'un médecin de village », « Contes d'avant-l'amour », « Le fil d'or », « Plus est en vous », « De la fleur à l'abeille », « La mal vengée », « Les pieds nus », « Ville de Fontaine-l'Évêque - son histoire »...

Source : Yves Robert, « Louis Delattre », 1970. Pour le Centre Culturel

Thomas-Louis Bourgeois, un musicien fontainois qui a vécu à l'époque de l'Europe des Lumières

Thomas-Louis Bourgeois est né à Fontaine-l'Évêque, en 1676.

Alors que sa biographie n'est qu'en partie, reconstituée, ses étapes professionnelles sont particulières. Aucune archive ne relate sa formation musicale. Toutefois, de 1700 à 1705, il est maître de chapelle (= un maître de chapelle dirige chanteurs et musiciens) à la cathédrale de Toul puis à celle de Strasbourg. Néanmoins, il se consacre, rapidement, à la musique profane. En 1705, Thomas-Louis Bourgeois entre à l'Académie Royale de Musique de Paris comme chanteur haute-contre (= voix masculine située dans le registre aigu du ténor). Il enseigne la musique et publie des œuvres importantes : 2 opéras-ballets «Les amours déguisés» et «Les plaisirs de la Paix» et un livre de cantates (= composition musicale à une ou plusieurs voix avec accompagnement instrumental). Si certains compositeurs français abordent la cantate comme un opéra en miniature, d'autres en parlent comme un genre allégorique et décoratif et une 3ème catégorie de compositeurs la traitent comme «un prétexte à approfondir le pouvoir expressif de la musique». Chez Thomas-Louis Bourgeois, ces orientations se retrouvent simultanément. C'est ainsi que la cantate française s'avère être le genre préféré de Thomas-Louis Bourgeois car il en compose 33 dans des styles assez divers. Pour la duchesse de Maine (petite-fille de Louis II de Bourbon dit le Grand Condé), il écrit une œuvre musicale «Le comte de Gabalis». En 1715, Thomas-Louis Bourgeois devient surintendant de la musique du prince de Condé pour qui il compose, entre autres, «Diane».

6 ans plus tard, il dirige des théâtres (la Monnaie à Bruxelles où la gestion financière est désastreuse; le Théâtre français à La Haye). En Hollande, il acquiert une certaine notoriété grâce à ses cantates. Ensuite, il revient en France où, de 1728 à 1735, il chante à l'Académie de Musique de Dijon. Lorsque cette dernière déclinera, se rend à Paris où il écrit un 3e opéra «Les peines et les plaisirs de l'amour», qui ne sera jamais représenté. La fin de sa vie semble obscure. Il décède, à Paris, en 1750 ou 1751. Thomas-Louis Bourgeois se caractérise par un esprit curieux, audacieux et qui s'est tourné vers des mécènes influents. Son domaine de prédilection, outre la cantate, repose sur la musique profane, la musique vocale et la musique instrumentale mais l'emprise du temps a eu pour conséquence que «Pièces en trio ou Trios pour les musettes et les vielles» ont été égarées.

Source : livret accompagnant le CD "Thomas-Louis Bourgeois, cantates françaises", Musique en Wallonie.

Laurence LAMBERT, pour la Ville de Fontaine-l'Évêque

L'ÉGLISE SAINT VAAST (de Bougnies)

L'Église Saint-Vaast, la plus ancienne (Saint-Christophe date d' avril 1246) a été appelée jusqu'à la fin du XIXème: Boegnies (Bougnies) et aussi chapelle Notre-Dame de Bougnies, construite elle-même sur un temple primitif. En 1211, Wauthier II, Seigneur de Fontaine, la céda à l'Abbaye de Cambron (Paradisio) qui eut alors, à sa charge, l'entretien de l'église Saint-Vaast faisant partie des 23 paroisses payant des dîmes à Casteau.(2). En 1223, le supérieur spirituel Hugue, Évêque de Liège, se prêta aussi à approuver et confirmer cette donation à condition que l'abbé de Cambron pourvoit cette église d'un prêtre pour y faire le service divin, dispositions qui furent reconnues et ratifiées, en l'année 1265, par Henri, Évêque de Liège. Elle fut détruite et incendiée. On la reconstruisit suite aux réclamations des habitants de la ville haute de Fontaine-l'Évêque qui se trouvaient séparés de la paroisse de Saint-Christophe dans les temps de grandes pluies et de dégel par l'inondation que faisaient entre la ville basse et la ville haute les eaux des fontaines multipliées et abondantes que cette commune possède.(3)

Les derniers travaux furent terminés en 1785 et réalisés par l'architecte A. Charon. C'est de cette période que date sa forme actuelle. Elle fut restaurée en 1864 et 1933. Saint-Vaast faisait partie du diocèse de Liège ressortissant de la principauté ecclésiastique de Cologne. En 1604, quinze compagnies de Hollandais qui parcouraient le Hainaut, pillèrent la ville et firent servir l'église d'écuries pour leurs chevaux. L'église forme un parallélogramme de 38,25 mètres (78 pieds de Saint-Lambert) de longueur terminé par un chœur à 3 pans coupés; les colonnes (ordre dorique) qui supportent la nef sont en pierre de la localité. En juin 1986, à la suite de graves détériorations, l'église fut désaffectée par arrêté royal. Les 2 cloches (Marie-Michèle et Védastine) sont alors transférées à l'église Saint-Christophe. La plus petite, fondue en 1725, provenait du couvent des Récollets (château de Haussy). Elle portait les armes de Rodoan, Baron et Seigneur de Fontaine. Védastine fut offerte en 1599 par l'abbé Robert d'Ostelart (33ème abbé de l'abbaye de Cambron Casteau près de Mons, originaire d'Ath). La grosse cloche fut descendue le 07 mars 87 à 9H00 par Ghislain Fusillier, Pierre-Joseph Lafour de Leernes et le Doyen Mottoul. La paroisse, quant à elle, fut transférée à la chapelle de Beaulieusart qui devint église paroissiale Saint-Vaast et Notre-Dame-de-Grâce.

Le 9 novembre 1990, le Ministre de la Région Wallonne (Ministre Liénard) avait signifié son intention d'entamer la procédure relative au projet de classement éventuel comme monument, de la tour et de la nef de l'église Saint-Vaast. Le 17 juin 1991, vu l'état de l'édifice, des mesures urgentes de protection au clocher ont été décidées par la région wallonne et une intervention extraordinaire a été consentie pour couvrir la totalité des frais. Le placement d'échafaudage a été effectué le 05-12-91. En date du 27 mars 1992, le Ministre Robert Collignon, chargé de l'Aménagement du Territoire, du Logement et du Budget, a pris un arrêté qui mentionne: «est classé comme monument, en raison de sa valeur historique, la tour de l'Église Saint-Vaast à Fontaine-l'Évêque. Coût estimé pour les travaux du clocher en août 1991: 39M., 70% à charge de la Région Wallonne et le reste à charge de la commune.

En février 1993, des travaux de sondage sont entrepris, au pied du beffroi, par la firme Karyn Buildings SPRL afin de permettre une étude approfondie concernant la stabilité de la tour. Des fondations datant sans doute de la construction antérieure ont été mises à jour ainsi que des ossements humains (crâne, tibia).

Le 11 mars 2003, l'ingénieur conseil (G.E.I) constate une évolution grave du désordre sur la façade de la tour à hauteur de l'étage situé sous la toiture, ce qui amène à prendre des mesures urgentes par la fermeture de la rue L. Delattre. (voir journaux et flash info sur Internet Fontaine-l'Évêque).

(1) Archives de l'État à Mons.

(2) Histoire de Notre-Dame de Cambron par Romain Paternotte 1913.

(3) Relevé dans Justice de Paix de Fontaine-l'Évêque.

Pourquoi avoir donné le nom de MALBROUGH à une rue de Forchies, dans le quartier du Petit Mouligneau ?

Malbrough était un surnom donné à un appelé François Navez, né à Anderlues et décédé à Forchies-la-Marche le 23 août 1913 dans sa 76ème année, veuf de Dame Norbertine Fontignies. Ce monsieur Navez habitait la dernière maison (première bâtie dans la rue) à gauche avant la ruelle. Il était mineur de profession avec comme spécialité «Repasseur de fosse» (Vérificateur du guidonnage des puits). Père d'une grande famille, ayant eu 20 filles (dont 9 ont survécu) et un fils: Arthur Navez, père de Roberta Navez habitant à Fontaine. Il était connu de tous et très estimé car il défendait le cas de tout le monde.

Quand il buvait un verre, il chantonait différentes chansons en français dont Malbrough s'en va en guerre. Lors de l'appellation de la rue, on choisit le nom de Malbrough en souvenir du sobriquet donné à ce monsieur F. Navez qui rappelait, en chantant, le nom du duc de Malbrough qui a consacré la plus grande partie de sa carrière à batailler contre les Français. Ceux-ci inventèrent une chanson satirique annonçant la mort du Duc et qui est présumée dater de la bataille de Malplaquet; le bruit avait en effet couru en pleine bataille qu'il avait été tué, mais il n'était que grièvement blessé. Malplaquet, près de Bavay, 11 septembre 1709, au lever du brouillard vers 7h30, les troupes de Louis XIV s'apprêtent à livrer une grande bataille qui sera la plus sanglante du siècle. D'un côté les troupes françaises et espagnoles, commandées par le Maréchal de Villars et le Maréchal de Bouffers, armée forte de 80.000 hommes et 60 canons. En face, une coalition anglaise, hollandaise et portugaise, commandée par le Prince Eugène de Savoie et le Duc de Marlborough comptant 120.000 hommes et 100 canons. Cette sanglante bataille se transforma au fur et à mesure de la journée en véritable boucherie. Elle fera 4.500 tués et 800 blessés côté français et 6500 tués et 14.000 blessés côté coalition. Plus de 8.000 boulets auront été tirés rien que du côté français. Elle se terminera par le repli organisé des troupes françaises vers Bavay et Valenciennes, les forces coalisées renonçant à les poursuivre compte tenu des lourdes pertes enregistrées.

Sir Winston Churchill : Cet homme illustre est en fait le descendant en ligne directe du Duc de Malbrough, de son nom John Churchill.

Chanson : Malbrough s'en va-t-en guerre Miron-ton, miron-ton, miron-taine Malbrough s'en va-t-en guerre

Ne sait qu'en reviendra (Ter)...

Propos recueillis chez Madame Roberte Navez, petite-fille de François Navez.

A noter que cette rue a été rénovée récemment et inaugurée en grandes pompes en présence de la plupart des riverains heureux de cet embellissement de leur cadre de vie !

Une rue de Forchies nommée rue EMILE VANDERVELDE

Né à Ixelles en 1866 et mort à Bruxelles en 1938, Emile Vandervelde fut un homme politique socialiste. Il est issu d'une famille aisée dont le père était magistrat.

Frappé par l'écart entre la pauvreté qu'il observe et le milieu auquel il appartient, il rejoindra, très jeune, le socialisme et il participera en 1885 à la fondation du Parti ouvrier belge (POB) où il assura la présidence de 1933 à 1938. Docteur en droit (ULB 1885), docteur en sciences sociales et docteur spécial en économie politique.(ULB 1892), il participa très activement à la grève générale pour le suffrage universel de 1893. Il rédige le document qui deviendra la charte du parti en 1894, la Déclaration de Quaregnon. Élu député en 1894 à Charleroi puis à Bruxelles à partir de 1900, il dirigea le groupe parlementaire socialiste jusqu'à sa mort. Il s'intéressa particulièrement, à la Chambre avant la première guerre mondiale, aux problèmes du Congo, de l'alcoolisme et de la politique étrangère. Alors qu'il avait été délégué à tous les congrès de la 11e Internationale dont il sera élu président du comité exécutif en 1900 à Paris, il se rallia, à la veille de la Première Guerre mondiale, à l'effort de guerre. Il devint ministre d'État en 1914, fit partie du gouvernement en exil au Havre et fut un des signataires du traité de Versailles.

Il devint membre du conseil des ministres en 1916. Ensuite ministre de l'Intendance (de 1917 à 1918), ministre de la justice (de 1918 à 1921), ministre des Affaires étrangères de 1925 à 1927 et signa les accords de Locarno en 1925. Il fut membre du Conseil des ministres de 1935 à 1936 et ministre de la Santé publique de 1936 à 1937. Il attacha son nom à d'importantes réformes. Il était également professeur à l'université libre de Bruxelles depuis 1925. Dès 1936, Vandervelde s'attacha passionnément à la défense de la République espagnole. En janvier 1937, opposé à la reconnaissance du gouvernement présidé par Paul Van Zeeland, Emile Vandervelde démissionna de ses fonctions ministérielles et se consacra dès lors à la lutte contre le fascisme. On peut dire de celui-ci que ses camarades appelaient «le patron» qu'il marqua très profondément le socialisme belge. Dans un parti où existaient «réformistes" et «révolutionnaires»,Emile Vandervelde apparaît comme un centriste dont la personnalité domine les congrès par son adresse et son éloquence. Rassembleur du mouvement socialiste belge, il réussit, dans les controverses qui divisent le parti, à faire l'unanimité avec une conclusion modérée qui suit une affirmation de principe radicale.

Il est l'auteur d'un nombre impressionnant d'ouvrages de science politique et d'économie.

Qui était Louis DELATTRE ?

C'est à Fontaine-l'Évêque que Louis Delattre naquit en juin 1870.

Son père, fils d'un fermier de Houdeng-Aimeries, courtier en vins, avait épousé la fille d'un flamand de noble origine, le lieutenant Van Remoortere qui, s'étant épris d'une jolie boulangère, avait dû donner sa démission. Pendant que son mari visitait la clientèle, la mère de Louis Delattre gérait un important magasin où, les jours de marché, les paysans achetaient les marchandises les plus diverses. Ce magasin se situait dans la Grand-Rue face à la poste (plaque commémorative sur la façade). Son enfance s'est déroulée profondément heureuse dans une sorte d'extase, sans maladie, sans catastrophe, au milieu de bonnes gens qu'il connaissait pour les avoir croisés dans les rues calmes de son village et dans la boutique de sa mère.

Dès son plus jeune âge, il observe les choses et les êtres avec attention, avec amour et volupté. D'après lui, c'est son père qui lui ouvrit le grand livre de la vie. Quant à sa mère, il a réfléchi seulement dans sa vieillesse, qu'elle était le foyer radieux de sa vie.

Il fréquenta d'abord la petite école de la rue du château (Préau), puis l'école du Trieu du Bois (école communale du boulevard du Nord) et enfin le Collège Communal de Charleroi. Étant un brillant élève, il passa à l'école vétérinaire de Cureghem et enfin, à la faculté de Médecine de Bruxelles. Avidé de savoir, élève brillant, doué de facultés puissantes, intelligence, sensibilité, mémoire, il conquiert régulièrement ses grades tout en participant à la vie intellectuelle de la Capitale. Médecin des prisons de St-Gilles, Inspecteur de l'Hygiène, chroniqueur médical, il se donna sans compter à l'art médical et à l'art littéraire. Ses romans et chroniques médicales lui valurent un fauteuil à l'Académie Royale de Langue et de Littérature Française.

Pour ses chroniques et ses causeries médicales, il puisait dans son imagination des historiettes et des croquis afin d'illustrer son exposé. Il était né conteur comme des Ombiaux, un conteur qui abrite un peintre et un poète lyrique et dont la parole retrempe l'esprit dans l'optimisme.

Ses contes, notamment ses "contes à St Christophe", dont l'action se déroule à Fontaine-l'Évêque ou dans les environs, ainsi que son bel essai "Le Pays Wallon", inspirent un vif amour de la terre natale; et vers la fin de sa vie, cet amour s'étendit à toute la patrie belge, lorsqu'il se fut avisé qu'en lui, le sang flamand se mélangeait au sang wallon. Dans ses premiers contes, ainsi que dans la plupart des autres, il a scruté en psychologue et peint en artiste les types de son pays, qu'il transfigurait en les transportant de la réalité locale dans le domaine universel de l'Art. Presque tous ses contes renferment un drame. L'intérêt en est soutenu : les personnages modelés, animés par leurs passions. Dans une conférence sur les écrivains wallons, prononcée à l'exposition de Charleroi en 1911, Delattre notait que le Wallon, même lorsqu'il veut créer des œuvres littéraires, ne peut s'arracher aux réalités locales. L'objet de son étude reste son village. La plupart de ses œuvres eurent pour thème la ville de Fontaine-l'Évêque et les campagnes voisines de Leernes, Anderlues, Landelies et Piéton. Louis Delattre mourut à la tâche en 1938, le soir d'un dimanche de décembre, d'une congestion causée par le froid au retour d'un voyage à Neufchâteau, où il avait fait une causerie de vulgarisation sur l'hygiène.

Il fut remplacé auprès de l'Académie Royale par M. Marcel Thiry. Ses œuvres connurent un grand succès et parmi celles-ci on notera : croquis d'écolier (1888); contes de mon village (1891); Les miroirs

de la jeunesse (1894); Une rose à la bouche (1895); Marionnettes rustiques (1898); La loi du péché (1899); Les jardins de la sorcière (1906) d'après les contes des frères Grimm, Fanny (comédie en 3 actes (1907); La mal vengeance (1907); Le roman du chien et de l'enfant (1907); Avril (1908); Le jeu des petites gens (1908); Le prince grenouille (1908); Les carnets d'un médecin de village (1910); Le Pays wallon (1911); Contes avant l'amour (1911); Les petits contes en sabots (1911); Les jardins du docteur (1911); Les parfums des bois (1911); L'art de manger (1912); Pour l'âme belge (1912); Anthologie (1924); Du côté de l'ombre (1925); Bichette (1925); La Pirporelle (1925); Le trésor de la fruitière (1925); Le fil d'or (1926); Les vers luisants; Les Pieds nus; Grain d'anis; Plus en vous...

L'abbaye d'Aulne, la riche de l'ordre des Citeaux

Ainsi nommée par G. Boulmont dans son livre intitulé les fastes de l'abbaye d'Aulne la Riche et datant de 1904. A certaines époques cette dénomination se justifiait parfaitement. A d'autres, rien n'était plus éloigné de la vérité. C'est que l'abbaye a vécu plus de 11 siècles; du pays où elle était implantée elle a connu les périodes de prospérité et a souffert des calamités qui ont été trop souvent le lot de la Principauté de Liège. Aulne est l'une des plus anciennes abbayes de Belgique puisque ses origines remontent à 637 quand le futur Saint Landelin descendit le cours de la Sambre après avoir créé son premier monastère à Lobbes (1).

Tout porte à croire que l'endroit avait été habité à l'époque romaine. Landelin va y construire un premier oratoire. Le fondateur ne séjournera que quelques années à Aulne; quand il estimera la communauté suffisamment nombreuse et bien structurée, il remettra le nouveau prieuré sous la garde de l'abbé de Lobbes et poursuivra sa mission d'évangélisation en créant d'autres monastères.

Aulne allait vivre pendant 3 siècles sous la tutelle de la grande abbaye voisine. Elle allait aussi connaître les mêmes dévastations d'abord par les Normands ou Vikings vers 880 puis par les Hongrois en 995. Un peu plus tard, le couvent sera rattaché à la Principauté de Liège, dès sa formation en 980. Entretemps, l'abbaye avait été relevée de ses ruines; un nouveau sanctuaire avait été construit vers 934. On sait peu de choses d'Aulne et des chanoines qui l'ont occupée jusqu'en 1147. C'est alors qu'Albéron, Prince-Évêque de Liège offrit l'abbaye au futur Saint-Bernard pour qu'il en fasse un monastère cistercien. Le 3 décembre 1147, quelques moines venus de Clairvaux en Champagne tentaient de s'installer dans la place mais les occupants et les habitants du village qui entouraient l'Abbaye leur firent mille difficultés et il fallut toute l'autorité du Prince-Évêque pour que les Cisterciens puissent prendre entièrement possession de ce qui leur avait été offert.

Dès qu'ils sont maîtres chez eux, les nouveaux venus déploient une activité extraordinaire, d'abord par l'évangélisation de la région, ensuite par la constitution d'un domaine agricole important. De partout affluaient les postulants et à la fin du XIIe siècle, la communauté comptait de 60 à 80 moines de chœur et près de 300 frères convers. Leur enthousiasme leur avait concilié les faveurs des seigneurs voisins et même des propriétaires plus modestes; donations en terres, rentes et bénéfices vinrent augmenter leur patrimoine originel. C'était nécessaire.

Les anciens bâtiments étaient trop exigus et il fallait entreprendre sans retard la construction d'un nouveau monastère. L'église abbatiale commencée en 1214 fut achevée en 1248 sur le plan gothique si largement diffusé par les Cisterciens. L'abbaye tout entière était du même style, simple, dépouillé, austère, comme le voulait Saint-Bernard.

Le XIIIème siècle fut véritablement l'âge d'or, aussi bien au spirituel qu'au temporel. Aulne gouvernait plusieurs couvents de femmes comme l'abbaye de Soleilmont à Gilly, l'abbaye de l'Olive à Mariemont, et d'autres maisons beaucoup plus éloignées. L'essentiel du domaine agricole existait déjà à cette époque et les fermes, généralement de grande importance, étaient exploitées par les frères convers, aidés par des domestiques ordinaires et des ouvriers saisonniers.

Certaines fermes sont trop éloignées de l'abbaye pour permettre aux frères d'y rentrer chaque jour, par exemple Clermont, La Louvière, Fontaine-Valmont. On avait pourvu ces exploitations de tout ce qui

était nécessaire à une existence autonome et à côté des granges et des étables, on trouvait des forges, un moulin, une brasserie, des ateliers de charron, de bourreliers et de menuisiers. Dans ces grands ensembles tout comme à l'abbaye même, l'hospitalité était largement prodiguée; le gîte et le couvert à un grand nombre de voyageurs et d'indigents entraînaient des dépenses considérables. Tout cela se passait bien en temps de paix et quand les récoltes étaient bonnes mais ce fut rarement le cas au 14^e siècle et 15^e siècle à cause des fréquents passages des armées étrangères sur le territoire, pourtant neutre, de la Principauté de Liège; amis ou ennemis puisent sans vergogne dans les réserves des monastères et leur imposent des contributions de guerre. Les moines d'Aulne durent même quitter l'abbaye pendant 2 ans pour se réfugier à Binche.

A l'aube du 16^e siècle, l'abbé Gérard Bosman parvient à rembourser les dettes et à entreprendre des travaux importants à l'église abbatiale en reconstruisant à neuf, le chœur et le magnifique transept qui subsistent aujourd'hui (2). Il est vrai qu'il fut aidé en cela par le Prince-Évêque de Liège, Erard de la Marck, qui était son ami. Par la faute de Jean de Lanoy, abbé de 1529 à 1556, l'abbaye allait connaître trente années de conflits intérieurs. Il avait pris la liberté de nommer son successeur irrégulièrement, c'est-à-dire sans procéder à l'élection habituelle. Guillaume Noël, ainsi élevé à l'abbatit, agira de même au bénéfice de Sébastien Antoine. La gestion déplorable de ces deux abbés et la cupidité de leur successeur Denis, déchu en 1586, avaient ruiné l'abbaye et privé le domaine de fermes importantes.

Déjà sous Jean de Lanoy, Aulne avait dû consentir de grandes dépenses pour restaurer le monastère saccagé, le 28 septembre 1538, par une troupe de 300 français. Le XVII^e siècle fut loin d'être pacifique. Les abbés Edmond Jouvent, Jérôme Reyers et Emmanuel de Noville malgré tous leurs efforts, durent recourir à l'emprunt pour payer les contributions de guerre, réparer les dégâts et même acheter des céréales qui étaient hors de prix.

Le 12 août 1728, avec l'abbatit de Dom Louant commençait une des périodes les plus brillantes de la vie d'Aulne. Barthélémy Louant, issu d'une famille très aisée de Charleroi, allait se révéler un grand abbé. Il faut dire qu'il dut beaucoup à son prédécesseur, Maur Carlon qui avait pu redresser la situation financière désastreuse de l'abbaye par un gouvernement sage. Il le fallait bien. La fin du 17^e siècle avait été si éprouvante, par les guerres de Louis XIV, que le monastère avait contracté une dette de 200.000 florins, somme énorme à l'époque. En vingt ans, Dom Carion parvint non seulement à apurer cette dette mais aussi à thésauriser plus de 53.000 florins. Ce redressement fut rendu possible grâce à la période de tranquillité que connut l'abbaye tant à l'intérieur qu'à l'extérieur; la principauté de Liège vivait alors en paix ce qui n'était plus arrivé depuis fort longtemps. Dom Carion avait certainement de grands projets de rénovation mais il n'entreprit rien lui-même, laissant cette importante initiative à son successeur Dom Louant qui le seconda si efficacement depuis plusieurs années. Disposant d'une cassette bien garnie et d'un architecte de valeur, le Frère Rombaux, le nouvel abbé se mit à l'ouvrage dès son élection en 1728.

En trois ans, il fit ériger un vaste bâtiment comprenant le nouveau quartier abbatial, des appartements destinés aux hôtes et des communs, cuisines, salle à manger. De cette aile de près de 100 mètres de long, rien ne subsiste sinon une tour actuellement couverte de lierre. Les travaux se poursuivirent par la construction d'un cloître moderne, du réfectoire régulier, de l'infirmerie et des quartiers délimitant la cour d'honneur. Pour dissimuler le style gothique de l'église abbatiale, on élèvera une façade classique

afin de rendre l'ensemble homogène. En 1740, la nouvelle abbaye a pris forme; des bâtiments sont achevés, d'autres sont en cours de construction. C'est alors que passe Saumery visitant la Principauté en long et en large pour rédiger son ouvrage monumental "Les Délices du Pais de Liège". L'article qu'il consacre à Aulne vante la belle ordonnance de l'abbaye moderne et chante les louanges de l'abbé qui l'a si bien reçu en se plaisant à lui montrer ses réalisations. Il est vrai que Dom Louant, en parfait homme du monde, traite ses invités avec la plus grande attention. Toutefois, l'abbé ne limitait pas ses efforts aux seules constructions et c'est sur tous les plans qu'il entendait donner au monastère le rayonnement d'une grande maison cistercienne.

Ainsi, il encouragea ses frères à suivre les cours de l'Université de Louvain; les moines étudiants séjournant au Collège que l'abbaye avait aménagé dans son ancien refuge. Il secourut également les couvents placés sous sa protection et l'abbaye des Dames de Soleilmont à Gilly bénéficia tout particulièrement de sa générosité. De même, les indigents du voisinage étaient assurés de recevoir une aide précieuse chaque fois qu'il se présentait à la porte d'Aulne. L'ampleur de la rénovation de l'abbaye était telle que Dom Louant, mort en 1753, ne vit pas la fin des travaux. Maur Melotte, son successeur, se refusa à construire une église moderne. Scrupule d'effacer le souvenir des premiers cisterciens, crainte de ruiner l'abbaye dont les ressources s'amenuisaient, on ne sait. Maur Melotte se contenta de refaire la décoration intérieure suivant le goût du temps ce qui constituait déjà une entreprise importante puisque les travaux durèrent 3 ans. Dom Scrippe abbé de 1765 à 1785 acheva l'oeuvre de Louant en élevant les ailes bordant la cour d'entrée et qui sont, actuellement, occupées par l'hospice Herset, le nouveau quartier de l'abbé, la boursierie, la carrosserie, des ateliers et des communs. Il transféra l'entrée principale de l'abbaye, jusqu'alors la porte de Landelies au seuil de la cour d'entrée et pour lui faire face, imagina un double escalier en fer à cheval conduisant à la nouvelle chapelle de la domesticité. L'ancienne ferme de la Basse-cour construite sur un plan irrégulier fit place à l'ensemble symétrique de grande allure que l'on voit encore aujourd'hui. Personne ne put freiner l'ardeur que mettait Dom Scrippe à investir des sommes considérables dans les constructions dont la nécessité, voire l'utilité, échappait à plus d'un. Devenu acariâtre, l'abbé agissait plus en mégalomane qu'en supérieur avisé.

Jusqu' en 1780 les revenus du domaine agricole et industriel permirent de faire face aux dépenses entraînées par la reconstruction de l' abbaye proprement dite mais les réalisations somptueuses de Dom Scrippe ne se limitaient pas à l' enclos. Partout il voulut moderniser, sinon rebâtir de fond en comble les grandes fermes du Domaine. A Clermont, La Louvière, Donstiennes, Graux, Buvrines, Gozée s'ouvraient des chantiers. L'ennui, écrit Dom Herset, dernier abbé d'Aulne, est que tout restait à payer. A la mort de Scrippe en 1785, le passif s'élevait à 100.000 florins. Son successeur Dom Gérard augmenta encore l'endettement et à la veille de la révolution le déficit s'élevait à 250.000 florins. Évidemment, de l'extérieur, au vu des frontons, des appartements luxueux, des fermes remises à neuf, on pouvait en toute bonne foi penser que l'abbaye était riche et cette opinion était encore renforcée par cette espèce de secret où les moines vivaient. Les imaginations allaient bon train au sujet des trésors inestimables cachés au fond des cloîtres et la déception des révolutionnaires et des voisins d'Aulne venus à la curée fut d'autant plus grande. Aulne n'était ni riche de florins ni de vaisselle d'or mais elle avait d'autres bijoux dont personne ne pouvait la dépouiller: sa spiritualité, sa charité, son érudition, forgées par la présence plus que millénaire des successeurs de Landelin. Les révolutionnaires s'étaient trompés et tous les efforts pour détruire l'abbaye jusqu'à la racine furent

vains. Il est très probable qu'en temps de paix on aurait pu à moyen terme sortir de l'impasse; l'abbaye en avait vu "d'autres" mais la révolution vint bouleverser toutes les prévisions.

En 1789, l'abbaye subit les attaques violentes de la part de la municipalité révolutionnaire de Thuin, issue de la révolution liégeoise du 18 août. En tête de la populace déchaînée, bûcherons, fraudeurs, métallurgistes, etc, elle donne l'exemple du pillage issu de la plus grande ingratitude envers les religieux à qui la contrée devait tout. En 1792, l'abbaye est envahie par les troupes françaises, après la victoire de Dumouriez sur les autrichiens à Jemappes.

En 1793, Aulne est victime à plusieurs reprises des armées autrichiennes, surtout après la victoire du prince de Cobourg à Neerwinden. Le 10 mai 1794 , après de nombreuses alertes, cette fois c' est la fuite générale et définitive des religieux devant les français. Rejointes à Fontaine-l'Évêque, les moines doivent abandonner la plus grande partie des objets précieux du culte qu' ils avaient pu emporter.

Pendant quatre jours, pillage systématique de toutes les richesses artistiques et de tout qui servait aux manifestations religieuses: vases, châsses, tabernacles, chandeliers, vêtements etc... par des sans-culottes spécialisés, aidés par des maraudeurs de Thuin et des environs. La route de Beaumont a vu défiler des fourgons de butin pendant des jours et des jours. Le 15 mai 1794, pour masquer le vol et la dévastation, les brigades de destruction, aidées par la populace des environs incendient un vaste village, église, bibliothèque, monastère et toutes ses dépendances, sous l'impulsion d'un "viro crapuloso" comme l'appelle le dernier Abbé Dom N. Herset. Fontaine Valmont, Lobbes, Aulne et toutes leurs installations forment un immense brasier dont les flammes se rejoignent dans les cieux. Mariemont allait subir le même sort. L'auteur, l'organisateur des ces incendies sacrilèges, dit Dom Norbert, était un monstre sous face humaine, Saint-Just, le plus criminel de tous les hommes. Il était censeur et représentant du peuple dans l'armée qui fit le siège de Charleroi. C'était le général Charbonnier, âme des plus viles qui après la destruction d'Aulne, prit ses quartiers généraux à Beaudribus jusqu'au moment où il fut envoyé à Givet.

Origine des textes (Les fastes de l'Abbaye d' Aulne la Riche par G. Boulmont et Aulne la Riche par Cl. Demoulin).

Les origines du parc, de la salle des fêtes et du futur bureau de police

Le couvent des Récollets fut fondé en 1649, date à laquelle six pères Récollets vinrent s'établir à Fontaine, sous la conduite du P. Antoine Fortemps; ils avaient reçu, le 15 septembre, l'autorisation de leur provincial le P. Max Lengler.

Le couvent était situé près des remparts de la ville, où se trouve actuellement la propriété de M. de Haussy (parc et salle des fêtes). Il renfermait une belle église, un collège (portant le nom de Sodalité) pour les humanités et un grand jardin. Albert de Rodoan, seigneur de Fontaine, procura le terrain; il en donna la plus grande partie; le reste lui fut payé par ses amis spirituels. Le 15 septembre 1649, le père Antoine Fortemps avait obtenu du père Maximilien Lenglez, Provincial, une supplique pour le baron de Rodoan, le bailli et le magistrat de Fontaine-l'Évêque. Dans cette supplique, le Provincial exposait que les deux religieux attachés aux soeurs hospitalières de la ville ne pouvaient suffire pour entendre les confessions, quoique aidés par les curés de la ville; que ces derniers se joignaient au suppliant pour obtenir la faculté de pouvoir agrandir l'hospice, de manière à y loger cinq ou six pères qui seraient appelés de la province, qu'ils vaqueraient avec zèle à l'accomplissement de leur devoir religieux; que le reste de leur temps serait employé à la construction d'un petit couvent, suffisant pour loger douze à treize religieux au plus.

Le jour même de sa présentation, cette requête fut accueillie favorablement. Le magistrat de la ville autorisa aussi l'établissement du couvent dans les termes suivants : S'ensuivent les clauses et conditions auxquelles les Révérends Pères Récollets ont été reçus et admis en la ville de Fontaine-l'Évêque par le Sr Baron d'Ellec, ses officiers, Bailly, Mayor, Échevins, Maîtres de villes et communauté et en général, le 15e jour du mois de septembre au 26e quarante-neuf et ratifiées le 22e jour de novembre, an 1652 pour y bâtir et édifier un cloître.

1) Premier: que les jours solennels, lesdits Pères devront envoyer à chaque église à entendre les confessions, et prêcher tous les premiers dimanches du mois à la grande messe à l'église d'en bas, et le 3e dimanche à l'église d'en haut dite de Boegnies.

2) De catéchiser tous les dimanches de l'an à une heure après-midi aux deux Églises alternativement, excepté les dimanches de carême et avents, auquel temps devront catéchiser à la première messe ou autre temps plus commode.

3) Qu'ils devront être à leur cloître et n'y excéder douze à treize religieux.

4) Qu'ils devront à toujours enseigner les humanités, ou premières écoles latines jusque la philosophie.

5) Ne pourront lesdits Pères ni leurs successeurs s'étendre plus largement que sur leur jardin qu'ils ont achetés.

Le 8 juin 1652, trois requêtes furent adressées à l'archÉvêque de Cambrai sur le même sujet. Une par le magistrat de la ville, une par les curés, pour obtenir les secours nécessaires pour construire l'église du couvent. Ils disaient que l'assistance des pères Récollets était nécessaire dans le temps de peste; la troisième enfin par Joseph Hensoul, médecin et Antoine Bilquin, confirmant les ravages de l'épidémie.

Le 26 septembre suivant, l'archevêque de Cambrai donna son assentiment à la demande des pétitionnaires et transmit les licences demandées.

En 1653, le père Driest jeta les fondements de la première aile du couvent. Le père Beghin se chargea d'activer les travaux; la même année, 1653, Charles Fléchier, père gardien, commençait à élever la deuxième aile et l'église, qu'il put achever sans encombre.

En 1679, le 14 septembre, Théodore de Brias, archevêque de Cambrai, consacra l'église sous le nom et l'invocation de Saint Antoine; il nous donna en même temps la permission de bénir la cloche. Le père Danis fit la cérémonie; la dame de Rodoan fut marraine de cette cloche, son fils en fut le parrain.

Le 14 mars 1689, le baron de Rodoan posa la première pierre du dernier quartier qui devait relier les deux autres. Il contenait dix chambres à coucher, la sacristie et la salle où se distribuaient les aumônes.

On fit des donations considérables aux religieux pour les aider dans leur établissement. Parmi les plus importantes, nous citerons celles-ci : le baron de Fontaine leur donna une maison et un verger, sa femme fit don du pavement de l'église, de quatre confessionnaux et de stalles; le curé de Liesses, Dominique Droyer, offrit 1500 florins pour l'église, 100 impériaux pour le couvent et 1500 messes après sa mort. Déjà de 1672 à 1673, le seigneur avait fait remise aux récollets de plusieurs redevances; ils eurent beaucoup à souffrir en 1693, du passage des Français, qui dévastèrent le couvent en même temps que celui des religieuses.

Le seigneur de Fontaine donna, en 1725, aux Récollets une cloche qui a été remise d'abord à Saint-Vaast et Saint-Christophe (1987) ensuite.

La population du couvent s'élevait, en 1754 à 28 personnes: 20 pères et 8 frères. Le 5 octobre 1762, le collège, placé sous le vocable de Saint-Bonaventure et par l'intermédiaire des maîtres et le gardien du couvent demanda par lettre adressée au Magistrat de faire les réparations nécessaires à la porte et à la muraille du collège qui étaient tellement délabrées que les enfants y entrent à toute heure et brisent en y jouant, les fenêtres et tout ce qui se trouve dans les classes, ce qui pourrait entraîner la ruine du collège.

Les Récollets firent arranger une chambre pour loger un frère ou un père qui se tenait à la disposition des habitants pendant la nuit. En remerciements, le magistrat leur fit un don de 30 écus d'Espagne le 12 mars 1767.

Les habitants de Fontaine étant très friands des exercices publics donnés par les élèves du collège. Le Magistrat accorda le 26 mai 1772, la somme de 15 écus monnaie de Hainaut pour l'augmentation et la décoration du théâtre des étudiants. Cette prospérité ne dura guère: il n'y avait plus qu'un seul élève à l'école de grammaire et la syntaxe était vacante disent les Récollets dans une lettre du 26 octobre 1780.

Le 28 septembre 1782, une demande de nomination d'un nouveau préfet fut lancée par le Vicaire provincial à Namur. En 1782, après le refus du Seigneur et du magistrat de la ville de fournir au collège l'argent nécessaire à payer les récompenses et les programmes des exercices publics de la distribution des prix, les religieux se plainquirent à la commission royale des études en demandant un secours

d'argent au Gouvernement Marie-Christine et Albert de Saxe-Teschen, gouverneurs-généraux des Pays-Bas.

Ceux-ci obligèrent le magistrat de Fontaine à payer 42 florins aux régents du collège et 24 florins d'Espagne en 83/84 pour les programmes des exercices publics et l'achat des prix. La tourmente révolutionnaire et l'invasion française achevèrent de ruiner le couvent. De 1794 à 1796, le couvent des Récollets, après avoir été occupé par les troupes autrichiennes et hollandaises, servit de caserne à la cavalerie française.

En 1795, la suppression du couvent fut prononcée. Les derniers religieux quittèrent l'édifice le 31 janvier 1797. Le couvent est alors laissé à l'abandon pour être racheté par un certain Daniel-François Chapel, de Libre-sur-Sambre (Charleroi), puis par Nicolas Camus (marchand de clous patenté à Fontaine-l'Évêque) et son épouse Louise Maghe (fille de Louis Maghe, maire de la ville, tante de François-Philippe de Haussy).

En 1814, suite à la fermeture de la frontière française au commerce étranger, de nombreux cloutiers fontainois vont s'installer dans le nord de la Flandre, dont les époux Camus-Maghe qui ouvrent une clouterie à Raismes-sur-Vicoigne et qui reprennent l'usine de Marly près de Valenciennes. Les bâtiments des récollets sont alors loués à un certain Amand Daumeries pendant 9 ans. A la fin de ce bail (1821), Monsieur de Haussy acheta toute la propriété pour la somme de 18.000 francs. Il y construisit le château par la suite, qu'il quitta en 1854. Monsieur de Haussy (François Philippe Hyacinthe Joseph de Haussy, né à Mons le 3 juillet 1789 et mort à Bruxelles le 19 octobre 1869, fut d'abord avocat au barreau de Charleroi, sénateur en 1833, nommé ministre des travaux et de la justice le 12 août 1847; en 1850, il abandonna son portefeuille pour les fonctions de gouverneur de la Banque Nationale. Berthel Dewandre (décédé le 28 mai 1907 à Fontaine-l'Évêque), son gendre ayant d'abord épousé Lucie de Haussy (décédée en 1848) et ensuite Jenny de Haussy, y occupa la résidence et y fit des travaux avec entre autre la construction du petit pavillon où Madame Dewandre allait prendre le thé. Le 12 mars 1913, la petite fille des de Haussy, Madame Nelly Dewandre, épouse de Emile Clynans, vendit le domaine des de Haussy à la ville. Le corps de logis fut transformé en hôtel de ville. On y bâtit la salle des fêtes sur l'emplacement de l'ancienne église désaffectée.

Les derniers vestiges de cette église (entrée) furent démontés et remontés dans le fond du parc. Des canons abandonnés par les allemands en 14/18 ont été placés dans ce parc. Ils ont été repris par d'autres allemands en 1940. En 1920/22, l'école communale du boulevard du Nord, en plein travaux, fut transférée momentanément dans ce château. L'école industrielle s'y installa également après la guerre. Enfin l'ICET, l'Institut Communal d'Enseignement Technique mixte occupa les locaux jusqu'à la fin juin 1989. Actuellement des travaux sont effectués en vue de transformer les bâtiments de l'ICET (ancien château de Haussy) en hôtel de police pouvant recevoir tous les services de police.

Histoire d'une autre clouterie de Fontaine-l'Évêque SAMBRE-ESCAUT appelée aussi LE TONKIN

1887, fondation de la société en commandite Léandre Henne, ruelle aux Loups à Fontaine.

Monsieur Henne avait racheté la fonderie Hardy (ancien conseiller communal) peu avant. Cet établissement devint en 1907 la société anonyme «Sambre-Escout» appelée aussi «Tonkin». Le directeur en était Monsieur Lepage et habitait rue Candie, face à la sortie du magasin Mestdagh. On y fabriquait des semences, des bossettes et des pointes en tous genres ainsi que des vis et pitons à partir de matières premières achetées dans d'autres ateliers. Ce fil machine dont le diamètre varie de 5 à 12 mm était obtenu par laminage. Il était ensuite décapé (pour enlever la rouille et les impuretés se trouvant sur le fil) dans des grands bacs doublés par des feuilles de plomb contenant de l'acide sulfurique dilué. Ce bain était chauffé au moyen de tuyaux dans lequel passait de la vapeur.

Après nettoyage du fil à l'eau chaude on passait à la neutralisation par la chaux ou le phosphate trisodique. L'usine comportait une tréfilerie, une tonnellerie et une menuiserie.

La tréfilerie permettait de réduire le fil machine de 5 à 12 mm de diamètre, en fil beaucoup plus fin de 5,2 à 0,6 mm. La tonnellerie et la menuiserie s'occupaient essentiellement de l'emballage des produits finis.

Lors des grèves de 29/30, les machines à clous partirent pour Hemixem-lez-Anvers, avec comme directeur, un fils de Monsieur Lepage. Il ne restait donc plus à Fontaine que les machines pour la visserie dont 250 fileteuses pour vis et pitons et 100 fendeuses.

Pour fabriquer des vis à bois, la matière utilisée est du fil machine en acier doux, en laiton ou en duralumin. On commence par frapper sur des machines automatiques des rivets (fabriquées par la suite à Hemixem) dont les têtes sont ensuite fendues. Des fileteuses achèvent le travail en faisant les pointes et les filets.

Elles subissent ensuite un traitement qui peut être soit le chromage, le nickelage, l'étamage et la galvanisation. Par la suite, l'autre fils de Monsieur Lepage (responsable à Fontaine) revendit la visserie à V.T.R. (Visserie, Tréfileries Réunies - Société de Vilvorde, ayant également une usine à Fourmies).

Le contremaître en chef était alors Monsieur Rivière. Suite à la forte concurrence de nos voisins Allemands et Français soutenus par leur gouvernement sous forme de détaxes et de primes à l'exportation, et des autoproducteurs continentaux, c'est-à-dire les tréfileries intégrées à des gros complexes sidérurgiques, la situation devint alarmante déjà en 1954. On parla alors de concentrer toutes les installations à Hemixem, ce qui ne se fit jamais. En 1968, la visserie occupait une bonne centaine d'ouvriers et une dizaine d'employés. Pour lutter contre la concurrence, on s'efforça alors de moderniser les équipements, créant de ce fait un surcroît de capacité de production alors que la demande diminue. Le marché continua à se dégrader et c'est ainsi que l'usine cessa toute activité en 1976. En octobre 1980, des courts de tennis, un squash et plus tard une salle de «snooker» (billard anglais) furent installés dans les dépendances du Tonkin, partie haute, tandis que le service des eaux s'installa en 1987 dans la partie basse.

LES CLOUTERIES DE L'ESPÉRANCE Rue du Repos

L'industrie cloutière de Fontaine-l'Évêque date de plus de 500 ans et a longtemps contribué à la prospérité de la ville. Aux environs de 1830, une soixantaine de petites forges artisanales pour la fabrication de clous existaient toujours.

Par la suite des ateliers orientés vers une mécanisation de plus en plus poussée allaient s'installer. Elles avaient pour nom: Clouterie Mécanique (1838), place du Marché (Don Bosco), fondée par François-Philippe de Haussy, Vaast de Valenciennes et Charles Gilliot d'Ath, qui avaient apporté le brevet de fabrication. Cet atelier devint Société Anonyme des Clouteries Mécaniques en 1870 par la famille Dewandre. Cette usine fut également appelée «Atelier Bayot» qui était le nom du premier directeur des Clouteries Mécaniques (décédé le 1er janvier 1876). La production était en 1911 de 8000 tonnes assurée par 175 ouvriers. Toute activité cessa en 1936/37. Ce bâtiment fut racheté par les œuvres paroissiales en 1939. Actuellement, propriété du Foyer Fontainois et voué à sa transformation en appartements sociaux avec espace commercial au rez-de-chaussée.

Société des Clouteries Otlet (1842) fondée par MM. Otlet père et fils, affermée dans la suite à la Société des Clouteries des Flandres (derrière la gare). Elle produisait annuellement en 1911, 10.000 tonnes de fil de fer, pointes et clous avec 420 ouvriers. Actuellement, on peut encore y voir des bâtiments ayant servis de bureaux.

Clouteries Baudoux (1857), rue de la Station, devenue Société Anonyme en 1903.

Usine Dercq (1876), rue Wauters (des Clouteries actuellement), face au petit Moulin (rasé). Cette usine déménagera en 1937 dans les bâtiments de l'Espérance, rue du Repos. Dercq-Cauderlier, L'Espérance (1877), rue du Repos, devenue Société Coopérative en 1907.

Société en commandite Léandre Henne (1887), située sur l'ancienne fenderie à vapeur (ruelle aux Loups) ayant appartenu à Monsieur Jules Hardy, bourgmestre de Fontaine de 1876 à 1878, devenue en 1907 la société Anonyme «Sambre Escaut» appelée aussi Tonkin. Fermée en 1976. Les bâtiments sont occupés par le service des eaux et le tennis du Tonkin.

La Fontainoise (1898), ruelle aux Loups. Cette usine implanta en Belgique, la fabrication des vis à bois grâce à l'installation d'une visserie en 1901. Elle occupait en moyenne 325 ouvriers. Les fondateurs furent Messieurs Bastin (notaire à FE), Thiry, Grad, Delporte, Foulon, Leclercq Léon, François, Sinon et Nagels. Toutes ces clouteries ont arrêté toute activité sauf dans quelques bâtiments de la Fontainoise où s'est installée une fabrique de treillis soudés pour routes (Tréfileries de Fontaine-l'Évêque).

CONCLUSION

En 1997, suite à la concurrence mondiale et au regroupement de puissantes industries, plus aucun clou n'est fabriqué à Fontaine-l'Évêque, ville qui était une des capitales du clou depuis le 13e siècle. La ville a voulu rappeler cette industrie en érigeant des monuments en forme de clous aux entrées de la ville, sur la RN 90.

A signaler que la clouterie Rosy (directeur M. Dehon) à Leernes (anciennes clouteries Pirlot Clause) fabrique toujours des clous.

Voici l'histoire de l'une d'elles qui aurait pu devenir l'une des plus importantes usines de Belgique. La clouterie Dercq-Cauderlier (l'Espérance), rue du Repos.

Usine créée en 1877 où M. Alexandre Cauderlier, époux d'Adèle Mirgoux y était occupé. Tout jeune, après une école moyenne à Thuin, Monsieur Cauderlier est entré dans cette clouterie où il remplissait le rôle de voyageur de commerce, visitant les quincailleries du pays. En 1888/89, l'usine comptait 42 métiers à pointes, 10 métiers à clous et 6 métiers à chevilles. On y a fabriqué pour l'année: 2.664.670 kg de pointes et 473.486 kg de clous.

Vers 1896, les frères Dercq, patrons des «Clouteries Dercq» ont forcé M. Cauderlier à quitter la firme pour y placer le gendre de l'un d'eux. Alexandre Cauderlier en est mort de chagrin en 1900. Oscar Cauderlier (fils d'Alexandre Cauderlier et époux d'Hermance Scaillet) fut appelé chez Sambre-Escout pour remplir les mêmes fonctions mais cela ne lui plut pas. Il s'était mis dans la tête d'avoir sa propre clouterie. Comme il connaissait les gros quincailliers de Belgique, il leur sollicita des capitaux pour y fonder une Société Coopérative. Ces capitaux permirent de racheter les bâtiments de l'Espérance et en 1905, l'usine produisait sous la direction de M. O. Cauderlier.

On y fabriquait des semences et bossettes, des clous à rabattre, des clous à lattes, des clous d'ardoises, des semences petite tête en acier doux extra, des clous de plafond, des chevilles carrées, des becquets et des rivets et des rondelles. On y tréfilait différentes verges provenant de Dampremy (Julien Bahieux), de la Société Anonyme de Belle-vue (Tordeur) et de Boel (acier n°6).

Le décapage du fil se faisait à chaud avec apport d'acide sulfurique dans l'eau. (méthode O. Sommer de Bâle datant du 16/09/1890).

La tréfilerie travaillait le fil brut, qui acheté en 6 mm était tréfilé jusqu'au fil de fleuriste. L'usine devint Société Coopérative en 1907. Par la suite, M. Cauderlier estima qu'il pouvait encore en faire plus et c'est ainsi qu'il installa des machines à treillis à triples torsions pour clôtures et poulaillers et des machines à ressorts de lit. C'est ici qu'il a travaillé son idée de ressort à fauteuil et de l'avoir fait breveter après avoir construit une machine de réduction avec son ami Dutranoit de Charleroi.

L'Espérance pouvait fournir alors des pointes de Paris, des clous à la mécanique, des clous pour chaussures, des crochets pour ardoises, des fils de fer clairs, recuits, galvanisés et étamés, des fils découpés en bottes droites, des ressorts de lits, des ronces artificielles (barbelés) et treillages galvanisés triple torsion. Le père Bekaert (établi comme tréfileur à Zaventem) venant souvent au domicile de M. Cauderlier avec son fils (château Cauderlier intégré dans l'usine, actuellement transformé en appartements), avait l'œil sur ses machines et il aurait souhaité que son fils épouse la fille de M. Cauderlier (Simone Nagels) et ainsi disposer de ses machines.

Suite à la guerre 14/18, Oscar Cauderlier fut envoyé en prison suite à son refus de collaborer avec les Allemands. L'usine fut occupée et les machines détruites ou expédiées en Allemagne. Monsieur Cauderlier O. décéda en 1918, laissant la famille ruinée. Après la guerre, Simone, la fille de O. Cauderlier, travaillant au bureau de comptabilité et qui était au courant de tout concernant l'usine voulut remplacer son père comme directeur, mais le Conseil d'administration refusa cette demande. La direction revint à Léonce Bourgeois (marié depuis un an à Berthe, autre fille de O. Cauderlier et oncle d'Albert Frère), ingénieur commercial, et qui exploitait un commerce de chaînes.

Comme l'usine ne l'intéressait pas, il revendit à M. Bekaert, actionnaire, le tout comprenant le château, les bâtiments et contenus dont les machines à ressorts (avec quoi Epéda a fait sa fortune) ainsi que les machines à triples torsions qui intéressaient fortement Bekaert pour la fabrication des fils de clôtures. L'usine fut fermée en 1930/31. Une partie des bâtiments fut occupée par un marchand d'engrais et par l'entreprise de pompes funèbres Bouffioulx.

En 1937, les usines Dercq ont alors racheté à Bekaert les bâtiments de l'Espérance pour s'y installer. Cela pour une facilité de chargement. En effet, l'Espérance, déjà reliée au réseau électrique était raccordée directement à la voie de chemin de fer tandis que Dercq installé à la rue des Clouteries devait conduire sa production, par camions (tombereaux avec chevaux) à la gare.

En 1937, installation d'une première machine pour moulage de pièces en zamac (chevilles en croix). En 47/48, lancement de la fabrication des vis parker. En 1950, les bâtiments furent revendus à la Providence.

En 1952/53, 2 machines à fabriquer les nippes et rayons de vélo sont installées. L'usine comprenait alors une visserie, une clouterie ainsi qu'un département moulage sous pression (fabrication de clenches de portes, de porte-manteaux en zamac, attache-colliers, etc.).

En 1953, l'usine Dercq (Usine B) et la Fontainoise (Usine A) sont absorbées par la Providence de Marchienne-au-Pont. La nouvelle société occupait plus de 500 ouvriers en 1955.

Le directeur technique était M. Govaerts tandis que le directeur commercial était M. Staumont. Monsieur Paul Thiry fut le président du comité de direction. La visserie disparaîtra en juillet 1955 tandis que le moulage sous pression disparaîtra en 1956. La fabrication des rayons de vélo disparaîtra également à la même époque. La pointerie est scindée en deux dans les années 66/67, l'une fabrique toujours des pointes ordinaires tandis que l'autre partie s'occupe de la fabrication de pointes à encoller avec l'encollage de ces pointes (vendues principalement chez Signode et expédiées aux Etats-Unis).

En 1973/74, la société occupait plus de 915 personnes. Les derniers directeurs ont été Messieurs Govaert (directeur général), Gouthière (directeur commercial, noyé dans la Sambre à Lobbes et remplacé par M. Dehon) et Meert (ingénieur principal). L'usine s'appelait alors Bekaert-Cockerill. Cette nouvelle production va se déplacer de l'Usine B vers les nouveaux bâtiments construits face au cimetière (usine D). La fabrication de fil précontraint (première utilisation, pour le viaduc de Charleroi) et de fil à câble ainsi que la galvanisation seront également lancées dans cette nouvelle usine (usine C).

1982 marquera l'arrêt définitif de la clouterie de l'Espérance.

Les différentes dénominations de l'usine furent: Dercq-Cauderlier, Espérance, Dercq, Providence, Cockerill Ougrée Providence, Cockerill Espérance Longdoz, Cockerill Hemixem, Bekaert Cockerill et Bekaert. Par après, les bâtiments serviront d'entrepôt qui seront malencontreusement incendiés et seront alors revendus à l'entrepreneur Gravande le 24 octobre 1985 et enfin à la firme Scipioni (mazout et produits pétroliers) le 07 mars 1990.

Renseignements divers reçus de Madame C. Dersin, arrière-petite-fille de Oscar Cauderlier, Messieurs André Van Roosbroek et Pierre Delmarche, contremaîtres et Emile Louis, agent de ventes.

Le combat de Leernes (22 août 1914)

Sur le bord du chemin qui sépare Leernes de Fontaine-l'Évêque, dans la direction du lieu dit «Paradis», une quarantaine de soldats seulement étaient alignés, le corps presque entièrement dissimulé dans le fossé. Le reste du bataillon - le 3^e - avait pris position sur une ligne dont l'extrême gauche était le cimetière de Leernes et l'extrême droite la ferme de l'Espinette. Le long de cette ligne, chaque soldat s'était creusé un trou, et, devant ce trou, avait placé deux ou trois bottes de paille (les récoltes venaient d'être fauchées).

C'est là que, face à Monceau, ils attendaient l'ennemi. Bientôt, deux uhlands apparurent à la lisière du bois de Hameau, à 1500 mètres. L'un des deux fut abattu; l'autre tourna bride et rentra dans le bois. Le commandant français, qui conversait avec M. Depercenaire, fermier de l'Espinette, et le remerciait de la généreuse bienveillance qu'il venait de témoigner à ses soldats en les ravitaillant en nourriture fraîche et en boissons rafraîchissantes, jugea en ce moment que sa ligne de défense avait intérêt à être avancée.

Sur ces ordres, l'extrême gauche demeurant au cimetière, toute la ligne pivota sur ce point pour que l'extrême droite atteignît la ferme de M. Durieux. Les soldats français n'eurent plus le temps, dès ce moment, de se protéger. De partout, devant leurs yeux, sortaient des soldats allemands, ceux de gauche venant de Goutroux par le fond de la Faillejotte, ceux d'en face sortant du bois de Hameau et de la route qui le traverse. Tout le 15^e régiment d'infanterie de réserve y était. La défense française fut tenace, extrêmement dure aussi. Elle comptait à peine trois cents fusils, devant lesquels plusieurs milliers de «gris de campagne», appuyés de mitrailleuses et de canons postés sur le plateau de Goutroux, déchargeaient leurs armes inondant de mitraille la ligne occupée par les «pantalons rouges».

L'infanterie française, sans répit, sans défaillance, sans soutien de mitrailleuses ou de canons, fauchait dans les rangs de l'infanterie allemande, dont les soldats qui tombaient étaient successivement remplacés par les lignes suivantes. Mme Esther Baudoux-Durieux, qui avec sa mère et son mari, ne quittèrent pas le bâtiment de la ferme, vit des soldats français entièrement isolés, accomplir des prodiges de stoïcisme vaillant avant de se faire tuer. Tel ce jeune caporal, tapi derrière des fagots, et qui fut relevé, mort, la main encore crispée sur la gâchette du fusil, et qui, pendant trois heures, ne cessa de viser avec soin, de tirer avec calme et précision jusqu'à ce qu'enfin il fut tué par des soldats allemands débordant de toutes parts. Car, dans ce combat, les Français ne reculèrent pas, mais furent débordés sur la droite: «Le chemin creux qui sépare les deux carrières, me disait quelques jours plus tard le soldat volontaire Rigel, était rempli de soldats allemands abattus, leurs compagnons se servant de cet abri pour nous contourner.

Nous tirions sur tout ce qui bougeait, et le chemin était comblé quand cette balle me fracassa l'épaule droite». C'est sur cette extrême droite que le Commandant Dutrut fut atteint de plusieurs balles, dont l'une lui brisa l'épine dorsale. Il fut mis plus ou moins à l'abri dans un renforcement de la prairie, par deux de ses soldats qui l'y portèrent. Ce combat inégal dura de 10 heures du matin à 2 heures de l'après-midi, et ne prit fin que lorsque les survivants français, se voyant tournés par les masses allemandes, échappèrent à la capture en reculant dans le village. C'est aussi pendant ce combat qu'une mitrailleuse allemande, ayant découvert notre concitoyen Evariste Bellot, qui, de là-haut, bien loin, sur le sommet de Péchant, poussé par la curiosité, s'était placé tout près de la haie de sa prairie,

lui perça le corps de plusieurs balles. Dans la matinée déjà, les Allemands avaient tué le marchand de pétrole qui se hâtait vers sa demeure. Quant à l'unique mitrailleuse française, le lieutenant Judet la mettait en batterie lorsqu'il fut tué; et ses soldats, conséquemment furent privés de ce précieux appui. A trois heures, le combat était terminé et, peut-on dire, du côté français, presque faute de combattants.

Que devenaient et qu'allaient devenir les soldats allemands et français, tués et blessés qui, de ce moment, couvraient, d'un sinistre éparpillement, la campagne hier florissante du produit d'une année de travail ?

Ce fut la Croix-Rouge allemande qui, naturellement, apparut d'abord sur les lieux du carnage. Des officiers allemands s'étaient introduits dans la ferme de Mme Durieux et y avaient acquis la certitude qu'aucun soldat français ne s'y trouvait plus. Ils réquisitionnèrent tout ce qu'il pouvait leur être de quelque utilité. Mme Esther Baudoux-Durieux dut les précéder partout.

Au préalable, ils avaient obligé les trois habitants de la ferme à vider sous leurs yeux un bol de café (préparé pour les Français), un bol de soupe et un grand verre d'eau tiré par eux du puits. Après quoi, ils s'étaient mis à table et rassasiés de pain, de beurre, d'œufs, de lait. Ils firent porter ensuite sur la campagne tout ce que la maison pût fournir de linge blanc. Jusqu'à cinq heures à peu près, seuls les brancardiers allemands s'occupèrent des soins aux blessés allemands et français, entremêlés sur la vaste campagne.

Ce ne fut qu'à ce moment que, débordés sans doute, et avec beaucoup de résistance encore, ils permirent à la première équipe de brancardiers fontainois, pilotés par le dévoué M. Knuts, de procéder à la relève des blessés et à leur transport à Fontaine-l'Évêque, à l'Ambulance. Déjà, du reste, de nombreux blessés français, soit seuls, soit soutenus par certains de nos concitoyens, s'étaient traînés, à la recherche d'assistance, vers les premières maisons du village; les uns furent amenés chez moi, les autres à l'École libre, dirigée par les Soeurs Françaises (Filles de Jésus).

A l'Ambulance, le premier blessé arriva déjà vers une heure, et par miracle. Une balle lui était entrée dans l'abdomen, au-dessus du pli de l'aîne, à gauche. Venant de la tranchée du cimetière, il s'était traîné jusqu'auprès de la première maison qu'il apercevait, où une charitable dame, Mme Marcelle, sans souci du danger auquel elle s'exposait et auquel elle exposait son protégé, avait hissé celui-ci sur une petite charrette anglaise attelée d'un poney.

A fond de train, elle nous avait amené le blessé et avait essuyé sur la route, la rafale de balles que les soldats allemands destinaient à ce soldat et à ses sauveurs. Le blessé fut placé dans le premier lit de la grande salle, examiné et pansé.

Pendant que j'effectuais ce soignage, douloureux pourtant, je remarquai que le soldat ne poussait aucun gémissement. Inquiet de cette insensibilité, je le regardai de plus près; il dormait... il dormait profondément. Le lit avait été plus puissant que toute crainte, que toute douleur; la fatigue et le lit avaient vaincu la souffrance. Ce premier blessé, Duchesne Edmond, guérit fort bien, du reste. C'est vers cinq heures donc que notre ambulancier, M. Knuts - un liégeois - qui connaissait fort bien la langue allemande, protégé par le drapeau de la Croix-Rouge, parvint à s'approcher d'un officier allemand sur la plaine de l'Espinette et fut autorisé à procéder à l'enlèvement des blessés pour leur transport à notre ambulance. Jusqu'à la nuit, le va-et-vient ne cessa point. Ma voiture et deux grands camions

obligeamment prêtés firent la navette. A 10 heures du soir, une quarantaine de blessés avaient été apportés du champ de bataille à l'ambulance, de même que ceux qui avaient été transportés au Couvent des Soeurs, et les blessés, allemands et français, que nous n'avions point eu le temps de ramener avant la chute du jour et que les Allemands avaient groupés après avoir suspendu notre action de secours, dans le bas-fond de la prairie, en face de la ferme de Mme Durieux.

Ces blessés-là, comme on le pense, durent passer une bien longue et bien pénible nuit, quoique Mme Esther Durieux les eût pourvus en abondance de paille et qu'elle eût partagé entre les plus souffrants toutes les couvertures dont elle disposait. Le lendemain dimanche, à la première heure, le transport recommença, et le soir, mon ambulance abritait 89 blessés français et 25 blessés allemands.

Ambulance provisoire au domicile du docteur Hautain

Seize soldats français furent amenés dans ce poste de secours, si rapidement établi. Le médecin français qui y avait coopéré dès le matin, avait regagné son poste, au centre du village, où se trouvait une seule voiture d'ambulance; puis, par des sentiers qui lui avaient été indiqués, il s'était éloigné avec ses blessés et avait ainsi échappé à la capture. Un de ses blessés, encore un officier (il n'en demeurait pas un seul valide après le combat), perdait du sang abondamment par une plaie de la face (une balle de fusil, entrant par la joue gauche, était sortie par la joue droite). Cet officier pleurait. Une femme s'approcha de lui et s'offrit à l'aider à supporter sa souffrance en lui présentant un cordial «Ce n'est pas de mal que je pleure, Madame, répondit-il, c'est de rage.» Cet officier fut emporté par l'arrière, sur une brouette, sa faiblesse ne lui permettant plus la marche et la voiture d'ambulance ayant été réservée, sur son ordre pour ses soldats. Les seize soldats français amenés au domicile du Docteur Hautain y furent soignés, avec une tendresse vraiment maternelle, par Mme Blanche Depry, dont la famille était aux premiers coups de feu, venue assister la mienne. Ma fille aînée - elle avait tout juste quinze ans - et Mme Depry désinfectèrent et pansèrent avec soin les blessures de ces victimes affaiblies qui furent emportées, le soir même, vers notre ambulance.

Ambulance provisoire de l'Ecole des Soeurs

Le 22 août, vers huit heures, un officier français attendait les religieuses au sortir de l'église et leur dit avec tristesse: «Nous gardons les crêtes qui dominent Leernes. Dans quelques heures peut-être, Fontaine sera aux Allemands ... et nos blessés n'auront pas d'ambulance.

“Ne pourriez-vous pas nous aménager un local ?”

Immédiatement, leurs voisins et amis descendent par les fenêtres les huit lits du couvent. On fait une course au village pour en augmenter le nombre; quatre couchettes seulement sont données, car les ambulanciers de Fontaine-l'Évêque avaient reçu, la semaine précédente, à peu près tout ce qu'il était possible de donner comme literie.

Quand les religieuses demandèrent à l'officier si le médecin serait là avec ses aides, la réponse fut si triste et si évasive qu'elles s'empressèrent d'aller chez le docteur Hautain demander de l'aide. Le docteur désigna pour aider les Soeurs M. Raoul Michot, leur plus proche voisin, Mlle Marie

Wege-henkel (aujourd'hui Mme Delval), Mlle Yvonne Golière (aujourd'hui Mme Hocquet), tous trois diplômés de la Croix-Rouge.

Après moins de trente minutes de combat, les deux brancardiers français arrivèrent au couvent avec un blessé dont la poitrine était traversée par une balle. On ne les revit plus, et bientôt les douze lits furent occupés, car des habitants de la commune, hommes, femmes, vieillards, firent avec un dévouement admirable des brancards de fortune. De gros bâtons, une vieille toile servaient au transport des plus touchés; parfois, c'est en les traînant sur le dos que des femmes intrépides et insouciantes du danger qu'elles couraient, car la bataille faisait rage, réussissaient à atteindre avec leur précieux fardeau l'ambulance improvisée, couchaient les blessés avec des précautions infinies et volaient vers d'autres misères.

Une balle, pendant un des premiers pansements, effleura la coiffe de la bonne Doyenne des Soeurs. Sa trace se voit encore dans le coin de la vitre, en ce début d'année 1932. Dès qu'un blessé, en apparence plus grièvement touché, entrait, on voyait les autres se soulever, ou au moins essayer de le faire, pour abandonner généreusement la place aux plus malheureux. C'était émouvant de les voir s'encourager mutuellement, essayer de remonter les plus souffrants, par des paroles de réconfort, par un mot pour rire même. Il en vint vingt-quatre. Dix-huit seulement furent installés provisoirement dans la salle de classe, sur l'estrade quand les lits ne furent plus libres, sur des édredons tant qu'il y en eut, sur des bottes de paille ensuite, quand on n'eut plus rien de mieux à leur offrir. Presque tous avaient pu faire un pansement sommaire.

L'un des derniers, qu'on avait dû laisser quelques instants dans la cour avant de parvenir à lui faire place, était mieux pansé que les autres : un brancardier allemand avait renforcé son pansement personnel. Sur l'estrade, Henri Allibert, l'abdomen perforé de part en part, suppliait son infirmier Michot Raoul d'envoyer, « dès le soir même », à sa chère maman, un mouchoir qu'il avait, comme souvenir suprême, trempé dans son sang jeune et vigoureux. Il demandait qu'on la consolât en lui disant qu'« Henri avait fait tout son devoir ».

Heureusement, les soins le remirent vite sur pied et, quelques années plus tard, Henri Allibert put venir remercier son bon ambulancier, les bonnes Soeurs, et revoir son premier lit d'infortune.

Dès que les dernières balles s'échangèrent, le docteur Hautain, occupé à son ambulance, pria son confrère, M. le Docteur G. Despy, de se rendre à Leernes. Celui-ci fit transporter à Fontaine-l'Évêque tous les soldats blessés n'ayant pas de lit. Ceux qui, en apparence, du moins, étaient les plus grièvement atteints et dont le transport devait être particulièrement difficile en présence de la pauvreté des moyens demeurèrent au couvent jusqu'au lendemain matin. L'un d'eux, amputé plus tard des deux jambes à l'Hôpital de Fontaine-l'Évêque par M. le Docteur Boulanger, se lamenta toute la nuit en répétant, sur un mode déchirant, de son accent picard : « Ma femme, ma petite Louise, mes belles terres... » Puis immédiatement, acceptant le sacrifice, il ajoutait : « Mais au moins que nous ayons la Victoire et que nos enfants soient heureux ! ». Son souhait fut exaucé, et, par la Suisse, un des premiers rapatriés, le bon Louis put surveiller, bien que péniblement, ses belles terres de Normandie, sa petite patrie, dans la grande France.

De combien d'autres manifestations touchantes d'amour filial, d'amour sacré de la Patrie, ne fûmes-nous pas témoins ces jours-là ! A l'ambulance de Fontaine-l'Évêque, c'est le sergent Jules Rehel, dont le crâne a perdu, de sa calotte osseuse, grand comme une paume de main, au-dessus de l'oreille gauche, et qui vécut jusqu'au 28 août, à minuit, avec des alternatives de délire doux et de lucidité. Il savait qu'il allait mourir et répétait plusieurs fois chaque jour : « Mon père, ma mère, soyez fiers de votre fils, ne le pleurez pas, il s'est bien battu pour la France ! » C'est encore François-Robert Schoor, qui avait une balle dans la tête et qui, lui, vécut jusqu'au 10 septembre. Comme nous l'appelions François : « Non, disait-il doucement, appelez-moi Robert ; ma mère m'appelle toujours Robert... » Le pauvre garçon était fils unique et sa mère était veuve. « Jeanne d'Arc, s'écriait-il souvent, sauvez la France ! Notre-Dame de Lourdes, sauvez ma Patrie ! » Je le visitai pour la dernière fois le soir du 10 septembre, au cours de ma tournée vespérale. Ses camarades de chambre sommeillaient déjà ; lui à mi-voix, pour ne pas troubler leur sommeil, murmurait encore : « Jeanne d'Arc, sauvez la France ! Notre-Dame de Lourdes, sauvez ma Patrie ! » Je m'approchai et lui pris la main : « Tais-toi, mon petit, lui dis-je doucement et dors bien. » Il avait reconnu ma voix : « Merci, docteur », me dit-il. Et il ajouta : « Je sens que je vais bien dormir. »

Le lendemain, la chambre de François-Robert fut la première à recevoir ma visite. Le lit de mon petit François était vide et l'ambulancier de garde de nuit m'apprit que le vaillant s'était endormi peu après mon départ, endormi de son profond et dernier sommeil.

Ah ! les bons, les braves enfants qu'étaient ces blessés français !

Roland Poliard (Extrait de « Le combat de Leernes ») par le docteur Emile Hautain Imprimerie Jean Dupuis 1932

Fontaine-l'Évêque, ville fortifiée depuis le XIIIe siècle

Tout fait présumer que l'enceinte fortifiée de Fontaine-l'Évêque date du XIIe ou XIIIe siècle, au plus tard. Il est facile de suivre le tracé de cette enceinte, bien que la muraille ait disparu presque entièrement, elle formait un carré long, très irrégulier, surtout vers le nord et était percée de 5 portes défendues par des tourelles. Elle passait au nord, par le boulevard du Nord, la place des Ecoles (place Cornille), la rue de la Station et le chemin de la Roquette ; à l'est, par la partie médiane des ateliers Delcourt, des ateliers Dubois, le Gazomètre et l'usine Oltet ; au sud-est, par la rue des Clouteries, la rue Verte et l'Esplanade ; au sud, elle bordait une petite portion de la route de Mons ; au sud-ouest, elle empruntait le boulevard du Midi et à l'ouest, la rue de la Babelonne.

La Grand'rue traversait Fontaine en diagonale, selon une direction nord-ouest sud-est et unissait la Porte de Leernes, à celle de Binche, après avoir franchi la Babelonne au moyen d'un pont (face à la poste).

Le périmètre du centre ancien protégé défini actuellement par la commune suivra plus ou moins le tracé de ces fortifications.

Les portes, dont il n'existe plus aucune trace, sont citées dans le registre de la cour de Fontaine, de 1629, au sujet de l'adjudication des impôts ; c'étaient les portes du Marteau, de Leernes, de Binche, de Nivelles et de la Bouverie. Seul un fragment de muraille existait encore au S-O de la ville (boulevard du Nord) ; il fut démoli par des chômeurs pendant la guerre 14/18.

Cet ouvrage était constitué en une succession d'arcades grossièrement construites en ligne droite sur une longueur d'environ 500 mètres et soutenant un rempart de terre, large de 12 mètres ; de distance en distance, un bastion en demi-lune. Tout cet ouvrage, était protégé par un fossé très large. La chapelle Notre-Dame de Grâces située sur un des bastions de cette muraille fut démolie en 1894.

Les anciens murs de la ville, lisons-nous dans les Délices du Pays de Liège, donnent une idée de la grande étendue qu'elle avait autrefois. Les remparts dont elle est encore entourée (1744) tinrent un grand agrément des allées qui y sont plantées. Les arbres des remparts donnèrent lieu, en 1770, à un procès entre le seigneur et la ville ; celle-ci faisait valoir que les murailles avaient été élevées par les bourgeois et à leurs frais, et entretenues par eux de toute ancienneté. Le seigneur de son côté, disait avoir planté les arbres sujet de la contestation ; une transaction fut signée à la maison de ville, le 8 juin 1770 : le magistrat paya au baron de Fontaine la somme de cinq cent florins d'Espagne représentant la moitié de la valeur des arbres abattus. Pour célébrer l'heureuse issue de ce procès, la ville donna à chaque "esquade" (ancienne division militaire dirigée par un député), une bonne tonne de bière, au choix des députés.

En 1637, on répara les remparts et vida les fossés, on pourvut la ville de munitions pour résister aux incursions des ennemis ravageant aux environs de cette ville.

La démolition des remparts fut imposée par le seigneur, en 1736, à titre de corvée aux habitants qui s'y refusèrent, du moins en grand nombre. Le 9 juin de cette année; parut un édit de Michel-Camille de Rodoan, baron de Fontaine, ordonnant à ses sujets de travailler au « dits » remparts, aux jours et heures qui sera limité par chaque défaillant. On dut démolir, en 1776, pour les reconstruire à nouveau,

une muraille et une tourelle de la porte de Leernes, ainsi que la porte du Marteau et les voûtes de la cave de la ville, situées sous cette dernière porte. La voûte de la porte de Leernes s'écroula en partie, en 1777 ; on la démolit ensuite entièrement et on raccommoda et remonta les murailles des deux côtés comme à la porte de Binche.

Le seigneur dut défendre, par un mandement du 26 septembre 1782, d'abattre les murailles des remparts et d'emporter les pierres pour les employer à des usages particuliers, ainsi que cela se pratiquait depuis assez longtemps. La porte de la Bouverie disparut en 1782; on démolit les murailles voisines jusqu'à la hauteur de 2 1/2 pieds du niveau de la terrasse regardant les remparts.

Aucune autre construction ancienne, sauf le château et les églises, n'existe à Fontaine ; signalons cependant mais plutôt à titre de souvenir, un bâtiment dit Maison Espagnole (à encorbellement) de la rue Général De Gaulle. Cette demeure servit autrefois d'hôtellerie portant le nom de « Palais de l'Enseigne ». Malheureusement, plusieurs réparations successives ont enlevé à cette maison, datant du XVI^e siècle, tout intérêt archéologique.

SPORT ET FOLKLORE À FORCHIES-LA-MARCHE

On peut dire que les Filamarchois sont devenus des navetteurs et Forchies, une cité dortoir, assez pauvre par ailleurs. N'allez pas croire pour autant que l'on ne s'y amuse plus. Le folklore y a conservé de profondes attaches et le sport y est encore développé.

Le R.S.C.A. Forchies aligne six équipes en championnat et les « grands » se battent pour un bon placement en division IIC provinciale; la formation AC Forchies milite également en championnat corporatif, tandis que la balle pelote est dignement représentée par 2 formations (le 10 et Berto Forchies).

La salle omnisports offre également une diversité de disciplines telles que : mini-foot, basket-ball, ping-pong et tennis.

Côté folklore, cinq sociétés de Gilles : « Les Gilles du Centre », « Les Gais Lurons », « Les Vrais Amis », « Les Récalcitrants » et « Les Volontaires » animent, avec les Pierrots et les Pierrettes de Mouligneau, le carnaval ayant lieu 15 jours après le Mardi-Gras. Le Lundi de Pentecôte, les «Marcheurs de la Vierge» accompagnent Notre Dame de la Vierge lors d'un périple de 9 km aux alentours de Forchies. Cette société est composée de quelques 250 marcheurs répartis en plusieurs groupes (grenadiers, gendarmes d'élite, zouaves, artilleurs, sapeurs, etc...) et fut fondée par Mrs Gustave Delhayé et Jean Eloy en 1975.

Au rayon des souvenirs, nous retiendrons les défis entre équipes de balle pelote des différents quartiers, le jeu de balle demi-dure qui était fort suivi dans le village et l'émulation entre Canaris Jaunes et Verts (Les Pierrots) qui ne manquait pas d'animer les fêtes d'antan lorsqu'elle ne tournait pas à... la bagarre. Un fait qui d'ailleurs intéressait les enfants puisque les hostilités commençaient avec... des oranges.

Des ducasses de quartier avaient lieu : aux Ruelles, au 10, à la gare, à la place du Centre, aux Trieux, au Coron du Bois, au 8 (place Wauters), au Calvaire, au Coron des Juifs. Lors de toutes ces festivités, une bière très appréciée dans la région coulait à flot. Il s'agissait de la Saison, fabriquée par la Brasserie Spinette dite « Gros Jean ».

La « Grande Ducasse » a lieu à la Pentecôte et la Fête Communale (qui était, avant la guerre, prolongée par une rétrospective du tirage au sort), en septembre. Enfin, c'est le café du « Bisou » (près de l'église du Centre) disparu aujourd'hui, qui lança le premier jeu de cartes public le «Piquet» qui connaissait alors une grande vogue. On vivait beaucoup plus dans son village à l'époque où les fêtes constituaient un motif de réunion de famille, tout le monde y participait, grands et petits et l'on pouvait goûter les délicieuses tartes au sucre ou au riz préparées suivant de recettes jalousement gardées.

À côté des kermesses, les bals connaissaient un succès certain.

Plusieurs d'entre eux ont marqué les Filamarchois : le bal d'invitation au réveillon de Noël, le bal «Del Prone» au réveillon du Nouvel An, le bal de la Jeunesse de Mouligneau qui était encore organisé après la guerre, le bal des secrétaires et le bal des « Chevaliers de la lune».

Forchies eut également ses fanfares. Une des plus connues, fut celle des «Pompiers» à laquelle on pouvait payer une cotisation afin de pouvoir disposer gratuitement de la fanfare lors du décès du membre cotisant. Les concerts étaient très suivis et certains “supporters” accompagnaient même les musiciens à l'extérieur. Il était courant de se promener en rue et d'entendre l'un ou l'autre musicien, répéter ses partitions.

SOUVENIRS DE GUERRE

Nous nous en voudrions en terminant de ne pas citer quelques faits de guerre qui sont restés gravés dans la mémoire des Filamarchois. Ainsi, ce bombardier américain, qui rentrant d'Allemagne, percuta le teruil (étang Trigalet). Seul le mitrailleur arrière put être sauvé et on retrouva des corps à des centaines mètres du lieu de l'impact. Ainsi encore, cette raffle en 1944 après un sabotage à Piéton. Les prisonniers furent emmenés à Casteau, puis en Allemagne. L'un d'eux, Maurice Guillaume, n'en revint pas. Ainsi Henrotin Van Den Bruwaere que l'on n'a plus jamais revu après son arrestation.

LE CARNAVAL DE WESPES (LEERNES)

ANNÉES 1910-20

Le carnaval de Wespes avait lieu le dimanche précédent le mardi gras, jour où se déroulait celui de Leernes (centre).

Le cortège se rendait de Wespes à Leernes, le dimanche et celui du centre venait à Wespes le mardi. Quelque temps avant, les boutiques vendaient des masques, des babioles, des confettis, ce qui mettait le hameau dans l'ambiance. Les masques divers, beaux et effrayants, étaient nombreux dans le cortège, il y avait même des chevaux godets.

L'ensemble était ordonné, la musique en tête suivant les sapeurs. Un grand concours de groupes masqués avec des prix de l'ordre de 20 F par groupe était organisé lors du carnaval du Centre.

Une année, la famille Gallot (Fernand, Jules et Félix) remportèrent un prix pour avoir représenté Madame Champion conduisant sa charrette tirée par un cheval, vendant de la poudre pour les vers et de l'onguent pour les clous et les brûlures.

Des "Pêcheurs" déguisés annonçaient par leur présence isolée, l'arrivée du cortège que l'on attendait lorsqu'il venait ou revenait de la direction du "Buc"; ils attiraient les enfants qui essayaient d'attraper l'orange piquée comme amorce à la ligne.

C'était Leernes Centre que l'on attendait souvent dans l'après-midi du mardi. Wespes s'était déjà mis en route le dimanche.

Le dimanche, la formation du cortège se déroulait progressivement quand la musique, jouant des airs de carnaval, tournait autour de la place et se dirigeait vers le Centre.

A son retour de Leernes, le cortège passait par la place puis allait dans les environs parfois au travers des prairies où le sentier était trop petit comme celui qui va de la ferme Marcq jusqu'à Grand-Peine, souvent aussi le Long-des-Bois. Cela pouvait se dérouler jusque très tard le soir. Vu que faire le gille avant la guerre de 1914 était un luxe impossible pour le hameau, on y a d'abord fondé une société de sapeurs, précédant une musique importante.

Pour réduire les frais, les costumes servaient pour Wespes puis pour le centre, les tenues revenaient en bloc après relevé des inscriptions individuelles et des mesures prises avant.

Un musicien, probablement de Wespes, avait composé la "Polka des Gaux" : danse cadencée favorite des sapeurs. La réunion des sapeurs se faisait au "Chaudronniat" devenu le "Cow-boy" par après (famille des Dexpert), où ils arrivaient individuellement le dimanche.

Les costumes étaient splendides, les tabliers blancs bien repassés, les hommes souvent à la fleur de l'âge étaient imposants, avec leurs fortes moustaches et le colback (bonnet à poil en forme de cône tronqué) luisant bien serré par la mentonnière. Le colback étant assez pesant, son poids était amorti par un bonnet de police conservé en dessous. Le soir, les sapeurs enlevaient leur colback et conservaient le bonnet qui servait de coiffure, afin d'achever la journée du carnaval dans les cafés. Le

groupe des sapeurs (environ 40 personnes), avançant en rangs serrés de quatre était impressionnant lorsqu'ils débouchaient sur la place. Un sergent sapeur galonné les commandait et au lieu de la sape du simple soldat, il était porteur d'une petite pelle servant à battre les indisciplinés "Volontaires". Il était choisi parmi les anciens militaires. La musique jouait des airs cadencés, parfois un air de gille approprié.

En général, les airs étaient du type : danse ancienne (polka, scottish,...) A signaler également que les premiers "Gilles de Wespes" s'appelaient les "Gilles à pottet", certains ayant remplacé les grelots des apertintailles, coûtant très cher à l'époque, par des boîtes en fer. Pour le reste, c'était le carnaval comme ailleurs, avec ses vessies, ses masques intrigants et l'ambiance d'une des trois grandes fêtes du village (la ducasse du dernier dimanche de juin et la fête du Chaudeau ayant lieu le premier dimanche de juillet).

Histoire de fumeurs de pipes

racontée par une habitante de Forchies (Mme Marguerite Degroot)

Mon père et mes grands-pères étaient tous des mineurs. Comme la plupart, ils fumaient la pipe "Jacobs" avec la tête en écume et le tuyau en ambre. Avant de s'en servir, ils "fumaient" la partie en écume. Pour ce faire, du sable blanc était déposé dans une platine à pain. Cette platine était placée sur la buse ou plutôt la taque d'un poêle crapaud. On laissait chauffer lentement et l'on plaçait la pipe dans le sable où elle était recouverte entièrement. De temps en temps, on la retournait pour qu'elle prenne régulièrement la teinte demandée. Lorsque la pipe était bien cuite, elle était prête à l'emploi.

Ensuite, il fallait du bon tabac pour une pipe bien culottée. Il s'agissait d'en planter. De nombreuses fois, j'ai assisté à la plantation et à la récolte du tabac. Il y a de cela 55 à 60 ans.

Tout d'abord, papa bêchait et préparait le terrain. Dans un grand tonneau, nous déposions des excréments de moutons récoltés sur les talus environnants et nous y ajoutions de l'eau que nous mélangions jusqu'à l'obtention d'un liquide léger.

Cela préparé, nous allions sur les Gaulx à Fontaine-l'Évêque chercher les plants de tabac. Ceux-ci étaient placés délicatement dans une grande caisse plate munie d'une anse en bois. Mon père faisait alors des petits trous à environ 50 cm d'intervalle pour planter le tabac. Autour de chaque plante, il formait une petite cavité circulaire.

Dans ladite cavité, tous les jours au soir, on y versait un peu de liquide préparé précédemment. Un bon tabac devait avoir les feuilles en forme de langue de chat et on le coupait 90 jours après sa plantation. Il fallait laisser environ 14 feuilles à la plante et couper le dessus pour que la plante se développe convenablement. Tous les jours, il fallait enlever les "bouffons" et veiller à ne pas casser les feuilles car elles étaient très délicates.

Au bout de 90 jours, il fallait donc couper le tabac avec une hachette, le laisser quelques heures sur le jardin, ensuite il fallait enfilet les feuilles sur des crochets de boucher et les pendre au grenier. Laisser sécher et brunir.

Après un certain temps, retirer les feuilles et en faire comme mon père disait des "menées"; cela consistait à grouper 8 à 10 feuilles et les lier ensemble au moyen d'une nervure de feuille de tabac. Laisser encore sécher un peu, ensuite préparer la machine à hacher le tabac. Les feuilles auront au préalable été humectées avec un peu de rhum. Lorsque papa avait haché une partie, il prenait les tranches obtenues en faisant des boules et les ouvrait délicatement avec le bout des doigts. Ensuite, il étendait le tout et laissait sécher de nouveau. Après quelques jours, le tabac était prêt à l'emploi.

Le fisc, percevant des taxes, autorisait le repiquage de 100 plants de tabac avec trois ou quatre plantes de réserve maximum. Suite à l'entrée de tabac étranger (surtout américain) et aux taxes élevées, la culture du tabac fut alors abandonnée progressivement. Quelques cultures existent encore dans la vallée de la Semois.

LES JOUETS DE FORTUNE EN 1914/18

À LEERNES

LES CASTAGNETTES VULGAIRES

Faites de deux os plus ou moins longs et plats que l'on tenait entre les deux premiers doigts et le pouce. On chantait, on sifflait en tambourinant avec les castagnettes à défaut de tambours, seul ou en groupe, marchant dans la cour ou dans les sentiers. On essayait d'imiter la musique des fêtes.

LA BOÎTE À CIRAGE

On prenait une boîte ou son couvercle venant d'une boîte à cirage assez grande. Un trou était percé en son milieu pour passer une ficelle arrêtée par un nœud à un bout; ficelle d'environ 1,50 m. Une fois le jouet lancé en le tenant à distance par la ficelle, le disque roulait parallèlement au déplacement rapide du gamin malgré toute aspérité du sol. A la force centrifuge, s'ajoutait souvent celle du vent dont on pouvait tenir note.

LE CERCEAU

Il était en décadence mais les gamins, avec un cercle de tonneau chassé à coup de bâton court, jouaient ainsi au "rouleau" tout en faisant des courses.

LA TOUPIE

Beaucoup jouée pendant la guerre de 1914, le jeu de toupie s'est éteint presque avec elle. Ce jeu fut interdit à l'école car un instituteur reçut une toupie à l'arcade sourcilière. Il s'agit d'une toupie à pic de fer, par où l'on enroulait, en montant, une corde. Au milieu d'un cercle tracé sur le sol, une ou plusieurs toupies appartenant à une équipe tournaient à grande vitesse. L'autre équipe lançait ses toupies au milieu des toupies du centre qui s'envolaient parfois jusqu'à l'extérieur du cercle sans que la toupie lancée n'arrête de tourner et de prendre sa vitesse.

A l'aide de la main, par un mouvement léger de l'index, le joueur faisait monter la toupie tournante sur la main et la frappait adroitement sur une toupie restante pour la faire sortir du rond. Recueillant alors sa toupie, il chassait ainsi successivement les autres. Les joueurs successifs achevaient de chasser ainsi les toupies restantes; faute d'y arriver par une équipe, le camp changeait de main. C'était un jeu où l'adresse et la manière de procéder étaient remarquables. La corde se déroulant bourdonnait et la toupie sifflait sous la force de certains bras lançant cette toupie à toute volée sans jamais manquer leur coup. La corde était terminée par une touffe effilochée limitée à quelque cinq centimètres par un nœud serré tandis qu'à l'autre bout, la "berdache" (cercle de cuir en rondelle percée au centre) était arrêtée à l'arrière par un gros nœud. Le joueur avait le bout de la corde entre l'annulaire et l'auriculaire devant la rondelle, et la toupie à pleine main, pic entre pouce et index, au moment de jeter.

LA CHARIGUETTE

Toton surtout mis en route sur un fond plat et régulier. Elle ressemble à la toupie parce qu'elle tourne comme elle et qu'elle a un petit pic fait d'un clou à tête ronde. Une fois en route, la chariguette était activée par un fouet fait d'une baguette et d'une ficelle. On en jouait souvent dans les maisons où l'on écartait les chaises pour avoir plus de place. On la mettait en marche à la main, entre trois doigts en se servant de la ficelle et du fouet, parfois même avec le fouet enroulé, chariguette sous le pied. Ce jeu n'était pas dangereux mais un bond de la chariguette ou un coup de fouet pouvaient faire une surprise désagréable.

LE DIABOLO

En 1914, on voyait encore le diabolo qui paraissait avoir été en vogue surtout chez les filles. Deux baguettes reliées à un de leur bout par une corde, baguettes tenues séparément dans les mains. Sur la corde, on faisait rouler cette pièce à deux parties coniques symétriques, sommet au milieu. On lançait le diabolo en l'air puis on le recueillait, bras levés quand il retombait en lui tendant la corde et en le faisant coulisser. Le diabolo ne pouvait pas tomber par terre

LES BECS OU BETTCH

Autrefois les filles jouaient à un jeu qui consistait à faire rebondir une bille et à ramasser une pièce de métal entre les bonds. Chacune devait avoir une série de ces pièces façonnées à la presse, que l'on appelait des "bettch".

CHÂTEAU BERTEAUX À LEERNES

Château construit par Alexandre Berteaux en 1893. Il comprenait des logis, des écuries, un étang (nettoyé en octobre 1983), une serre, un bosquet, des vergers et un guet de berger. L'administration des postes loua les bâtiments en 1956 afin d'y établir la poste de Leernes. En 1991, après de grandes transformations, les bâtiments servirent de home pour personnes âgées et fut dénommé "Home Berteaux".

HISTOIRE D'UNE CROIX DE PIERRE À LEERNES

Sous ce nom, je désigne la volumineuse croix qui, devant la porte du cimetière communal, étend ses bras, face au clocher de notre église. Taillée dans un bloc massif par les carrières Stenuick de Fontaine-l'Évêque, cette croix fut plantée d'abord au cimetière militaire de Gozée, ombrageant le coin du vaste champ de repos occupé par les 70 "soldats" français relevés sur la campagne de l'Espinette, les 2 officiers, les lieutenants Judet et Herteaux, ayant été gratifiés par les Allemands d'une croix spéciale pour chacun, dans le secteur de la nécropole réservé aux officiers.

Parmi les corps des "soldats" qu'il me fut possible d'identifier se trouvait celui de René Champetier de Ribes. J'avais eu la chance de trouver sur les grossiers cercueils employés par les Allemands pour le transport de Leernes à Gozée, des indications précises complétant cette identification, avec d'autres, du reste. L'officier allemand qui avait dans ses attributions la garde et l'entretien du cimetière de Gozée, put me fournir, sur ce point, des détails précieux.

En 1919, le retour à la Liberté m'ayant amené à correspondre avec de nombreuses familles françaises et à donner à beaucoup d'entre elles de douces consolations, avec, également, des souvenirs de leurs héroïques enfants, il se fit que parmi ces personnes se trouvait Madame Champetier de Ribes, qui avait donné à la France ses deux fils aînés (le second étant resté dans le carnage de Verdun).

Le désir de cette vaillante autant que malheureuse mère française, qui devait encore voir mourir son mari avant l'armistice, fut de laisser les corps de ses enfants reposer dans la terre sur laquelle ils étaient tombés : Leernes, Verdun. Elle me demanda donc de l'aider à marquer d'une croix la tombe de son fils René, et, par un sentiment bien français de bonté pour les frères d'armes de son enfant, elle me pria de faire graver sur la Croix destinée à protéger de son symbole la tombe bien-aimée, ces mots : "A la mémoire des 72 soldats français du 28e Régiment d'Infanterie, qui tombèrent le 22 août, sur la campagne de l'Espinette à Leernes."

Cette Croix s'en fut donc vers ce qui devait être, pensions-nous, sa destinée, orner le cimetière militaire de Gozée, et fut placée, par mes soins, à la partie moyenne du tertre qui marquait l'emplacement des 70 cercueils.

En 1923, le Gouvernement français désira centraliser davantage les tombes des soldats de France et les héros de Leernes s'en furent enfin vers le repos définitif : la grande nécropole de Belle-Motte, à Aiseau. J'obtins de la Commission des Inhumations de pouvoir assister une seconde fois à l'exhumation des corps, le jour de leur transfert à Aiseau. Toutes les caisses-cercueils étaient écrasées par le poids de la terre qui les avait recouvertes pendant plus de six ans, et cette journée fut, elle aussi, sentimentalement bouleversante. Là encore, je pus classer les corps, ou plutôt ce qui en restait, les identifiés ayant droit chacun à leur fosse, les inconnus étant destinés au vaste ossuaire.

Je leur fis visite, à Aiseau, un an plus tard, en compagnie des Soeurs Françaises de Leernes, qui n'avaient rien oublié de la tragédie du 22 août 1914; et nous avons eu la consolation de constater avec quel souci d'humanité la Commission Française remplissait sa pénible mission.

Le rôle de la Croix de Gozée était terminé. Allait-elle suivre ses protégés à Aiseau ? C'était impossible, réglementairement et pratiquement, les uns étant isolés dans le secteur des tombes séparées, les autres confondus dans l'ossuaire.

J'obtins donc de Madame Champetier de Ribes l'autorisation d'offrir la Croix à la commune de Leernes. Les Leernois Achille Dexpert, Fernand Lefèvre et son fils se souviennent encore de la peine qu'ils eurent, mal outillés, pour ramener sur les chemins défoncés ce lourd bloc de pierre qui menaçait à chaque instant de se briser. A ma demande, la Croix fut plantée là où vous la voyez aujourd'hui, à l'extrémité de ce qui fut, le 22 août, la ligne de feu du combat de Leernes, l'autre extrémité étant marquée par le monument dit français. A l'endroit où se trouve cette croix, des soldats français luttèrent et moururent. L'esprit patriotique qui les animait et les amena mourir chez nous, mérite ce profond hommage.

En vous découvrant devant elle, pensez à eux.

(extrait de "Le combat de Leernes du Docteur Hautain")

FONTAINE-L'ÉVÊQUE : PAYS DES CLOUTIERS

Dès les premières années importantes de son histoire, Fontaine-l'Évêque fut considérée comme une ville bourgeoise, étiquette qu'elle ne devait jamais perdre par la suite. On y trouvait d'ailleurs encore il n'y a pas bien longtemps, une denrée devenue rare : les rentiers.

C'est cette caractéristique qui valut à beaucoup de Fontainois d'être taxés de « Blancs gilets ». Un peu parce qu'ils étaient considérés comme les citoyens mais au départ le sobriquet s'adressait surtout aux ouvriers qui étaient trop proches de leurs patrons ou contre le droit de grève par exemple.

Avant tout, il nous a semblé intéressant de savoir comment les Fontainois avaient pu accéder si tôt au rang de « bourgeois » lorsque dans les alentours on trouvait avant tout des cultivateurs et des ouvriers. Le phénomène s'explique quand on sait que le Château de Fontaine, construit sur la roche et entouré de deux rivières, l'Ernelle et la Babelonne, était très bien défendu, ce qui avait poussé les manants à bâtir leurs maisons près des murailles et à travailler sur les terres du seigneur en bonne saison. L'hiver, les familles travaillaient à la forge, fabriquant clous et chaînes.

L'ouvrier remettait son travail à un intermédiaire qui se chargeait de la vente. La pratique prit de l'extension à tel point qu'on manqua de matière première. On eut à nouveau recours à des intermédiaires pour s'en procurer et ces derniers devinrent des patrons cloutiers fournissant la matière et écoulant les produits finis. La classe bourgeoise et commerçante était née et elle gagna vite en autorité.

L'âge d'or des cloutiers

Cette tradition commerciale, Fontaine-l'Évêque a su la conserver, il suffit de se promener dans ses rues étroites pour s'en persuader. À l'époque où Charleroi n'était pas encore la pôle attractif régional qu'il est devenu, on organisait même à Fontaine le jeudi saint, des décorations d'étalages qui attiraient la grande foule. Mais, outre le commerce, ce sont surtout les clouteries qui marquèrent la ville et en 1764 déjà cette industrie comptait 17 forges produisant 84.000 livres de clous et occupant 84 ouvriers.

Fait intéressant, Fontaine fut la première ville belge qui vit s'implanter ce type d'entreprise sur son territoire et les secrets étaient jalousement gardés, on ne se les transmettait que de père en fils et très rares étaient les étrangers qui étaient embauchés. À côté des grands patrons, on trouvait énormément de petits artisans, cloutiers, chaîniers.

Jusqu'en 1914, les clouteries fontainoises jouirent dans le pays d'un monopole inattaquable. Parmi les grands noms, citons la clouterie mécanique (chez BAYOT), l'Espérance, la Fontainoise (qui implanta en Belgique la fabrication de vis à bois), les usines DERCQ, HENNE, DELPORTE, FOSSELART, DELCOURT, LEMAL, CASTIN, LE TONKIN, SAMBRE-ESCAUT, BAUDOUX, etc.

L'extraction de la houille et l'industrie de la pierre à chaux se développèrent parallèlement. Le puits n°1 fut créé en 1866 au Pétria, le siège n°2 fut établi en 1873 au lieu dit « Calvaire ». Enfin, le n°3 (Hougarde) fut décidé en janvier 1910. Les charbonnages fermèrent leurs portes au début des années 60.

D'autres particularités émaillent l'histoire économique de Fontaine : grâce à son usine à gaz, implantée près de la place du marché, elle fut une des premières villes d'Europe à être éclairée au gaz. D'autre part, le premier fusil fut construit à Fontaine. Son inventeur, Pierre Camille Montigny, né le 2 janvier 1793, obtint le brevet en 1837. Il s'agissait d'un fusil à aiguille et à culasse mobile, précurseur du fusil prussien.

Enfin, la firme Stenuick, actuellement disparue, mit au point une foreuse à grande profondeur qui révolutionna la technique du forage des tirs.

À côté de cela, on trouvait encore la chaudronnerie, des brasseries (Ste-Barbe, Fromentin Lechien et Patiny) ; plusieurs moulins dont deux, Ruol et Bughin, sont encore en activité, mais pour l'alimentation du bétail; la tannerie, la fabrication de chandelles, la platinerie, la savonnerie, les produits chimiques (chez Dubois, Nocent, etc)...

LE FOLKLORE

La télévision et la vie moderne ont mis fin à beaucoup de traditions et de coutumes qui avaient leur charme.

Les ducasses de quartier étaient nombreuses : au Pétria, place de la Queue, Beaulieusart, rue du Repos, sur les Gaulx, aux Perziaux, sur les Mays, place Cornille la gare, rue d'en Haut, etc... Il y avait également deux processions, l'une le 15 août, l'autre en mai, à la fête de Dieu. À la Laetare, plusieurs sociétés carnavalesques sortaient dans la ville, les gilles, les chinels, les paysans, les pierrots noirs, les pierrot multicolores, les pierrots et les pierrettes du Pétria, les marins, le merveilleux des ruelles de Forchies, le Tour de France d'Auvelais, etc...

Aujourd'hui, la Laetare, même si elle a perdu un peu de son lustre d'antan, est toujours dignement célébrée.

La fête de Fontaine (dernier dimanche de juillet), se terminait à l'abbaye d'Aulne, on allait «vider sa bourse dans la sambre». Un petit théâtre existait place de l'Esplanade, le «Théâtre de verdure», don de Monsieur Otlet, inauguré le 31 juillet 1909. Il fut malheureusement la proie des flammes au mois d'août 1979. Il servait surtout pour les fêtes, les concerts et les bals champêtres.

La balle au gant, avec ses «Magne, Champion, Romain et Cousait» connut également une vague importante.

L'ÈRE DES GRANDS TRAVAUX

La cité Louis Delattre (médecin écrivain, né le 24 juin 1870 dans une maison de la rue du Château) est à l'heure actuelle l'ère des grands projets tels que:

- classement du clocher de l'église St Vaast après travaux de la stabilisation;
- grand toilettage de la salle des fêtes et du Château de Haussy;
- construction de bureaux pour le ministère des finances,
- parking et gendarmerie en lieu et place de Don Bosco (sur la place);
- installation de la bibliothèque dans les bâtiments restaurés de la réserve de fils de chez Scaillet (anciennes halles aux grains de la ville);
- installation de la poste chez Mestdagh après construction du nouveau magasin (route de Mons);
- installation de la police dans le bureau de la poste;
- déménagement du musée du clou se trouvant actuellement dans la chapelle du Château;
- installation d'un musée du gaz dans la cloche en maçonnerie de l'ancien gazomètre (rue de l'hospitau);
- consolidation du portique du château (travaux en cours);
- aménagement de l'ancienne commune de Leernes en maison de la Laïcité.

Ne pas oublier qu'avant l'ère des grands projets, il y eut l'ère des grands travaux tels que :

- construction d'un échangeur à 4 directions pour le grand ring et desserte pour la route à voie rapide d'Erquelinnes;
- la construction du métro (inauguré le 1er septembre 1986 par le Ministre Herman De Croo avec ses 3 gares d'arrêt aux lieux-dits; le Paradis, Fontaine et Pétria;
- l'aménagement de la route de Mons, entre Sarma et le Pétria avec : bacs à fleurs, passages protégés pour les piétons, pistes cyclables, éclairage accentué et vitesse limitée à 60 Km/h pour tous les véhicules.

L'HISTOIRE DE FORCHIES-LA-MARCHE

qui doit son nom à l'Abbaye de Lobbes et sa richesse d'antan aux charbonnages.

ORIGINES DU NOM DE FORCHIES

Les légendes sont souvent plus piquantes que la réalité. Forchies-la-Marche que nous allons découvrir, n'échappe pas à la règle. Ainsi la légende veut que pendant une bataille sur le territoire de Forchies, un soldat appelé «FORT» se retire quelques instants à l'écart pour satisfaire des besoins bien naturels. Comme la compagnie dont il faisait partie opérait un mouvement, un officier l'interpella en ces termes : « Fort, chies et marche ».

De là : Forchies-la-Marche.

En fait, si l'origine de Forchies est assez obscure, on trouve un document écrit le concernant au XIe siècle. Il s'agit de l'acte de donation fait en 1093 à l'Abbaye de Lobbes par l'évêque de Cambrai, des 2 autels du village "Forcies" et «Bologna». Forchies proprement dit, qui répond évidemment à Forchies-la-Marche, et Forchies-Bulaine, qui correspond au village de Piéton.

Forchies située anciennement sur les marches du Hainaut et du pays de Liège possédait un château fort comme la plupart des localités exposées à des incursions par le voisinage des frontières. Ce Château-ferme (cense de la Marche) dominant la vallée du Piéton est mentionnée dans des documents de 1240-1248, sous le nom de Marka (signifiant Frontière). L'abbaye de Bonne Espérance y possédait des biens et une partie de la dîme en suite des donations faites en 1215 par WALTER, Seigneur de Fontaine. C'est sans doute cette construction qui attribua à Forchies, le nom de « la Marche ».

LE «DIEU CHARBON»

Lorsque vint la grande époque des charbonnages, Forchies connut enfin son apogée économique. L'exploitation du charbon devint le centre d'intérêt de tous. Tout était organisé en fonction de lui et la vie s'organisa autour de deux puits, le N°8 et le N°10 de Monceau-Fontaine, et de l'atelier central de réparation (situé au 10) qui occupa pour sa part près de 400 ouvriers.

La population gagna sensiblement en nombre et l'on vit arriver de nombreux mineurs flamands d'abord, italiens ensuite. Comme ce fut malheureusement le cas un peu partout, Forchies connut ses catastrophes minières.

En effet, le 19 septembre 1891, vers 3 heures du matin au puits N°8, un coup de grisou fit 27 victimes, dont les 3 frères Balot.

En 1925, plusieurs ouvriers périrent dans les mêmes conditions au N°10.

On trouvait dans le village assez bien de cloutiers, petits artisans ou employés dans les ateliers de Fontaine-l'Évêque. Nous citerons quelques usines et ateliers qui virent le jour à Forchies : les ateliers Paul Frères, fabricants de grosse chaudronnerie et de machines agricoles, fermés en 1938; une fabrique de jouets lancée par Monsieur Vilain et fermée en 1935; un maréchal ferrant, Monsieur

Dubois, qui maintint sa forge en activité jusqu'après la guerre et qui devint par la suite, un café dénommé « Au Marchau »; les ateliers Fumière Frères (ancienne maison Fumière Vierset fondée en 1860 et fabriquant des chaudières à vapeur, ponts, charpentes, châssis à mollettes, wagonnets, parachutes et jeux de taquets; Aristide et Louis Moulin, fabriquant toutes les sortes d'enduits calorifuges pour chauffage central et puits de mine; une entreprise spécialisée en céramique italienne; Adhémar Ducène : fabriquant de poélerie en général; la firme Lety et Parmentier qui exploite les produits à base de béton; les laboratoires: Verelst avec la Péristaline (efficace contre les maux d'estomac, la constipation et le cortège d'affections qui en découlent), et l'asthmalgine (pour les voies respiratoires), de Monsieur Deflandre; une entreprise de construction de volets mécaniques « Mario, Renaud, Badot » convertie en fabrique de sachets : Fair Pack; deux entreprises de châssis en aluminium et plastique : Marchand et Milan, etc.

On le voit, l'activité ne manquait pas, pas plus que le travail. Hélas les choses ont bien changé à Forchies. Les puits ont fermé leurs portes, l'atelier central n'est plus que l'ombre de lui-même, la dernière clouterie indépendante, Sylvie Parfondry, veuve Homez, a fait ses dernières chaînes, il y a plus de quarante ans, les ateliers Fumière, Moulin, Badot ont cessé leurs activités. Il ne reste donc plus que quelques petits ateliers ayant survécu aux guerres et aux crises.

LA COMMUNE DE LEERNES

Il est établi que le territoire de Leernes était habité depuis la plus haute antiquité (en 1869, des archéologues exhumaient les vestiges d'un cimetière gallo-romain dont les tombes renfermaient d'intéressantes urnes funéraires) et le fait d'être à proximité de voies de communications, l'évangélisation de la région fut favorisée, dès les premiers siècles.

Le grand élan fut donné lorsque l'empereur Constantin décréta au IV^e siècle que le christianisme était la religion d'État. Au VII^e siècle, Saint Landelin déambula dans notre région et créa les abbayes d'Aulne et de Lobbes. Le territoire de Leernes dépendait de Lobbes; en effet, en l'an 690, Saint Ursmer, abbé de Lobbes, attribua à l'église de la montagne (Lobbes) les dîmes de Leernes. Unie à Fontaine-l'Évêque jusqu'aux environs du XII^e siècle (Lerna Fontanis), la terre de Leernes eut donc l'abbaye de Lobbes pour seigneur tréfoncier jusqu'à la réunion à la République Française, quant à l'avouerie, elle fut, jusque dans la deuxième moitié du XVI^e siècle, exercée par les seigneurs de Fontaine-l'Évêque.

En 1611, Denis de la Jonchière la racheta à Philippe de Croy, comte de Solre. A la suite des mariages contractés par les filles du second fils, Winand de la Jonchière, l'avouerie passa successivement à l'époux de Marie-Jeanne, Jean-Charles de Hellin, seigneur de Wassenhoven (+ 1698); à la mort de ce dernier, l'avouerie revint à la seconde fille de Winand, Caroline Sibille, épouse de Jean de Méan, dont l'une des filles épousa un baron de Goer. Le dernier seigneur de la Jonchière fut Jacques Charles Ferdinand; licencié en droit, il occupa la fonction de conseiller au conseil ordinaire de Liège en 1754. Il mourut en 1806. Le château de la Jonchière ou Joncière dominait la vallée de la Sambre et constituait ainsi un point stratégique. Il fut construit au XV^e siècle par le receveur d'impôts pour le compte du prince-Évêque de Liège. Il n'en reste actuellement que quelques vestiges.

En 1794, c'est de Leernes que les troupes révolutionnaires commandées par le général Pichegru et le général Borain Charbonnier partirent pour incendier l'abbaye d'Aulne. L'armée française venait de passer la Sambre et occupait la plaine de l'Espinette (lieu-dit de Leernes et de Landelies); pendant six semaines, les Autrichiens tinrent tête aux Français qui finirent par s'emparer de Fontaine-l'Évêque.

C'est de la plaine de l'Espinette que le général Charbonnier s'élança alors pour dévaster les abbayes d'Aulne et de Lobbes ainsi que le château de Mariemont. La misère ne tarda pas à s'installer à Leernes et grâce à un acte du 6 juin 1795, on sait que les bourgeois de Leernes et de Wespes assemblés, déclarèrent devant deux notaires que la majorité d'entre-eux manquaient de pain, qu'ils avaient vendu leurs propres biens pour se procurer du grain; ils demandaient un emprunt garanti sur les biens de la commune pour se procurer de quoi vivre.

Un emprunt de 1300 écus fut voté par tous et une somme de dix écus fut allouée à chaque chef de famille bourgeoise ; chacun donna ses bois en garantie. Le bilan économique du village peut être rapidement dressé pour la période antérieure à l'indépendance belge. Excepté une verrerie (four à verre), installée par une famille fontainoise d'origine vénitienne, dans les dépendances du château de la Jonchière et dirigée par maître Jean Colnet qui avait reçu des lettres de noblesse de Charles le Téméraire en 1467 et de Charles Quint en 1531, l'agriculture et la clouterie se partagèrent l'essentiel des activités des villageois.

Vers 1830, alors que la clouterie à la main allait progressivement perdre de son importance à la suite de l'implantation de clouteries mécaniques dans la localité voisine (Fontaine-l'Évêque), c'était une carrière de pierre à bâtir, un four à chaux et surtout le charbon dont la recherche avait été commencée en 1827, qui donnaient des espoirs de développement à la commune.

Un siècle plus tard, la S.A. des charbonnages de Fontaine-l'Évêque qui fusionna en 1929 avec la S.A. d'Ougrée-Marihaye occupait 250 ouvriers à Leernes ; au même moment, en 1937, une clouterie dispensait douze emplois. Mais l'industrie houillère avait également une fin : l'extraction cessa en 1960.

Population leernoise en 1801 : 726 habitants; en 1910: 1.879 habitants en 1976: 3.343 habitants.

LEERNES, SON ÉGLISE ET SES CHAPELLES

En 973, l'église de Leernes est mentionnée lorsque Othon II confirma les privilèges de Lobbes et la cession de l'église de Leernes, cette donation fut approuvée en 1069 par l'évêque de Cambrai.

L'église actuelle dédiée à Saint-Martin date du XVe, mais il ne reste de la construction primitive que le bas-côté droit. Le bas-côté gauche fut reconstruit en 1732 ainsi que l'atteste le millésime qui y est inscrit. La voûte du milieu semble être de la même époque. Quant au chœur, il fut reconstruit par les soins de Baudhuin Le Roy, qui fut curé de Leernes de 1610 à 1663 et la consécration de l'autel eut lieu le 30 juin 1617. Le mobilier de l'église, quoique pillé plus d'une fois, comprend plusieurs pièces qui méritent d'être signalées, entre autres, un calice en vermeil repoussé datant du XVe siècle et donné par Denis de la Jonchière.

Le 1er dimanche de mai, un pèlerinage dédié à Saint-Quirin (tribun et martyr) attirait anciennement la toute grande foule. Dès 5 heures, le matin, la route de Leernes brassait par vagues successives (suivant arrivage des trains et des trams), une marée humaine venant de toute la Belgique et même d'Allemagne et de France.

Les fidèles faisaient une neuvaine de prières à Saint-Quirin et usaient d'une eau (vulgairement appelée eau de St-Quirin) bénite spécialement en l'honneur du Saint-Martyr. Ils empruntaient le sentier faisant le "tour" de l'église où ils étaient soudoyés par les innombrables mendiants faisant teinter quelques pièces dans leur tasse en métal.

C'était en même temps, la grande ducasse, où manèges et marchands d'objets religieux se confondaient sur la place. On dansait dans tous les cafés, innombrables à cette époque.

Il n'est pas possible de déterminer l'époque où le culte de Saint-Quirin fut introduit à Leernes. Le plus ancien document que l'on possède sur ce sujet est le procès verbal de la translation des reliques de Saint-Quirin en l'église de Leernes par le doyen et le chapitre de Binche, le 25 août 1609.

De 1792 à 1794, les républicains français exercent des ravages inouïs à Leernes et dans les environs. Les objets précieux furent enlevés et les reliques de Saint-Quirin profanées. Le 18 août 1794, Charles-Joseph Motte, rendit au culte les reliques qu'il avait retrouvées éparses sous la voûte de l'église.

Monseigneur Godefroid, vicaire général du diocèse, ratifia à Mons le 4 juin 1805, tout ce qui avait été fait.

Saint-Quirin est spécialement invoqué pour la guérison d'ulcères incurables, assez souvent très douloureux, connus vulgairement sous le nom de "Mal de Saint-Quirin". Un ancien écrit (plaquette datant du 20 avril 1750 et dédié à Saint-Quirin) recommandait aux personnes atteintes du mal de Saint-Quirin de :

«On se gardera de tout excès tant de chaleur que de froidure, de toutes viandes salées, de toutes sortes d'épices, d'ail, d'oignons, de poireaux, de bettes, de tout marsage, de leur purée, de tout oiseau qui nage et vit dans l'eau, de leurs oeufs, de tout poisson vivant de la terre, comme des tanches, des

barbeaux, loches et de toutes sortes de bêtes; toutes ces choses sont contraires au "Mal de Saint-Quirin". Il faut se mettre de la confrérie dudit Saint et en garder la fête le dernier jour d'avril. »

Les feuilles de Saint-Quirin (bugle rampante - ajuga reptans) s'emploient soit pour reconnaître le mal, soit dans le cas de grande suppuration.

CHAPELLE SAINT-ANTOINE

Auprès du puits Saint-Antoine (rue de la Plagne-début du sentier menant aux étangs Baugnet-De Cooman), il existait une niche dédiée à ce Saint. Le puits qui était à margelle avait été modifié en y plaçant une pompe.

Puits Saint-Antoine

Une petite statue logée dans la niche grillée datait de plus de 130 ans. Il ne reste plus rien de cette chapelle si ce n'est qu'un petit muret en briques. Certains bruits courent dans la localité qu'une équipe de volontaires bénévoles ferait ressusciter cette chapelle.

LA CHAPELLE NOTRE-DAME DE GRÂCES

Celle-ci, dont l'entretien laissait grandement à désirer, se trouvait sur la place communale, au fond est, coin des rues Alexandre Berteaux et Grand'Place (anciennement rue des Combattants), en face du chevet de l'église. Elle avait comme dimensions environ 4 mètres sur 3 mètres et 3 mètres de hauteur. Sa façade avait un portique soutenu par deux colonnes monolithes. Sa toiture était en ardoises, mais on les avait remplacées par du carton bitumé et malheureusement, cela menaçait de s'effondrer aux prochaines intempéries.

La propriété de ce monument fut discutée jadis entre la commune et la Fabrique. Le tribunal a donné l'usage des lieux à la Fabrique, mais en ce qui concerne la propriété, il a demandé à chacune des parties de présenter ses droits. La chose en est restée au point mort.

On ne connaît rien de précis concernant l'origine de cette chapelle. Il est probable qu'elle appartenait jadis à la famille Dormans qui en aurait fait don à la Fabrique, en même temps que des terrains et des bâtiments existant encore actuellement et connus sous le nom de « Maisons de Fabrique ». Mais il est difficile, voire impossible de recueillir à ce propos des preuves irréfutables. Il y eut jadis des inscriptions, mais les intempéries en avaient amené la disparition.

L'intérieur contenait un autel Renaissance surmonté d'une Vierge à la tête inclinée à gauche, et dont les mains étaient tendues le long du corps. Deux chandeliers achevaient le mobilier. Les deux processions paroissiales : Fête-Dieu et 15 août, s'y arrêtaient. Autrefois, c'était là que le clergé faisait la levée des corps lors des enterrements venant de la direction de Wespes. Le cercueil était déposé dans la chapelle, puis porté en civière à l'église.

Cette chapelle a été démolie en 1959.

LE CHRIST DE PITIÉ (appelé Bon Dieu de Pitié)

Également sur la place communale, adossée à l'église paroissiale, se trouve une chapelle d'un genre un peu spécial, sous une toiture en ardoises avec porte à barreaux de fer et treillissée. Elle est très ancienne et elle fut restaurée en 1947-48, en même temps que l'église dont elle semble faire partie, sous la direction de M. l'architecte Simon Brigode qui transforma également en 1954, le château de Fontaine-l'Évêque en Hôtel de ville. Elle contient une belle statue en bois (restaurée en 1937 par Gérard Jacob) représentant un Christ assis couronné d'épines et les poignets liés. Sa hauteur est de 106 mm.

CHAPELLE SAINT-MARTIN

Rue Caebergs (anciennement rue des Combattants), percée dans le mur des Jardins des « Maisons de Fabrique » (mur ceinturant la cour de la salle paroissiale), est une niche cintrée d'environ 75 cm et sur 50 cm. C'est la chapelle Saint-Martin, qui fut jadis murée, débouchée un peu avant la première guerre et rebouchée en 1975. Elle contenait une peinture sur toile, due au pinceau de M. Jacobs et représentant l'Évêque de Tours partageant son manteau. Sa base est formée par deux pierres verticales surmontées d'une autre horizontale.

CHAPELLE DE LA BIENHEUREUSE VIERGE

Dans son « Histoire de Leernes », l'auteur A. Gosseries, qui étudia toute la région, parle du château de la Jonchère et dit qu'il existait une chapelle castrale dont l'autel était sous l'invocation de la Bienheureuse Vierge, de Saint-François et de Saint-Denis. L'existence de cette chapelle est établie par un acte en date du 22 décembre 1671, par lequel Jean-Charles de Hellin, seigneur de la Jonchère, haut avoué de Leernes à qui appartenait le droit du patronat, conféra à Jean Bouttefeu, clerc du diocèse de Liège, l'autel castrat et le rectorat du Château aux charges ordinaires, et avec les droits et revenus y annexés. Jean Bouttefeu succéda à Maître France du Porcqz, pasteur de Hautrages, qui avait donné volontairement sa démission le 15 décembre 1671. Il ne reste plus rien de cette chapelle. Le Château lui-même est devenu un massif de maçonnerie sans aucune symétrie.

RUE DE LA PLAGNE N°40/42

Il existe dans le mur de cette propriété une petite potale dont la base est formée par deux colonnes de pierres verticales surmontée d'une autre horizontale (presque identique à la chapelle Saint-Martin citée plus haut). Elle fut probablement construite avec des pierres provenant de l'Abbaye d'Aulne quand celle-ci servit de carrière après la destruction, par les « Sans-Culottes » de l'Abbaye dans la journée du 14 mai 1794. Cette chapelle était abritée par deux tilleuls qui furent

Les tilleuls abritant le puits Saint-Antoine furent également abattus à cette date, il furent replantés par après. Une vierge de Notre-Dame de Lourdes fut remplacée en 1990 par Pierre-Joseph Lafourt. La niche est protégée par un demi-globe en plexi.

RUE DE LA HUTTE, face au home « Belle Chasse».

Une chapelle a été construite peu après la construction du château. Elle appartenait à la famille Dewandre-Croquet. C'est une construction en briques blanchies surmontée d'une croix en fer, abritée à l'arrière par deux marronniers et à l'avant par deux tilleuls. Elle a comme dimensions: 3,80 m de largeur, 6,20 m de profondeur et 4,50 m de hauteur. Sur la porte d'entrée ainsi que sur le fronton, des fers forgés représentant des anges incitent le promeneur à se recueillir dans la chapelle. A l'intérieur, une Vierge noire entourée de statues d'anges repose sur un autel.

« BELLE-CHASSE » - «MAISON DU BOIS» «CHÂTEAU DE WANDRE » - «HOME PAUL CROQUET»

Suivant l'époque et les propriétaires, des noms différents ont été donnés pour citer le même bâtiment transformé au fil du temps. Au lendemain de Waterloo, en 1815, un De Robaulx, officier de Napoléon installa un pavillon de chasse. Vers 1838, la propriété fut cédée à la famille Dormans de Leernes. L'habitation fut agrandie et entourée d'un large fossé rempli d'eau alimenté grâce à une source. Un pont-levis en défendait l'accès. La propriété avait alors une superficie de 154 ares. En 1858 on l'appela « La maison du Bois». Ce sera ensuite Monsieur P. de Wandre, administrateur de sociétés, qui en fera l'acquisition et qui transformera l'habitation en une résidence d'été.

Dès lors on l'appellera Château de Wandre». Le château deviendra ensuite propriété de Monsieur Paul Croquet, héritier par alliance, sera appelé « Home Paul Croquet » et servira de centre pour colonies de vacances. Enfin, le château est racheté en 1979 par le chanteur Franck Olivier et transformé en home pour vieillards. En 1989, le home changea de nouveau de propriétaire et s'appelle actuellement le « Home Belle Chasse ». C'est face à ce bâtiment que l'on retrouve la chapelle citée en dernier lieu.

DES HOMMES QUI ONT PASSÉ DANS L'ENTITÉ

BENOÎT FAUCONNIER

Compositeur wallon (une rue de Fontaine rappelle son souvenir). Benoît-Constant Fauconnier naquit à Fontaine-l'Évêque, le 28 avril 1816, et commença très jeune l'étude de la musique. Élève du conservatoire de Bruxelles, il y devint, à 18 ans, accompagnateur des classes de chant. Après une tournée de concerts en Belgique et à l'étranger, il fut nommé, en 1840, accompagnateur à l'Opéra de Paris. Rentré en Belgique, il accepta, en 1843, les fonctions de maître de chapelle et de professeur de musique des enfants du prince de Caraman-Chimay. Il effectua, par la suite, des voyages à Rome, à Paris et à la Cour de Saxe, ainsi qu'une tournée en Hollande. Il mourut à Thuin, le 24 août 1898.

L'oeuvre de Benoît-Constant Fauconnier est assez abondante: ouvrages didactiques, pièces pour piano, deux opéras : «La Pagode» et « Le Sorcier », des cantates, des motets, un «Requiem », et une « Messe du Sacré-Cœur », qui semble avoir été appréciée à l'époque. Citons aussi la «Fantaisie concertante» pour piano, violon, violoncelle et clarinette ou flûte, et le «Sextuor facile, récréatif et concertant » pour piano, deux violons, violoncelle, flûte et contrebasse, composé pour les enfants du Prince de Caraman-Chimay.

Un monument érigé à sa mémoire fut inauguré le 29 juillet 1900. Il est situé à l'intersection de la drève des Alliés et du chemin du Berceau à Thuin. Une rue de la Ville-haute, au quartier du Crépion, fut par la même occasion, dédiée à ce musicien dont le souvenir est souvent évoqué encore dans la petite cité sambrienne. En 1956, lors de leur premier récital musical, les artistes de Thudinie avaient inscrit au programme une œuvre de B.C. Fauconnier : «Le Grand Duo de Concert pour piano et violoncelle». Sur un thème de Bellini, cette œuvre composée et dédiée à la Princesse Rosalie de Caraman, avait été créée au Conservatoire royal de Bruxelles par l'auteur lui-même et I. Deneffe.

LOUIS DELATTRE

Une rue et une fontaine rappellent sa mémoire

C'est à Fontaine-l'Évêque que naquit Louis Delattre en juin 1870. Son père, fils d'un fermier d'Houdeng-Aimeries, courtier en vins, avait épousé la fille d'un flamand de noble origine, le lieutenant Van Remoortere qui, s'étant épris d'une jolie boulangère, avait dû donner sa démission. Pendant que son mari visitait la clientèle, la mère de Louis Delattre gérait un important magasin où, les jours de marché, les paysans achetaient les marchandises les plus diverses. Ce magasin se situait dans la Grand-Rue. Son enfance s'est déroulée profondément heureuse dans une sorte d'extase, sans maladie, sans catastrophe, au milieu

de bonnes gens qu'il connaissait pour les avoir côtoyés dans les rues calmes de son village et dans la boutique de sa mère. Dès son plus jeune âge, il observe les choses et les êtres avec attention, avec amour et volupté.

D'après lui, c'est son père qui lui ouvrit le grand livre de la vie. Quant à sa mère, il a réfléchi seulement dans sa vieillesse, qu'elle était le foyer radieux de sa vie.

Il fréquenta l'école communale du Trieu du Bois, qu'il évoqua en traits émus, puis le Collège communal de Charleroi. Se révélant déjà brillant élève, il passa à l'Ecole Vétérinaire de Cureghem et enfin, à la Faculté de Médecine de Bruxelles, Avid de savoir, élève brillant, doué de facultés puissantes, intelligence, sensibilité, mémoire, il conquiert régulièrement ses grades tout en participant à la vie intellectuelle de la capitale.

Médecin des prisons de St Gilles, inspecteur de l'hygiène, chroniqueur médical, il se donna sans compter à l'art médical et à l'art littéraire. Ses romans et chroniques médicales lui valurent un fauteuil à l'Académie Royale de Langue et de Littérature Française. Pour ses chroniques et causeries médicales, il puisait dans son imagination des historiettes et des croquis afin d'illustrer son exposé. Il était né conteur comme des Ombiaux, un conteur qui abrite un peintre et un poète lyrique et dont la parole retrempe l'esprit dans l'optimisme. Ses contes, notamment ses « contes à St-Christophe », dont l'action se déroule à Fontaine-l'Évêque ou dans les environs ainsi que son bel essai «Le Pays Wallon » inspirent un vif amour de la terre natale; et vers la fin de sa vie, cet amour s'étendit à toute la Patrie belge, lorsqu'il se fut avisé qu'en lui, le sang flamand se mélangeait au sang wallon.

Louis Delattre, mourut à la tâche en 1938, le soir d'un dimanche de décembre, d'une congestion causée par le froid au retour d'un voyage à Neufchâteau, où il avait fait une causerie de vulgarisation sur l'hygiène. Il fut remplacé auprès de l'Académie Royale par M. Marcel Thiry.

Ses oeuvres connurent un grand succès et parmi celles-ci on notera : Croquis d'écolier (1888); Contes de mon village (1891); Les miroirs de la jeunesse (1894); Une rose à la bouche (1895); Marion-nettes rustiques (1898); La loi du péché (1899); Le jardin de la sorcière (1906) en collaboration avec Louis Delattre, d'après les contes des frères Grimm-Fanny (comédie en 3 actes 1907); La mal vengeance (1907); Le roman du chien et de l'enfant (1907); Avril (1908); Le jeu des petites gens (1908); Le Prince grenouille (1908); Les carnets d'un médecin de village (1910); Le Pays Wallon (1911); Contes avant l'amour (1911); Les petits contes en sabots (1911); Le jardin du docteur (1911); Le parfum (illisible); Du côté de l'ombre (1925); Bichette (1925); La pirporelle (1925); Le trésor de la fruitière (1925); Le fil d'or (1926); Les vers luisants; Les pieds nus; Grains d'anis; Plus est en vous ...

HIPPOLYTE CORNILLE

(nom donné à la Place des Écoles, anciennement place du Trieu des Bois).

Né le 3 mai 1861, décédé le 12 août 1928.

Régent honoraire de l'Ecole Moyenne de Fontaine-l'Évêque - Directeur honoraire de l'Ecole industrielle de Fontaine-l'Évêque - Inspecteur-Adjoint de l'Enseignement Technique du Hainaut - Membre du Conseil de Perfectionnement de l'Enseignement Technique du Hainaut - Membre de la Commission administrative de l'Université du Travail - Membre du Conseil d'administration de l'Athénée du Centre et du Lycée Warocqué - Officier de l'Ordre de la Couronne.

LES SOBRIQUETS (spots) DE L'ENTITÉ

Définition : surnom donné le plus souvent par dérision. Il rappelle ou définit un trait de caractère, une profession, une provenance du personnage

Familles > Sobriquets

DURIEUX > LES TCHARLIES

CLAUSE > ARILE DU NOTAIRE

HANUS > EL BOUCLOT

DEXPERT > COW BOY

DEPREZ > EL QUÈQUÈ

LECLERCQ > EL CHUFFLOTEUX

VERMEIRE > BARON FICELLE

PIERON > BARON CHAUDRON

DELTENRE > KARABAUT

DAUBIE > T'CHAUSSE PATTE

BALSAUX > KALIDA

GUILLERY > PATT'A RESSORT

MICHEL > EL BONGO

ROLAND > GOGINAT

DUBOIS > EL MARTCHAND D'BURE

ANTOINE > FANFETTE

CAMBIER > LES MANANTS

NAJER > QUETTE INRI

ROSINE BOLLE > SANS CLITCHE

SIMON > QUARANTAN

LAURENT > MON GROS

PARFONDRY > EL GRAND CASAQUE

DERWIDUÉE > LALUE

MORALES > MAKIA

LANQUART > EL BINCHOU

BASTIN > EL BOUC

ANDRÉ > SANDRIN DU BALLON

ROMAIN > EL VIA

DUCÈNE > EL CHON

HAINAUT > FICHTON

HAINAUT > BLANC DU GENDARME

ROSE > BREGETTE

ENGLEBIENNE > PICHATTE

FRANCQ > EL BLEU

APPART > PROUTTE

MICHEL > BONAPART

DUVIVIER > SIMPAIR

STAELEN > PATTE A CHONETTE

ROLAND > LES GAUNIAS

LEMPEREUR > EL TUNÉ

LAFOURT > LES TUTUT (le grand-père appelait les voitures Tûtût)

WARMONT > EL ROTI

CAUDRON > EL BORIN

BAUDOUX > EL ROUCHAT BABOT

DELVAL > VASE

WARMONT > GOGO OU BAYOT

MASCAUX > EL BLANC

BRASSEUR > MAGNE

MARCELLE > JUSTINE BLANKEPRONE

MAURAGE > EL FIEF

HENNE > CIVETTE

DUVIVIER > NANA

MICHEL > LES LAPINIERS

GILLARD > LE BARIGOT

GODESSART > TINTIN

DONNAY EL BLANC DONNAY

HERBOTS > GUSTINE A LOQUES

BOLLE > KAIBO

HOLOFFE > EL BRAS

DULIÈRE > EL TONNELLI

DUFOUR > SANS PAGNE

GÉRARD > EL DGERAU

MANDIAUX > CHICHILLE MARIADJE

FRENNET > MARTIN

ANDRÉ > JEAN-LOWI

JAUPART > EL CANARI

JOURDAIN > EL BARONNE

VANDENBERGHE > BATISTE A BAUDETS

HENNAUT > VICTORIEN AL MOUSTAAT

ROLAND > FRED GAULOIS

STASSIN > LES CANIVETS

LOUIS > TOTOR

VAN HAL > BINBIN

WATTIER > LES PAUL AU BRAIN

CHEVALIER > BATIST A GUETTES

DEXPERT > CHAUDRONNIAT

NAVES > CALONNIERS

SNAPE LOUISA > CROTTE

DUMONCEAU > HERAULE DU MOULIGNAT

QUERTINMONT > MARCHAND D'RAMONT

DEWAMME > ZIRÉ BUZÉTTE

FÉVRIER > BIBI

ROLAND > ROCLO

VILES > ELIOU

GODEFROID > EL GUIDE

? > EL MAILLTÉ

DELHAYE > ZELF

JONQUIÈRE > POLON

MONTIGNIES > L'ACCOUPLÉE

DELCOURT > EL PIQUÉ

GHISLAIN > DONIS OU CAILLOU

CARETTE > QUANKA

SOHIER > POTÉ

VERTENEUIL > EL TOHIOU

NAGELS > NAMÉ

DELAITRE > EL SOHIEU

HENNAUT RAOUL > EL GOÏ DINDON

PIRET > EL CURÉ

FRANCQ > TCHIROU

BABETTE > EL TOTO

Mme BABETTE > EL BINETTE

BABETTE MARCELLE > MAQUÉE

BEUGNIES > EL FLO

Mme BEUGNIES > EL FLOCHETTE

ROVILLARD > EL GRANDRIEN

LEJEUNE > EL MAIEUR DE BAILLISAUX

CONIN > BARETTE

ANDRÉ > EL ROUCHAT FRERO

ROMAIN > EL ROUCHAT JEAN L'BLANC

CAUDERLIER > CAILLAU

POLIART > EL ROUCHAT DEL SINS

LEPOMME > BATIST SIPTIT

ANTOINE > GUEUX-GUEUX

DURIAUX > EL VAILLANT

GANS > EL GROS LANTIN

NICAISE > LES BERGIS

THIBAUT > LES BLANCS MARTINS

ANDRIS > EL COLAU

LIGOT > EL MARTCHAN D'FILET

AUBRY > MENÉE A TCHIN

FILVOYE > PINE TULULUTE

VANDEKERKOVEN EMILE > GNOUF-GNOUF

JOSSE > MANU

? > MARIE DU BALLON

? > EL PEROU

? > JUSTIN DE LAMPION SPOTCHI

Liste des sobriquets faisant suite à celle parue en novembre

BOSSEAUX: TOM

GOLENVEAUX: PIPETTE

HUBINON: BOUBOULE

WIOT: HIRO HITO

TAHON : EL PELE

NAVEZ: MALBROUG (du grand Mouligneau)

GANTY: LES MUCHIS

SCAILQUIN F.: EL MAÏTÉ

LEMPEREUR: FINE CHAUSSETTE

DAIVIERE: EL POUILLETÏ

DUMONCEAU: MOUMOUCHE (café du coin rue beaulieusart et route de Mons)

GLINNE (de Forchies): LES CHALÈS

CHAVÉE: EL BARON

DUFRASNE: EL T'CHAT

Café, rue du marché (mutualité catholique): GUSTAVE DU BALLON

FAMILLE DU BLEU

CONREUR E.: EL DOCHELÎ

BRULET: GADOYE

DURIEUX A.: EL GORLÎ

LEPAPE: LES MARCHAUX

EVA DU MAUSTITCHI (ferme de la rue Dupré)

DEXPERT G.: EL CANTONNIER

EL GRAND RENÉ, EL GRAND ZANTE, EL GRAND GHISLAIN:

TOUS DU LONG DES BOIS.

ON ALLAIT BOIRE UNE PINTÉ À L'CANNE ÉLECTRIQUE.

FLIES F.: BOUBOULE

WANSART: CHEZ COUSIS (café de la rue du Repos)

FAYTS H.: BÉR DU PÉROU

BALSAUX: KALIDA

CORON DU BLANC PORION: (PÉTRIA)

FÉVRIER: EL ROUCHAT LAMBERT

PLUMET A.G.: BAZACK

MARIE CHAQU'A TOUR

MATHIEU: EL CHARRON

DUSSENNE: BRUXELLOIS

CORON DU GROS HENRI (route de Mons, face à Sarma)

RENARD Henri: EL POILU (ayant combattu en France en 14/18)

PHILOMÈNE À LA MOUTARDE

LEROY F.: CAPORAL

CLAUSE A.: YONYON

PIRAUX LES CHÂLES CHÂLES

CHEZ CORDIER L.: AU BÉTON

POLAERT — MAILLETÉ

SOHIER — COHI

ERNAUX — JARNEAU

LIARD: ALEXANDRE TRAM

PIETTE: MARCHAU

WILLIAME: BECHA

BRASSEUR: BEKA

HECQ: CORDI

HAUPENS: JEAN PEN

LEPAGE: BARBU

LECOQ: EL BLANC

JOURDAIN: NELLY AYÉ EL GROSSE PIPE

(marchande de tabac, rue de la Bouverie)

SAUSSEZ: CAILLE (café place de la Queue)

LEDOUX: VICTOR DU BON GRAIN

SEMAILLE: GORLI (Bourelhier, rue de la Bouverie)

BOULANGER: EDMOND DU GRIS

(chaudronnier rue d'Henrichamps)

GAUNIA

CHUFERLU

HAINAUT R.: FICHTON

MALVINA :PAIX, GUERRE

DÉSIRÉE DU CANTONNIER (café du Nord, au Pétria)

MARIA DU GROS (Jolibois)

GRAND COLA (La Plagne à Leernes)

RECTIFICATIONS: CROTTE, était le sobriquet de LEMAL et non de SNAP (contact novembre)

Les habitants de Thuin ville basse s'appelaient les MAKAS et non les MOKAS (contact décembre).

Le château de Forchies-la-Marche

Situé au sommet d'un plateau champêtre, il s'impose à l'ouest du village de Forchies. Un long chemin caillouteux y mène toujours. Planté à la frontière du comté du Hainaut duquel il ressortait au ^{XV}e siècle, et de la principauté de Liège, il a été la propriété de Philippe Denrekode en 1626 avant d'échoir aux Rodoan, dont Adrien François Isidore Joseph, qui fut créé comte de Rodoan et de Forchies en 1755 (année de son mariage avec la chanoinesse d'Andenne : Marie-Charlotte-Gabrielle de Rouveroit).

On ignore toujours la date de construction de ce château, toutefois La-Marche est mentionnée sous le nom de «Mark» dans des documents de 1240-1248. L'abbaye de Bonne-Espérance y possédait des biens et une partie de la dîme. Les bâtiments que l'on voit encore (tour S.E.) existaient déjà en 1391. A cette date, le 10^e seigneur de Fontaine, Baudouin V de Hennin y fonda une "capellerie" le 5 juillet de cette année.

Au ^{XIV}e siècle, le château appartenait aux seigneurs de Fontaine-l'Évêque.

Au ^{XVI}e siècle, le domaine fut transformé en ferme et il semble bien qu'il fût détruit en 1554 lors de l'invasion dans nos contrées des troupes de Henri II de France. Presque tous les châteaux et églises de notre région (Binche, Trazegnies, Mariemont et Fontaine) avaient été assez fortement atteints par les luttes entre le roi de France et Charles-Quint. Étant donné l'allure générale des bâtiments existant encore de nos jours, il y a lieu de supposer que les réparations et restaurations qui lui donneront l'aspect actuel datent de la 2^e moitié du ^{XVII}e siècle (1680) en même temps que ceux réalisés à l'église St-Christophe et au château seigneurial de Fontaine-l'Évêque.

La ferme fut construite en 1805. Les maisons des serfs sont toujours habitées. Le château-ferme de La-Marche, qui était la propriété de la comtesse de Rodoan, duchesse de Brancas de Lauraguais, fille du dernier seigneur de Fontaine, fut acquis par la famille Roussille (1810).

Après avoir été de nouveau la propriété de plusieurs familles nobles, il fut racheté par la société anonyme des charbonnages de Monceau-Fontaine en 1920 et resta à l'abandon jusqu'au moment où il fut racheté par Monsieur Haveau de Piéton, puis par un autre particulier qui restaure actuellement ce qui est encore possible de restaurer. La tour S.E. et une partie de l'aile de l'entrée appartiennent encore à la forteresse médiévale (^{XIV}e s.).

L'épaisseur des murs de la tour (3 niveaux) qui atteint 1,80 m dans la cave et 1,40 m au rez-de-chaussée, les 3 archères dans la cave et la rareté des percements témoignent assez de sa destination défensive.

Dans les caves qui sont accessibles depuis la tour, un grand puits (14 m) assurait l'approvisionnement en eau.

Au milieu de la haute-cour, l'existence d'autres caves devenues malheureusement inabordables, pourrait indiquer l'emplacement hypothétique d'un donjon plus ancien dont toute autre trace aurait disparu.

Un porche décentré creuse désormais l'aile d'entrée, réaménagée et en partie reconstruite en 1811; millésime des ancras, qui daterait aussi la reconstruction du château. L'intérieur est dépouillé de ses cheminées, de ses parquets et de ses rampes d'escalier. Seuls des stucs de style Louis XIV, fort détériorés d'ailleurs, rappellent aujourd'hui la richesse et le luxe de nombreuses pièces qu'abritaient les ailes et les tours du XVIIIe siècle. Comme on peut le remarquer, ce château eut 2 phases de construction : guerrière au XVe s., résidentielle au XVIIIe s.

LES QUATRE CHARBONNAGES DE FONTAINE-L'ÉVÊQUE

PUITS N° 1 - PÉTRIA

Les travaux de recherche de la houille furent exécutés dès 1863 par la famille Leroy et M. Auguste Dufranne. Le terrain houiller fut atteint à 63 m de profondeur. En 1866, on y creusa d'abord un puits servant de retour d'air. Un second puits destiné à l'extraction fut commencé en 1867. En 1868, une machine d'extraction à vapeur fut installée. Un triage-lavoir traitait les charbons du n°1 et du n°3 (reliés entre eux par un transporteur avec infrastructure en béton). Le bougnou du puits d'extraction atteignait 910 m et l'on déhouilla jusqu'à 900 m. Les gérants ont été respectivement M. Grosfils, Lagage, Adan et Lhoir. Le charbonnage fut définitivement fermé le 15 mars 1964. On y extrait encore actuellement du grisou qui, mélangé à du méthane, est renvoyé dans les conduites de gaz d'Intercom. A signaler également qu'un tir couvert dénommé "Cercle de Tir Fontainois" a été installé depuis le 28 avril 1981 dans un local situé dans la cour à bois de ce charbonnage. On y pratique le tir sportif : armes de poing tous calibres et carabine 22.

PUITS N° 2

Le siège fut décidé en 1873 au lieu-dit "Calvaire", à la limite de Fontaine et d'Anderlues. Le creusement du puits d'aérage débuta le 15 juillet 1875 et celui du puits d'extraction l'année suivante. Dès 1879, commença le raccordement de ce siège à la gare d'Anderlues. Un triage lavoir traite ses propres charbons. Le bougnou descend à 1200 m mais on n'extrayait que jusque 1180 m. Ce charbonnage fut fermé au début des années 60.

En 1966, l'entreprise "Surchiste" s'installa dans les bâtiments afin de lancer la fabrication de briques à base de schistes de terrils. Malheureusement, cette entreprise ne fut qu'éphémère. Depuis quelques années, une exploitation du terril a pour but de récupérer les matières combustibles destinées aux centrales électriques.

PUITS N° 3 - HOUGAERDE

Le sondage de la Hougaerde fut pratiqué en 1906. L'installation du siège par la société anonyme des charbonnages de Fontaine-l'Évêque ne fut décidée que le 31 janvier 1910. Le charbonnage ferma ses portes le 15 mars 1964.

Le puits d'Hougaerde fournissait du trois-quarts gras : 13.000 tonnes par an (1928).

PUITS N° 4

Il fut créé peu de temps après la première guerre mondiale, vers 1920, sur la rive droite de la Sambre, en face du hameau d'Hourpes où s'activaient, à cette époque, d'importantes installations sidérurgiques. Il était destiné à approvisionner en charbons l'usine d'Hourpes qui faisait partie de la Société Anonyme des Usines Bonehill à Marchienne.

Après la guerre, cette industrie produisait 200 T d'acier et 80 T de tôles finies par jour de 8 heures. Cinq cents ouvriers y travaillaient. Le charbonnage occupait 15 mineurs et une trentaine de chargeurs. Le puits d'extraction avait atteint 860 m de profondeur et était entré dans le houiller vers 600 m.

On allait commencer une galerie à 845,5 m quand un grave accident s'y produisit (explosion et inondation) entraînant la mort de plusieurs mineurs. Quelques années avant 1930, la Société fit faillite, ce qui entraîna la fermeture du charbonnage. Il ne reste à présent que quelques substructures occupées actuellement par un dépôt de matériaux de construction et un quai de chargement ou ruine situé le long de la Sambre.

L'HISTOIRE MILITAIRE DE FORCHIES-LA-MARCHE

Du 14^e au 16^e siècle, l'histoire locale est intimement liée à celle de Fontaine-l'Évêque, bien que les deux villes dépendent de seigneurs différents (les "de Lannoy", les "de Hennin", les "de Broy" et les "de Hamal").

Fontaine faisait partie de la principauté de Liège depuis 1155 tandis que Forchies relevait directement de la cour du Hainaut. Des contestations surgirent au sujet de la possession de Fontaine longtemps après la mort de Frédéric Barberousse.

En 1457, Philippe Le Bon, comte du Hainaut prétend s'approprier la ville. Le seigneur Baudhuin de Fontaine se rallie à Philippe Le Bon mais le prince-Évêque ne l'entend pas ainsi : En 1458, il envoie des troupes pour investir la ville. Cette mesure paralyse quelque peu les intentions de Philippe Le Bon mais en 1465, le calme est rompu et le comte du Hainaut riposte en envoyant des troupes à Trazegnny et Forchies.

C'est dans ce village que les armées se rencontrent. Au cours des combats, l'église de Forchies construite en l'an 1000 (autel de Bulonia) fut détruite entièrement.

Elle était construite en retrait de la rue Dassonville et touchait aux prairies de la ferme Bizet. L'église actuelle date de 1864/65 tandis que celle des Trieux date de 1913.

Au cours de la guerre entre Charles V et Henri II, les français, après avoir détruit Dinant se jetèrent sur le Hainaut. Ils campèrent autour de Fontaine-l'Évêque et de Binche et occupèrent les plus beaux châteaux et les maisons des gentilshommes. Le feu embrasa le magnifique domaine de Mariemont. La tradition affirme que c'est le 21 juillet que le Château de Forchies fut incendié. A cette période succéda une période de calme qui dura jusqu'en 1604. Pendant ce temps, un château (l'actuel château ferme) fut reconstruit en face des ruines de l'ancien château fort. Le 13 mai 1604, 15 compagnies de hollandais qui parcouraient le Hainaut campèrent à Forchies. Ils y restèrent deux jours et deux nuits et s'y livrèrent au pillage, commirent des dégâts de toutes espèces.

Le comte de Middelbourg quitta le château car le calme n'y régnait qu'en de courts instants. En 1604 encore, un cataclysme d'un tout autre genre éprouva le village. Un orage épouvantable se déchaîna sur les villes de la région. Le greffier de l'époque raconte les dégâts causés par l'ouragan: "le 26 août 1609, vers 16 h, un orage d'une rare violence s'abattit sur la localité, la toiture de l'église et des maisons furent entièrement détruites, la grêle tombait avec une telle violence qu'il y avait du danger à rester en dessous. Les moissons furent fauchées et perdues, les arbres des bois déracinés, les personnes surprises aux champs étaient en danger de mort. Cet orage dura 1.30 h"

En 1636, la peste fit son apparition en décimant une grande partie de la population. En 1646, les armées françaises occupèrent toutes les terres sambriennes ainsi que le village de Forchies. En 1652, une bataille mémorable fut livrée sur les territoires de Forcies et de Piéton. Condé y mit les armées espagnoles en déroute. Une compagnie (escadron de cavaliers) logea à Forcies. La ville dut fournir le fourrage et ce, par ordre du comte Bacquoy. En 1654, les soldats de Holbacq occupèrent le village pour empêcher le désordre et le pillage. Dans la nuit du 4 juin 1654, durant le siège de Thuin, un assez grand nombre de femmes et d'enfants affluèrent dans la région. On les reçut et on les appela "Les affligés de Thuin". Toutes ces luttes avaient complètement ruiné la région aussi, le prince-Évêque et la Cour de Mons firent des réclamations auprès du Roi de France Louis XIV qui s'en soucia fort peu.

Le 20 avril 1669, la compagnie Lebrun fut envoyée en garnison dans la contrée, le château fut occupé et ordre fut donné à la population de recevoir les soldats et de les loger en les nourrissant. Lors de la conférence de Lille, en 1672, les commissaires français décidèrent que le château et la ville appartenaient à la France comme dépendance de Binche.

Cet état de chose dura jusqu'en 1670, date à laquelle le traité de Nimègue restitua à l'Espagne, Binche, Charleroi et toutes ses dépendances. En 1693, après la bataille de Neerwinden, le maréchal décida d'assiéger la ville de Charleroi. On fit arriver du camp de Trazegnies l'aile gauche de l'armée française qui cantonna entre les villes de Landelies et Piéton.

Après la prise de Charleroi qui se rendit le 2 octobre, les troupes marchèrent vers Tournai en dévastant et pillant tout sur leur passage. Une disette s'ensuivit en 1698. Une autre en 1709 causa à Forchies une misère extrême. Les mouvements révolutionnaires de 1789 s'étendirent au paisible village de Forchies.

Les habitants engagèrent des patrouilles pour soutenir la police rudimentaire et se mettre à l'abri des malveillants. Le 29 novembre 1790, on ordonna de mettre des lumières aux fenêtres des maisons depuis 5 h du soir jusqu'au jour afin de faciliter l'action des patrouilles. Au carnaval de 1792, il fut interdit de se masquer et de se déguiser. Tous les divertissements susceptibles d'ameuter le public furent strictement interdits sous peine d'emprisonnement immédiat.

En 1792, les autrichiens refoulés par les français s'établirent à Forchies. Les vainqueurs prenaient position sur Lernes et Landelies. Jusqu'en 1793, le territoire communal fut occupé tantôt par les français commandés par Pichegru et Charbonnier, tantôt par les autrichiens. C'est du camp de l'Espinette situé sur les hauteurs de Lernes que les troupes de Charbonnier allaient incendier les abbayes de Lobbes et d'Aulnes, le château de Mariemont. En 1794, Forchies fut occupé par les français sous le commandement de Marceau.

Le 13 mai, les soldats français durent abandonner leurs positions et repassèrent dans Marchiennes. Cependant, peu après, Forchies et les environs furent repris par les français (division Marceau). On y planta l'arbre de la victoire et le 3 (septembre) thermidore de l'an 2 au son des cloches et des musiques. Cette joie ne fut pas de longue durée, en effet, la ville de Binche taxa son district d'un impôt fort élevé. L'église fut détériorée et les objets vendus. L'ancienne forme communale fut abolie et une nouvelle division territoriale fut établie. Tous ces bouleversements ne tardèrent pas à porter leurs conséquences. La misère éclata vers le commencement de 1795. Pendant la période napoléonienne, la commune traversa peu de crises. Les impôts furent plus élevés mais les fêtes plus nombreuses. En 1815, les prussiens prirent possession de Forchies. C'est dans l'allégresse que le changement s'opéra et l'on cria "VIVE SA MAJESTÉ" au Roi des Pays-Bas. Le revirement d'idées se justifiait car les français imposaient trop lourdement les habitants, à tel point que le Seigneur de Brancas, Seigneur de la Marche dut à cette époque (1814) payer à lui seul la somme de 7000 F. Des troubles éclatèrent pendant la période hollandaise.

Pour y mettre fin, les armées durent intervenir et un gibet fut dressé au lieu dit "place du gibet" où plusieurs exécutions eurent lieu. Forchies ne prit aucune part aux événements de 1830, mais lorsqu'après les journées glorieuses de septembre, on apprit que les hollandais étaient chassés du pays et que la Belgique était libre, la population laissa libre cours à sa joie et on organisa des réjouissances qui durèrent plusieurs jours.

Vu que Forchies est situé hors des grands axes routiers, le village a été tenu à l'écart des deux grandes guerres.

Il est cependant à signaler quelques faits qui se sont déroulés durant la guerre 40/45. D'abord, en 1940, lors de l'invasion allemande, quelques bombes sont tombées près du pont de Mouligneau. En 1944, après un sabotage à Piéton, une rafle eut lieu. Des innocents furent emmenés à Casteau, puis en Allemagne, Maurice Guillaume n'en revint pas, aussi Henrottin et Vandenbruwaene que l'on n'a plus jamais revu depuis leur arrestation.

Il ne faut pas oublier les groupes de résistants qui risquèrent leur vie pour nous rendre la liberté. Trois groupes existaient à Forchies, d'abord le Groupe G (groupe Général de Sabotage) avec entre autres Robert Denis, Miot, Fernand et Marius Renotte, Marcel et Maurice Wauquier, Raymond Badot (policier), Quinet, T'Chonck, Robert Gd-lis, René Allard, Despontin, Baudoux, Ferdinand Dubois, Gilbert Durieux. Ce groupe appelé à la rescousse lors de la bataille du teruil à Fontaine a grandement contribué à la reddition des allemands occupant le bosquet. Les deux autres groupes furent: les Partisans Armés et le M.N.B. (Mouvement National Belge). Le 5 septembre 1944, une bataille fut également engagée au petit bois où Robert Van Lierde atteint par une balle "doum-doum" eut l'artère fémorale sectionnée, il mourut à la maternité Reine Astrid suite à ses blessures. Un petit monument au coin du bois rappelle cet événement.

Le deuxième nom repris sur la stèle (Maufroy Alexis) est celui d'un gardien de champs de pommes de terre (situé derrière le petit bois) qui avait été assassiné à coups de baïonnette par les Allemands.

Pour terminer, il ne faut pas oublier ce bombardier américain, touché probablement lors d'un bombardement en Allemagne qui explosa en plein vol au-dessus du village. Des débris sont tombés en partie à Mouligneau, dans l'étang Trigalet. Le fuselage était tombé dans la rue Branche et fin de la rue de Goutroux tandis que la partie avec les ailes a été retrouvée derrière l'église des Trieux, dans un champ situé entre la rue du Bois et la rue de l'Yernelle.

Plusieurs aviateurs sautèrent en parachute dans les champs près des Mays à Fontaine. Certains allèrent démonter la radio se trouvant à l'arrière du fuselage. D'autres hommes furent tués dont deux, retrouvés rue Justin Lombard (leur parachute ne s'étant pas ouvert).

LE MARCHÉ DE FONTAINE-L'ÉVÊQUE

La Charte de 1212 présente le marché comme une institution déjà ancienne de la ville de Fontaine-l'Évêque. On peut croire que son origine fut seigneuriale. L'érection de fortifications permanentes assurait la sauvegarde du marché et des produits que les marchands y accumulaient.

L'endroit qu'occupait ce marché, qui a fortement contribué au développement de la ville était probablement, comme partout ailleurs, un lieu de paix. La paix du marché avait fini par s'étendre peu à peu à la ville, puis à Leernes et à Beaulieusart en 1212. Il s'y dressait peut-être une croix monumentale, symbole de la paix, protégeant le territoire occupé par Fontaine, Leernes et Beaulieusart, formant la "banne leuca". Il incombait aux habitants de Fontaine, Leernes et Beaulieusart, auxquels s'appliquait la Charte Wautier (seigneur de Fontaine) de faire commerce sur le marché une fois, puis au XVIIe siècle deux fois par semaine.

Bourgeois et artisans sans se désintéresser de l'agriculture s'adonnaient le droit de faire du commerce, ils se rattachaient à cette autorisation, l'acquittement au profit du seigneur d'une taxe annuelle d'un denier pour les bourgeois et de deux deniers pour les opérarii.

Au XIIIe siècle, la clouterie faisait déjà l'objet d'un commerce important; au XVe siècle en 1467, l'industrie verrière est signalée pour la première fois à Fontaine où viennent s'établir Jean et Gérard Bolnet, issus d'une famille vénitienne.

Les transactions commerciales dépendaient du seigneur propriétaire du marché; avec les progrès de la féodalité le seigneur était entré en possession du droit de battre monnaie et c'est ainsi qu'il y avait à Fontaine-l'Évêque un numéraire seigneurial. Toutefois, cette monnaie fabriquée à Fontaine n'était qu'une monnaie locale qui n'avait cours que dans la seigneurie, mais on y trouvait des devises étrangères grâce aux transactions commerciales. C'est ainsi que des documents nous parlent du denier namurois, du sou valenciennois et de la livre paresis au XIIIe siècle, du ridders, du gros, de l'aidant et du patard au XVe siècle, des florins d'Allemagne, de Gueldre, de Frise et de Groninghe au XVIe siècle.

Les seigneurs de Fontaine fixaient le cours des changes. Le marché était pour le seigneur une source de revenus considérable. C'est lui qui louait la halle aux marchands. C'est lui encore qui exerçait sur les marchés, les droits de justice et de police. Détenteur du monopole des poids et mesures, corollaire du droit du marché, il percevait de fructueuses amendes sur les délits résultant de la falsification de ces poids et mesures. Fontaine-l'Évêque employait le poids de Cologne mentionné pour la première fois, comme très ancien en 1495.

Mais la justice des marchés était affirmée au plus offrant.

Au XVI^e siècle, la ferme du marché était traditionnelle. La personne investie de la justice des marchés condamnait les délinquants et percevait les amendes, maintenant l'ordre matériel, visitait et entretenait la halle (Entrepôt Scaillet). Ce fermier jouait en quelque sorte le rôle de sergent de foire, comme aux foires de Champagne. Mais un autre revenu très important consistait dans des redevances relatives aux transactions commerciales. Pourtant, les seigneurs de Fontaine n'en possédaient que l'usufruit. Fontaine-l'Évêque était, en effet, comprise dans le vinage de Thuin avec les communes de Hantes, Beaumont et Grignan-sur-Sambre. Les seigneurs de Fontaine-l'Évêque tenaient le vinage de Thuin en fief des Évêques de Liège.

Les Liégeois, ceux du vinage de Thuin, ceux du Namurois et ceux du ban de Chimay, étaient exempts des taxes de transmission que l'on percevait sur les marchandises passant par le vinage. Les personnes étrangères à ce vinage payaient des droits fort divers parmi lesquels nous distinguons en 1268: le rotaticum perçu sur les marchandises transportées sur roues; le saumaticum prélevé sur les marchandises transportées par le moyen de bêtes de sommes; le mutaticum perçu chaque fois que le marchand attelait son cheval. Parmi d'autres impôts de transit, on percevait des taxes sur les porcs, les truies, les bœufs et les vaches.

Les produits de la pêche passaient librement. Si les droits de transmission n'étaient qu'un fief argent, d'un autre côté, les droits de marché proprement dits, étaient la propriété absolue du seigneur. Parmi ces droits, nous voyons cités au XVI^e siècle; les tonlieux qui frappaient l'achat et la vente et qui étaient supportés par le vendeur comme par l'acheteur; les droits d'étalage perçus sur les marchandises qui occupaient une stalle; des droits d'entrée et de sortie sur les marchandises parmi lesquels il y avait les maltôtes et les afforages, droits qui frappaient la bière, le vin, l'hydromel, la cervoise, l'eau de vie et le miel. Jusqu'au XVI^e siècle, on ne pouvait consommer dans la ville que les bières locales. Mais la sentence de Marguerite d'Angleterre du 16 janvier 1502 autorisa l'importation des bières étrangères. Seulement ces bières payaient le double afforage. Les deux tiers des afforages de la bière revenaient au seigneur; le restant à la ville. Afforages et maltôtes se levaient dans la ville. Ces revenus seigneuriaux étaient perçus par le collecteur des maltôtes qui possédait un droit de police; Il traduisait en justice les fraudeurs.

L'entretien de la halle était à la charge des commerçants qui livraient, à cet effet, deux corvées de bois à la Noël et à la Saint-Jean Baptiste. Les droits de marché, comme ceux de la police de celui-ci, étaient affermis au plus offrant qui levait à son profit les redevances. Il en était de même pour les maltôtes. L'entrée de la ferme avait lieu le 24 décembre. Au XVI^e siècle, la charge était héréditaire : elle pouvait être transmise à la femme du fermier si celui-ci venait à décéder. Le bail durait 9 ans.

Le fermier veillait à la confection des corvées qui ne donnaient lieu à aucune indemnité aux personnes qui devaient les accomplir. Il était aussi le maître du marché.

LES MOULINS DE L'ENTITÉ

Il faut remonter au 12^e siècle pour rencontrer dans les textes les premiers moulins.

Par un acte de 1171, plusieurs moulins et viviers sont effectivement signalés sur un ruisseau appelé "L'ADNIFONTAINE" et qui n'est autre que l'actuel ruisseau de Beaulieusart traversant le village de Leernes. Ce petit cours d'eau faisait et fait encore partiellement aujourd'hui, la limite entre l'ancienne seigneurie de l'abbaye de Lobbes (commune de Leernes) et la seigneurie des sires de Fontaine (Ville de Fontaine-l'Évêque). Deux petits moulins à fruits, le texte dit pour l'usage des vergers, devaient se situer à l'emplacement des fermes de la forêt, manse ecclésiastique, et de la Joncquière. Un autre, plus important se trouvait en aval au lieu-dit pré du moulin ou encore le tambour, ce qui est peut-être une allusion à son mécanisme.

En 1215, il semble qu'il soit devenu le moulin banal de Leernes. D'un procès du prélat de Lobbes contre Jean-Charles de Hellin on peut lire "est à scavoir que se l'Abbé de Lobbes voloit faire moulin dedans le jugement et signourie de Lierne et de Wespe, faire le poroit et iroit par ban, muere tous les bourgeois et masuyers de Lierne et de Wespe".

Ce moulin a dû exister au moins jusqu'en 1773 (vivier du moulin) et sa retenue d'eau existe toujours, du moins en partie. Les seigneurs de Fontaine possédaient également plusieurs moulins à ban; l'un se situait à Lalue, alors fief du seigneur fontainois; un autre dit le moulin Roulet ou Roulez, actuellement à la rue du Grand Moulin. Ces deux moulins sont renseignés dans un acte de 1502. Les seigneurs du lieu se dotèrent d'autres moulins car on pouvait lire cette annonce dans un journal de Charleroi : "Beau moulin à eau et à vent à louer de gré à gré pour entrer en jouissance au mois de juin 1826. Le grand et le petit moulin à eau et celui à vent à moudre le grain situé à Fontaine-l'Évêque, composés chacun de deux couples de meules avec tous les ustensiles travaillant ainsi que la terre et prairie en dépendance et qu'ils sont occupés actuellement par le Sieur Leroy, meunier; s'adresser pour les conditions chez Madame la Comtesse de Rodoan en son château de Fontaine-l'Évêque et en l'étude de Maître Cambier, Notaire au dit lieu".

Un autre moulin à vent entièrement construit en bois se situait sur Leernes (anciennes limites territoriales) à proximité du lieu-dit Paradis (carte Ferraris). Bien entendu d'autres moulins s'activaient le long de l'Ernelle ou de la Babelonne: Stordoir de la Cressonnière, Moulin à Tan, Moulin de l'Ermitage Saint-Antoine, Moulin de Forges...

Lorsque Michel Renaux installe sa platinerie en 1789, le maka utilise l'énergie hydraulique. Cette fabrique située à "Goblot" sur l'Ernelle vient de voir ses derniers vestiges disparaître il y a une douzaine d'années. En 1808, sans doute à l'emplacement de l'ancien moulin Roulet on construisit le Grand-Moulin, plus connu sous le nom de Moulin Bugin. Si les travaux du grand

ring de Charleroi ont eu raison de sa roue à aubes, les propriétaires ont heureusement conservé tout l'outillage ainsi que le mécanisme désormais endormi dans une poussière qui fleure encore bon la farine.

Forchies avait aussi ses moulins révélés par la toponymie: le Grand Mouligneau, le Mouligneau, le Petit-Mouligneau qui côtoyait le ruisseau de Forchies. La rue du Moulin indique par ailleurs qu'un moulin de forge fut englouti sous le terril du charbonnage. Cependant Vandermaelen ne cite que deux moulins à blé en 1833. Au 19^e siècle, trois moulins à vent s'érigèrent dans les campagnes; le moulin de Leernes qui, avant sa disparition, se transformera sous la forme d'un manège, en moulin à chicorée de Louis Terrache.

Le moulin du Pétria à Fontaine-l'Évêque avec sa tour de briques qui sera démoli avec la construction des dépendances du charbonnage.

Le moulin de Forchies (campagne du moulin à vent), qui se situe sur Piéton, ne put lui non plus, résister à la concurrence des grands moulins à vapeur comme celui de Marchienne-au-Pont.

Liste des moulins

Leernes

- Moulin à eau (XVIII^e S., carte Jaillot); lieu-dit "Le Tambour", retenue d'eau de l'étang Baugniet.
- Moulin à vent (XIX^e S., lieu dit à "Tout Vents", maison du meunier.
- Moulin à chicorée, traction animale (début du XX^e S.), même lieu

Fontaine-L'Évêque

- Le petit moulin, moulin à eau, farine, rivière de l'Ernelle, disparu depuis 1945. Aiwées dans l'ancien parc du château.
- Moulin de l'Ermitage (1555).
- Grand-Moulin, moulin à eau, dit moulin Bughin, Emelle. La roue à aube a été détruite lors des travaux du grand ring de Charleroi en 1979. Par contre l'appareillage est bien conservé dans la meunerie
- Moulin Roulet, moulin à ban de la seigneurie de Fontaine-l'Évêque (1502, Demanet).
- Moulin du Marteau, dit moulin Goblot, pour ouvrir le fer (XIX^e S) détruit en 1979 lors des travaux du grand ring de Charleroi.
- Moulin à vent, porte de Leernes (XVIII^e S . carte Ferraris).

- Moulin à vent du Pétria. en briques. Moulin à farine (1902)
- Moulin de la Tannerie, sur la Babelonne, (XVIII° S., supposé).
- Moulin situé à la cité du Moulin, actuellement cité du Charbonnage, il fut complètement rasé lors de la construction du transporteur aérien reliant les charbonnages du Pétria et le n° 3

Forchies-la-Marche

- Le Petit-Mouligneau, lieu-dit.
- Le Mouligneau, lieu-dit.
- Le Grand-Mouligneau, lieu sur le ruisseau de l'Yernelle ou ruisseau de Forchies.
- Moulin à eau, rue du Moulin, recouvert par le terril du n°10 des charbonnages de Monceau-Fontaine, moulin à blé cité par Vandermaelen, 1833, ruisseau Hablons ou de Forchies.
- Champ du Moulin (vers Piéton) carte popp, lieu-dit, sans précision, mais sans doute moulin à vent. (extrait de "Les moulins de Fontaine-l'Évêque" de M. Mairiaux - Musée archéologique de Charleroi 1989)

Un moulin à paille dit moulin Higuët a également existé à l'intersection des rues du Pétria, rue de Binche et Boulevard du Nord. On y hachait de la paille qui, mélangée à de la mélasse de sucre donnait un aliment pour chevaux. Ce bâtiment a complètement disparu lors du nouveau tracé du boulevard du Nord vers le Pétria.

Un moulin à grain alimenté par le ruisseau de la Babelonne était également situé rue de la Babelonne, face à l'ancien cimetière de Fontaine. On l'appelait communément la "Parapette". Ce bâtiment fut rasé pour la construction de la rue Allende après avoir voûté la Babelonne.

LÉGENDE DE FONTAINE-L'ÉVÊQUE

Dix-sept lignes d'écriture gothique retracent toute une vie. L'épithaphe sur le cercueil de pierre blanche, rappelle que Nicolas, seigneur de Fontaine, fut Évêque de Cambrai, homme noble et magnifique, glorieux dans les guerres, qu'il mourut l'an du Seigneur 1272, à Andernacht, en Allemagne, d'où son corps fut ramené à Cambrai et honorablement inhumé dans l'église cathédrale, le quatrième jour d'avril de la même année. C'est là qu'il repose, définitivement replacé en 1882 auprès du plus célèbre de ses successeurs, l'archevêque Fénelon, l'auteur du fameux Télémaque.

Non moins illustre fut la carrière de Nicolas, troisième seigneur de Fontaine. Il s'adonna d'abord au métier des armes, embrassa l'état ecclésiastique, devint chanoine de Cambrai, archidiacre de Valenciennes et prévôt de Soignies. Le Pape Innocent IV en personne le sacra Évêque de Cambrai. Nicolas de Fontaine arbitra des différents juridiques et fit exécuter des sentences pontificales.

En 1257, charmé par ses vertus et son mérite, Richard d'Angleterre, élu Empereur d'Allemagne, le nomma Chancelier et Prince de l'Empire. L'Évêque Nicolas agrandit les palais du château et de Cambrai, construisit la forteresse de la Malmaison, près de la Sambre, aux confins du Cambrésis et du Hainaut. Il faisait battre monnaie en argent fin où il apparaissait de face sans barbe, la tête couronnée de la mitre. Si nous avons évoqué la figure de ce dignitaire, c'est que la terre de Fontaine a pris à ce prélat le surnom de l'Évêque qu'elle porte encore aujourd'hui. Les historiens semblent accrédiiter cette étymologie légendaire, malgré l'apparition tardive de la dénomination : plus de quatre-vingt ans après la mort de Nicolas.

Le pouille (état du diocèse) de Cambrai cite au 14e siècle, le nom de "FONTAINNES EPISCOPI". Toujours est-il que la légende, elle, s'est attachée à cette origine. Le seigneur de Fontaine, nommé Nicolas, était homme de guerre. Il partageait avec les seigneurs de son temps la passion des conflits privés et des querelles de voisinage. Grande était sa joie quand la guerre s'étendait à tout un comté et quand l'armée déployée ensanglantait champs et villages. On imagine mal, aujourd'hui, la cruauté et la barbarie dont faisaient preuve ces nobles féodaux du 13e siècle. Nous en avons même perdu la mesure. Alors, appelons un témoin. Un témoin fiable, puisque presque contemporain : Bertrand de Born, mort en 1210. Il célèbre ici les plaisirs militaires des hommes de chevalerie comme Nicolas de Fontaine : "J'ai grande allégresse quand je vois par la campagne rangés les cavaliers et les chevaux armés; Et il me plaît en mon coeur quand je vois châteaux-forts assiégés et les palissades rompues et effondrées et l'armée sur le rivage".

Masse d'armes, épées, heaumes de couleur, écus, nous les verrons tranchés et en pièces dès l'entrée au combat, et maints vassaux frappés ensemble, par quoi divagueront les chevaux des morts et des blessés. Tout homme de bon lignage ne pense plus qu'à briser tête et bras. Je vous le dis, je ne trouve point autant de saveur dans le boire ni le dormir qu'entendre le cri : "A eux !" s'élever des deux côtés, le hennissement des chevaux vides de cavaliers sous l'ombrage et les appels "Au secours! Au secours !" qu'à voir par delà les fossés tomber grands et petits sur l'herbe qu'à voir enfin les morts qui dans leurs flancs ont encore les tronçons des lances avec leurs pennons."

Voilà ce que signifie les mots "Être un homme de guerre" quand on évoque le 13^e siècle. Tel était donc l'univers brutal du seigneur Nicolas. Un univers de cris, de bannières au vent, de destriers, de heaumes et d'estocs.

Au retour d'une de ses campagnes, Nicolas se reposait sur ses terres, non loin du bois de la Charbonnière. Afin de se désaltérer, il se pencha vers la source et joignit les mains en conque. Soudain, il se recula, terrifié : des caractères de sang surgissaient du sable et montaient vers lui. Vingt fois, croyant à une hallucination, il agita violemment l'eau, vingt fois les lettres en désordre remontèrent vers lui. Bouleversé, il retourna au château et s'y enferma pour la nuit. L'événement agita ses rêves : des corps se tordaient dans un immense désert de sable et se traînaient vers une fontaine qu'ils ne cessaient d'ensanglanter en voulant boire. Des preux décapités caracolaient sur des chevaux faméliques, tandis que leurs varlets s'essoufflaient en vaine course pour leur rendre leur tête morte. Pendant toute la nuit, Nicolas vit des alphabets entiers de lettres qu'il ne comprenait pas, mais qui s'obstinaient à couler des ventres tranchés et des armures disjointes. Il se voyait en croisé, émasculé par des femmes sarrasines. Et toujours ces lettres qui lui brûlaient les tempes et lui pelaient les yeux. Un rayon de feu perça sa joue: c'était l'aube, enfin ! Dès potron-minet, Nicolas voulut envoyer ses gens auprès de la fontaine, avec ordre de combler, mais une force invisible le retint. Malgré lui, il retourna au bord de la source maudite. Il s'en approcha, visiblement inquiet. Il revint le lendemain et toujours la rouge inscription se dessinait sur le sable blanc. Nicolas comprit l'avertissement. Il se mit à genoux, promit de ranger les armes et de renoncer à ses passions belliqueuses. Il entra au service du Dieu de Paix et de Miséricorde et occupa le siège épiscopal de Cambrai. Pour consacrer le souvenir de cette conversion, on ajouta au nom de Fontaine celui de l'Évêque.

(extrait de légendes et contes du Pays de Charleroi par Emile Lempereur et Michel Carly)

LES LIEUX-DITS DE FORCHIES

LA RUELLE JEAN POTTRE

Disparue aujourd'hui, elle allait de la Grand-Rue au ruisseau de Forchies.

LA RUELLE "DJEAN POUR"

Elle part de la rue des Grands Mouligneaux et se termine au Ruisseau de Forchies. Il est à signaler, que cette ruelle est un des tronçons d'un très vieux chemin qui allait de Beauregard à Piéton vers Souvret et Gosselies.

LA RUELLE DU MOULIN

Elle est devenue la rue du Moulin.

LA RUELLE DU PETIT BOIS

Elle partait de la Grand-Rue vers les Trieux et aboutissait au hameau des Perziaux, à Fontaine, en prenant par les Petites Raspes. Le passage par cette ruelle n'est plus réalisable actuellement.

LA RUELLE DE BANS

Elle a complètement disparu sous la masse des terres du terroir des numéros 8 et 10.

LA RUELLE FAYT

Elle relie la rue Martin Fayt au sentier des Trieux. Cette ruelle doit son nom à la famille Fayt dont elle traversait les propriétés.

LA RUELLE GANTY OU RUELLE PHILOGENE

Elle va comme la première de la Grand-Rue au ruisseau de Forchies. Ce sentier a dû son nom à deux riverains de la Grand-Rue; il s'agit de Ganty Félix, qui exerçait la profession de boucher il y a environ 90 ans, et de Maghe Philogène, maréchal, vers la même époque. Le fils de ce dernier, Maghe Pierre Joseph, a dirigé avec succès pendant un certain nombre d'années, l'excellente fanfare "Les Chasseurs".

LA RUELLE CHAUDRON

Elle part de la Grand-Rue et va vers le ruisseau de Forchies. Elle doit son nom à Alexis Chaudron, qui exerçait la profession de cloutier vers 1870. Sa maison se trouvait au coin de la Grand-Rue et de la ruelle.

LA RUELLE BRAINET

Elle met en communication la rue Dassonville à la rue des Juifs.

COUR DU CLERC

La cour du Clerc se trouve le long de la Grand-Rue. Les bâtiments qui entourent ladite cour sont assez anciens. Ils appartenaient en 1865 à la veuve Alexandre Fumière, ainsi qu'à Ferdinand Fumière. Ils devinrent par la suite la propriété de Philibert Esgain, qui exerça pendant de nombreuses années les fonctions de clerc organiste à l'église de Forchies-Centre. Les occupations du propriétaire ont ainsi donné le nom à l'endroit dont il s'agit.

COUR DU MAÏEUR

La cour du Maïeur est située entre le Coron du Bois et la place du Centre. C'est de ce lieu-dit que partent le chemin de Belle-Vue et le sentier des Trieux. Les principaux bâtiments qui entourent cette cour servaient autrefois de corps de logis à une ancienne ferme dont quelques fenêtres ont conservé un encadrement en pierre, datant du XVIIIe siècle. La ferme, dont il s'agit, était en 1860, la propriété de Paris Désiré et de Paris Nicolas qui fut bourgmestre de Forchies. Par la suite, les bâtiments et les terres de la ferme furent mis en vente et rachetés par Justin Lombard, qui fut lui-même aussi bourgmestre de Forchies. La dénomination "Cour du Maïeur" qui date de la fin du siècle dernier, n'exige pas de commentaire pour en comprendre la signification.

COUR BROQUET

Cour située le long de la Grand-rue. L'un des principaux propriétaires des immeubles de cette cour était en 1861, Broquet Isidore, charron de Forchies-la-Marche.

COUR BRONCHAIN

La cour Bronchain fait partie du village; elle est contiguë à la cour Broquet et est située également le long de la Grand-Rue.

COUR FAYT

La cour Fayt est située le long de la rue Martin Fayt. Les maisons et jardins de cette cour étaient, vers 1865, la propriété de Joseph Fayt, cultivateur.

COUR SCORY

Cette cour, qui est aussi connue comme Cour du Loquy, fait partie du Coron du Bois. Son appellation actuelle provient du nom de Pierre Scory, qui était le propriétaire de quelques immeubles, il y a environ soixante ans.

COUR BURY

La cour Bury est un lieu-dit situé le long du Chemin de Mouligneau. Le terrain et les maisons qui entouraient la cour en question appartenaient, vers 1860, à Bury Désiré, briquetier, et à Bury Jean-Joseph, journalier, demeurant tous deux à Forchies.

COUR BISET

La cour Biset fait partie de l'actuelle rue de Trazegnies. Vers 1870, Pierre Biset, cultivateur de Forchies, possédait l'ensemble des immeubles qui constituent aujourd'hui la cour qui porte son nom.

LE CONGO

Le lieu-dit dont il s'agit est situé au fond de la rue actuelle Justin Lombard. Son appellation est assez récente. La plupart des personnes interrogées lui donne en général comme raison d'être l'aspect presque inabordable que représentait autrefois l'endroit. Le Congo de Forchies est traversé par un ruisseau dont le cours a été suffisamment amélioré pour remédier à la situation. Cependant, le mot est resté et est encore d'un usage courant.

L'ESCAVAGNE

L'Escavagne est un terme qui sera bientôt oublié, son emploi étant de moins en moins usité. L'Escavagne, qui correspond au vocable français escavée ou escavin, se trouvait au Coron du Bois, à l'endroit de l'arrêt du tram. Une escavée désignait un creux, une dépression brusque du sol au fond de laquelle coulait un ruisseau marécageux. On retrouve des lieux-dit similaires dans un grand nombre de localités du Brabant Wallon. Le creux de l'Escavagne a été assez réduit il y a quelques 70 ans pour l'amélioration de la voirie. La racine de ce mot vient du latin "excavare" signifiant creuser.

LE CORON DES JUIFS

Le lieu-dit dont la dénomination est assez ancienne ne réclame aucun commentaire explicatif pour en comprendre le sens. Le Coron des Juifs, qui est l'une des rues du village, est le prolongement de la rue Neuve. Par une courbe assez avancée, il vient aboutir à la Grand-Rue, à proximité de la place de l'Eglise, aujourd'hui place Jules Destrée. La raison d'être du nom de ce lieu-dit, donnée par quelques vieilles personnes, paraît un peu trop fantaisiste pour qu'il soit permis de la citer, l'interprétation appartenant plutôt à l'art divinatoire. Il est cependant à noter que dans certaines villes anciennes où se tenait un marché assez important au moyen-âge, la présence de changeurs lombards, appelés communément Juifs, était fort utile. C'était le cas notamment pour Fontaine-l'Évêque mais certainement pas pour Forchies. Bien que le terme ait été d'un usage courant il y a un siècle, le Coron des Juifs s'appelait alors officiellement Chemin des Ruelles, de même que la Rue Neuve.

LE CONGO ET CHEMIN DE FORCHIES

D'autres personnes racontent que le chemin dont il est question doit son nom à l'ouverture d'un café, au début du siècle, par un nommé Yénard.

Le chemin du Congo s'appelait autrefois le sentier Bolduc (sobriquet porté par la famille Lombard). Le sentier Bolduc traversait le Ri de l'Aunois (ruisseau de Forchies ou Yernelle).

LA COUR ESMANNE

Cette appellation est essentiellement récente. Ce lieu-dit est situé à proximité de la rue Grande Communication (E. Vandervelde). Les maisons de la cour susdite ont leurs façades opposées au sentier, actuellement disparu, qui allait vers les Perziaux à Fontaine-l'Évêque.

LA COUR NICOLAS HENNE

La cour dont il s'agit porte le nom du propriétaire des petites maisons qui y sont construites. Elle se trouve le long de la rue Emile Vandervelde vers le hameau des Trieux.

BELLE-VUE

Belle-Vue est parmi les nouvelles dénominations. Elle est le nom du chemin qui va de la rue Charbonnière (actuellement, rue des Prisonniers de Guerre) à la Grand-Rue, actuellement, rue Emile Vandervelde. De sentier, Belle-Vue est devenue un chemin et après deviendra rue. Il paraît que l'appellation est en rapport avec le coup d'œil agréable que l'endroit offrait autrefois alors que les bâtisses étaient fort peu nombreuses dans le voisinage. Les premières maisons de Belle-Vue ont été construites par Jules Lombard, qui fut bourgmestre de Forchies. La première de ces maisons, celle qui forme le coin entre le chemin en question et le sentier des Trieux devint en premier lieu un café portant comme enseigne : "A la Belle-Vue". C'est ainsi que le site a donné le nom au café et que celui-ci l'a transmis au chemin qu'on venait d'élargir.

PLACE DU CENTRE

La place du Centre est constituée par la bifurcation que fait à cet endroit la rue Grande Communication (actuellement, rue E. Vandervelde) et l'un des tronçons de la rue Neuve qui, d'après le plan Popp, était l'un des chemins des Ruelles. La place du Centre est dénommée aujourd'hui : Place de la Résistance.

LE VILLAGE

Le village était autrefois et est encore aujourd'hui la partie la plus habitée de la localité. Là se trouvaient groupés anciennement la place, la maison communale, le presbytère, l'église et le cimetière. D'après des renseignements obtenus chez de vieilles personnes de l'endroit, l'église actuelle aurait été bâtie vers 1868 et occupe l'emplacement de l'ancienne, qui aurait été démolie quelques années auparavant. L'édifice disparu était orienté avec son entrée principale donnant vers la rue de la station. Dans le mur de la cure, une pierre rectangulaire y est incrustée. On peut y lire, en son centre, gravée dans une cartouche, la date de 1571. Sur la place, on peut également y voir une petite chapelle, en pierre de taille, dédiée à Saint-Hubert. Le bas de la niche porte l'inscription suivante: Cujus honor q potens est.

Sur la stèle on peut lire: DOM Cet oratoire a été dédié à St-Hubert par Norbert Baudolet MDCCXXVI.

LES TRIEUX

Après le village, vient au point de vue agglomération, le hameau des Trieux. "Trieux" (en wallon: les tris) est un mot germanique désignant des terres incultes où les habitants traçaient de temps en temps d'éphémères sillons. Les Trieux ont pu prendre un certain essor, après la création, en 1820, de la route de Fontaine-l'Évêque à Gosselies qui traverse une partie assez étendue du territoire de Forchies. Ce hameau possède depuis 1911, une école primaire pour filles et garçons. En 1992, une partie des bâtiments furent démolis pour faire place à une construction moderne répondant aux exigences actuelles.

Depuis 1912, Les Trieux possèdent leur église paroissiale. Elle est dédiée au Sacré-Cœur. Les plans de cet édifice, qui est en style roman, sont dus à l'architecte Constant Sonnevill, né à Bailleul (nord de la France), le 15 mai 1849, et mort à Tournai, le 30 mars 1929. A l'extrémité des Trieux en allant vers Fontaine-l'Évêque se dressait jadis le gibet de Forchies, près de l'arbre de Justice.

Le hameau de Mouligneau se trouve presque au centre géométrique de la localité. Au milieu du siècle dernier, ce lieu-dit comptait une cinquantaine de maisons. Une cité y fut construite pour le logement des mineurs travaillant au charbonnage du numéro 10. Cette cité fut démolie dans les années 60.

Mouligneau est traversé par la ligne de chemin du Centre dont la création date de 1965. La signification de ce toponyme se comprend facilement. Au sud du hameau se trouvait un ancien moulin à farine à eau et à vapeur, tenu vers 1860 par Ghislain Spinette, meunier. A quelques 1200 mètres à l'ouest s'élevait sur le territoire de Piéton un moulin à vent d'origine très ancienne. L'extension vers Forchies d'un terme dérivant de moulin n'est pas improbable. D'ailleurs, Piéton et Forchies demeurèrent unis jusqu'en 1803 pour ce qui concernait le spirituel.

NOUVELLE PLACE (actuellement PLACE WAUTERS)

La nouvelle Place se trouve également dans une bifurcation, celle qui est faite par deux chemins des Ruelles portant de nos jours les dénominations de rue Neuve et de rue de Trazegnies. Avant de s'appeler chemin des Ruelles, la rue Neuve était désignée rue Dassonville (XVI^e siècle).

LA RUE PHILIPPOT

La rue Philippot partait anciennement de la Grand-Rue et aboutissait à l'extrémité de l'un des tronçons de la rue Neuve, celui qui se trouve entre les installations du puits n° 8 et de la

place dénommée place de la Résistance. La rue Philippot daterait de 1868. Elle aura probablement été ouverte lors de la suppression du tronçon du Chemin des Ruelles traversant le "dommage de la fosse n° 8". Cette rue doit son nom à Jules Philippot qui habitait autrefois une maison en planches située à l'extrémité vers le charbonnage. Actuellement cette rue part de la rue Vandervelde et revient vers la place de la Résistance.

LA RUE BRANCHE

Cette rue est de formation assez récente; elle met en communication la rue du Bois et la rue de l'Yernelle avec la rue de Goutroux. Elle doit son nom à une maisonnette en bois construite par Adolphe Branche.

LA RUE DU FAYT

Cette rue est déjà citée en 1611. Il est fait mention dans les comptes de la Fabrique d'Église pour les années 1792 et 1793. Elle est devenue aujourd'hui la rue Martin Fayt et met en communication la Chaussée du Trieux avec la rue E. Vandervelde.

LE CHEMIN DE GRANDE COMMUNICATION (RUE EMILE VANDERVELDE)

Ce chemin qui est le plus important de Forchies, date du Moyen-Age. Il est presque millénaire. Primitivement, il partait de la place du Marché à Fontaine et prenait par la porte de Nivelles pour se diriger vers le nord. Il bifurquait près de l'endroit où devait s'ériger plus tard l'église de Forchies-Centre. D'une part, il s'infléchissait vers l'ouest et devenait El'Ru d'Mont (la rue de Mons), aujourd'hui, la rue de la Station. De l'autre côté, il se prolongeait par le chemin anciennement dénommé de Forchies à Piéton. L'un et l'autre de ces embranchements rejoignaient le Vieux Chemin de Mons à Namur, le premier vers l'ouest, le second vers le nord. Le chemin de Grande Communication portait, il y a un siècle, le nom de Vieux Chemin de Namur entre la place susdite et l'église du Village.

Ce second tronçon s'appela Grand-Rue dans la suite. Il a été, jusqu'à la Révolution Française, la ligne de démarcation entre le domaine que les Seigneurs de Fontaine possédaient à Forchies et les biens qui appartenaient à l'Abbaye de Lobbes. A part quelques intervalles, notamment au XVIe et au XVIIe siècle, les terres et bois de la Marche firent partie de la Seigneurie de Fontaine. A ce propos, il y a lieu de signaler que les Seigneurs n'avaient pas le droit de vendre ou d'aliéner à leur gré les terres de leurs seigneuries. Pour que de telles opérations puissent se réaliser valablement, il fallait l'autorisation spéciale du Suzerain. Celle-ci n'était accordée que pour un motif suffisamment justifié. Dès que des terres de ce genre passaient à une tierce personne, elles devaient être considérées comme "ecclissées,

c'est-à-dire comme intégralement séparées et former des fiefs distincts relevant du Suzerain. Cet état de choses ne devait prendre fin qu'avec l'ancien régime. C'est ainsi qu'après 1800, la famille de Rodoan avait dû et pu conserver toutes les terres de la Seigneurie de Fontaine. Parmi ces biens, se trouvaient la ferme, les campagnes et le bois de la Marche. Tout ce domaine se trouvait à l'ouest du chemin en question. De l'autre côté, s'étendaient les propriétés de l'Abbaye de Lobbes, notamment le champ des Trois Bonniers et la Couture Saint-Pierre, qui furent vendus comme biens nationaux après 1796.

De chaque côté, en bordure du Vieux Chemin de Nivelles et du Vieux Chemin de Namur, il existait toutefois un grand nombre de petites parcelles appartenant à des particuliers. Il est à remarquer que l'axe de ces deux chemins est presque parallèle au Ruisseau de Forchies.

CHEMIN DES FOSSES ET CHEMIN DES CLOQUES

Le chemin des Fossés est actuellement devenu rue de l'Yernelle. Il va de la Chaussée au bois de la Charbonnière. Cette voie de communication a pris le nom de Chemin des Fossés en raison des terres incultes qu'il traversait, où les habitants traçaient, de temps en temps, d'éphémères sillons comme la chose se pratiquait, sous l'ancien régime, aux endroits appelés "Trieux".

Le chemin des Cloques est le prolongement du Chemin des Fossés vers le bois de la Charbonnière. La dénomination de Cloques lui a été donnée à cause d'une petite houillère, appelée Cayat des Cloques, qui se trouvait à proximité. Le dernier exploitant des cloques, Jean Wéry, portait le sobriquet de "Djean del Gaillette". Le Cayat était encore en activité il y a 100 ans. Les cloques sont des nucléoles de sidérose (carbonate de fer) qui se trouvent dans le schiste houiller. Elles sont toujours un réel danger pour l'ouvrier qui travaille au fond de la mine.

LE CHEMIN DU CHÊNE COLARD

D'après le plan Popp, le chemin du Chêne Colard (en wallon : El Tienne Colaut) partait autrefois de la Porte de Binche à Fontaine-l'Évêque et aboutissait à la ferme du Pasturiaux. En réalité, ce chemin laissait sur la gauche le quartier de Pasturiaux et se prolongeait vers le nord, devenait le chemin de Fontaine-l'Évêque à Piéton, traversait cette dernière localité; ainsi que Chapelle-lez-Herlaimont et rejoignait enfin la Chaussée Brunehault. Ce chemin qui sépare d'abord Fontaine de Forchies et ensuite Forchies de Piéton est d'origine très ancienne et doit dater de l'époque romaine ou antéromaine. Il tient son nom de Colard de Dampremy qui avait des propriétés assez étendues à Fontaine, en bordure du chemin dont il s'agit. Colard de Dampremy a vécu à la fin du XVI^e siècle et au début du XVII^e. La famille de Dampremy de Darmy demeura à Fontaine-l'Évêque du XV^e au XVIII^e siècle.

LES WARISSAIX (Train de 10 heures)

Les Warissaix se trouvaient à l'angle formé par l'ancien chemin de Forchies à Piéton et le Ru de Mont, en face du portail de l'ancienne église démolie en 1863. Le nom de ce lieu-dit qui est cité en 1870, fait partie des toponymes de plusieurs localités des environs. Les Warissaix étaient des biens communaux.

EL' BLEUSSE PIERRE

Ce lieu-dit est une place constituée par le carrefour où se rencontrait jadis le chemin de Heigne (rue O. Carlier) et le chemin de Trazegnies. De nos jours, la rue de Trazegnies traverse El'Bleusse Pierre, tandis que la rue du cimetière et celle de Heigne y aboutissent.

LA PLACE DU VILLAGE

La place du village qui était beaucoup plus petite anciennement était l'endroit où bifurquent la rue Grande Communication pour devenir El' Rue d'Mont (de la place à la gare) et le chemin de Forchies à Piéton, d'autre part. Contre cette bifurcation se dressait la vieille église entourée du cimetière. Le presbytère et l'ancienne maison communale se trouvaient sur cette place qui allait être sérieusement transformée.

On profita, en effet, en 1866, de la démolition de l'antique église et de la désaffectation du vieux cimetière pour procéder à des travaux de nivellement et donner à l'endroit l'aspect qu'il présente aujourd'hui. En vue de l'aménagement et de l'agrandissement de la place, la Fabrique d'église céda bénévolement et à titre gracieux, à la commune, l'emplacement disponible du cimetière supprimé. Avant de terminer, il y a lieu de signaler que la place du village se trouve à une faible distance de la source de l'Aunois, appelée par la suite, le ruisseau de Forchies et de nos jours l'Yernelle. Depuis quelques années, cette place est dénommée : place Jules Destrée.

PLACE DU 10

La place du 10 qui n'est pas encore reconnue officiellement comme place publique, se trouve à Mouligneau à proximité des installations du charbonnage n°10 auquel elle doit son nom. Depuis quelque temps, on l'appelle : Place des Martyrs.

LA RUE DE ROUX

La rue de Roux part du chemin de Fontaine-l'Évêque à Gosselies portant aujourd'hui le nom de la rue de la Chaussée et va rejoindre à Roux, la route de Marchienne à Courcelles. Elle est donc située à l'est de la localité. Des vestiges datant de l'époque romaine furent découverts, au bord du ruisseau La Charbonnière, vers 1864, lors des terrassements de la voie de communication en question qui était alors dénommée chemin de Forchies à Sart-lez-Moulins. Le comité administratif du Cercle archéologique de Charleroi fut averti trop tard de la trouvaille. Il ne put donc faire le nécessaire pour recueillir les éléments les plus intéressants qui avaient été mis à jour et en assurer la conservation. Cette rue a été coupée par le ring et s'appelle : Rue du Stocky

LE PRÉ AUX SAULES

La rue Pré aux Saules (en wallon : Pran Saulx), qui est une impasse partant de la rue du Bois donne accès à la ferme de Monsieur Ghislain Hubert et à celle de Monsieur Félix Badot. Cette rue longe la limite des parcelles de terrain se trouvant au nord de l'ancien chemin des Fossés et de son prolongement, le chemin des Cloques.

Dans l'énumération des biens de la fabrique d'église de Forchies, il est question en 1795 "D'un bonnier de pré dit à Saut". Le Pré aux Saules qui est redevenu aujourd'hui une pâture, était il y a un siècle, un petit bois appartenant à Désiré Esgain, qui a exercé les fonctions de Secrétaire Communal.

LES CHEMINS DE FORCHIES-LA-MARCHE À PIÉTON

Il y a un siècle, il existait deux voies de communication portant la dénomination de Chemin de Forchies-la-Marche à Piéton. La première qui s'appelait plus exactement chemin de Piéton à Forchies-la-Marche, traversait le champ du Moulin; elle reliait "El Ru d'Mont" au vieux chemin de Mons, à Namur. C'était l'un des tronçons d'un chemin assez ancien, qui passait par le Bois des Vallées à Piéton, la gare et se dirigeait sur Forchies. Il longeait les champs de la Commanderie et de Bologne faisait ainsi la limite entre ceux-ci et Forchies. Il se prolongeait ensuite vers le ruisseau de Forchies et la Grand-Rue pour prendre la direction de Souvret. Le chemin de Piéton à Forchies-la-Marche est devenu, aujourd'hui, rue des Combattants (L. Tasse), ainsi qu'El Ru d'Mont et une partie du vieux chemin de Mons à Namur. Le second chemin de Forchies-la-Marche à Piéton partait de la Grand-Rue, passait en face de l'église aujourd'hui disparue et gagnait le vieux chemin de Mons à Namur en faisant quelques courbes.

Cette voie de communication, dont le tracé est aujourd'hui rue de Nivelles et rue du Cimetière.

LES CHEMINS DU BOSQUET

Il existait jadis deux chemins du Bosquet, le premier, qui partait du chemin des Flamands, aboutissait au chemin de Heigne; il était presque parallèle à la Chaussée. Le second partait du premier et se dirigeait vers le quartier des Ruelles à Souvret. On supprima, il y a quelques années, la seconde moitié du premier chemin du Bosquet, c'est-à-dire la partie qui se rapprochait du territoire de Souvret. Ce qui reste des deux chemins du Bosquet est devenu la rue du Bosquet, où roulaient les trams de la ligne vicinale de Fontaine à Trazegnies.

LE CHEMIN DE HEIGNE

Le chemin de Heigne, dont il est question dans plusieurs documents du XVII^e et du XVIII^e siècle, partait autrefois du chemin de Forchies-la-Marche, à Piéton, et allait vers Jumet en passant par Souvret et Courcelles. Il porte aujourd'hui le nom de rue du Cimetière jusqu'à la rue de Trazegnies et le sentier de Souvret, enfin celui de la rue de l'Hôpital jusqu'à la limite de Souvret. Le chemin de Heigne traversait le champ de Souvret, dénommé de nos jours "le Champ" qui s'étend jusqu'au Tiernau. Il longeait les douze bonniers de l'abbaye de Bonne-Espérance qui relevaient du jugement de Rianwelz. La Couture du Chêne au gué qui s'étend à proximité était également du même jugement (acte de la cour et justice des échevins de Forchies-la-Marche en date du 9 avril 1611).

LE CHEMIN DE SOUVRET (Rue de Souvret, rue O. Carlier)

Le chemin de Souvret est cité en 1611 sous l'appellation de "Ruelle de Souvret". Il était devenu en 1778 la "voye" qui va de Forchies-la-Marche à Souvret. Le chemin de Souvret aboutissait d'une part au chemin de Heigne (rue Oscar Carlier) et d'autre part au chemin de Forchies (rue de Trazegnies). De nos jours, il est devenu la rue de Souvret, qui s'étend jusqu'à la rue des Juifs.

LE CHEMIN DU MOULIN

Le chemin du Moulin allait du vieux Chemin de Nivelles au Moulin Spinette, recouvert depuis quelques années par les terres déversées au terril des N° 8 et 10 des charbonnages de Monceau-Fontaine. Ce chemin est devenu la rue du Moulin.

LE CHEMIN DU PETIT BOIS

Le Chemin du Petit Bois, autrefois sentier, relie le chemin Royal au hameau des Perziaux à Fontaine-l'Évêque, où il portait le nom de Petites Raspes.

LE CHEMIN DE FONTAINE-L'ÉVÊQUE À GOSSELIES (La Chaussée)

Le chemin de Fontaine-l'Évêque à Gosselies, qui traverse du Sud au Nord la partie Est de la localité et notamment le hameau des Trieux, est de création assez récente. Il fut livré à la circulation vers 1820. Il est nécessaire pour assurer l'exportation, vers le Nord, des produits fabriqués chez les nombreux cloutiers de Fontaine, de Leernes, d'Anderlues et de Forchies. Après la création du Royaume des Pays-Bas, la frontière française avait été fermée aux produits fabriqués chez nous et dans le pays; il fallait donc trouver pour ceux-ci, un nouveau débouché et c'est ainsi que ce chemin fut créé pour mettre nos contrées en communication avec Anvers et la Hollande.

LE CHEMIN DES FLAMANDS (Rue Paul Pastur et rue Vanderick)

Le chemin des Flamands se trouve au nord-est de la localité; il reliait les chemins de Mons à Namur au chemin Piges à Monceau-sur-Sambre et au diverticulum romain qui allait de Philippeville à Nivelles traversant les communes de Jamioulx, Montigny-le-Tilleul, Monceau-sur-Sambre (Hameau), la partie Nord de l'ancien Landelies (Goutroux d'aujourd'hui), Souvret, Trazegnies, etc.

Du Calvaire jusqu'au chemin de Namur, le chemin des Flamands portait le nom de chemin de Forchies-la-Marche à Trazegnies, il y a une centaine d'années. Il est cité en 1467, dans la charte de Monceau-sur-Sambre, sous les termes "Piege des Flamengs". Il en est question dans un document de 1520 où il est dénommé "Piège du Flamen". Il est également cité en 1557, dans un dénombrement de la terre de Landelies.

LA VOIE DE LENA

La voie de Lena, citée dans un document de 1577, comme "Raye de Lena", était située emprès l'Hiernelle.

LE SENTIER DE SOUVRET

Le sentier de Souvret, désigné comme "Piedsent" de Souvret en 1614, est situé au sud du chemin de Souvret. Il va de la rue de Heigne (rue Oscar Carlier) au chemin des Flamands

(rue Vanderick) et longe toutes les parcelles de terrain qui se trouvent en bordure du chemin de Souvret (rue de Souvret).

LE SENTIER BIDAUT

Ce sentier va de la rue des Communes à la Chaussée des Trieux, et aboutissait à l'un des arrêts des tramways de la ligne de Fontaine-Trazegnies actuellement supprimés. (Arrêt des Trieux).

LE SENTIER DU PRÉ À LA CORDE

Ce sentier partait du Champoux Francis à Fontaine et aboutissait à la ferme de la Marche. Il en est question dans un cartulaire rédigé en 1670, où les “dîmages” perçus à Fontaine-L'Évêque étaient indiqués par lieux-dits.

LE SENTIER DES TRIEUX

Le sentier des Trieux, qui est devenu la rue Sentier des Trieux, met en communication la chaussée des Trieux avec la rue Grande Communication (actuellement: rue E. Vandervelde) et aboutit à la cour du Maïeur. Il y a un siècle, il n'y avait que deux maisons le long de ce sentier, elles étaient presque à égale distance de la Chaussée des Trieux et de la rue Grande Communication. Elles appartenaient, l'une à Paternotte Dieudonné, chef porion, et l'autre à Tumulaire Paul, houilleur, demeurant tous deux à Forchies-la-Marche. Une rangée de maisons du Sentier des Trieux porte le nom de Godarville.

LA VOIE DE LA CROIX

Ce toponyme a disparu. Il s'agit du premier tronçon de la rue de Souvret, celui qui part de la rue des Juifs et aboutit à la rue de Trazegnies. La voie de la Croix se terminait au Calvaire de Forchies qui se trouve encore actuellement à l'endroit où il est indiqué sur d'anciennes cartes. La voie de la Croix était la Roïe de la Croix en 1611, la Voïe delle Croix en 1630 et la Voïe del Croix en 1775.

LA VOIJE MOMMERESSE

La voie de Mommeresse est un sentier qui va de l'extrémité de la rue des Communes actuelle vers le hameau des Metz à Fontaine-l'Évêque.

LA RUE DASSONVILLE

La rue Dassonville est une appellation assez ancienne. En effet, on parle de la "Ruelle Dassonneville" en 1577 et de la "Rue Dassonville" en 1614, 1778 et en 1795.

LE CHAMP

Le Champ est un lieu-dit qui s'étend du Tiernau au Chêne au gué. Le Champ porte plusieurs dénominations dans les anciens actes de la Cour de Justice de la Marche et de Forchies. Tantôt, c'est le champ de Souvret, le champ de Forchies; parfois, c'est le champ, sans aucune détermination.

SITUATION ADMINISTRATIVE DE FONTAINE-L'ÉVÊQUE EN 1900

Population

Le dernier recensement accuse une population de 6058 Habitants dont 3002 du sexe masculin et 3057 du sexe féminin.

Fête

Le carnaval de la Laetare a été organisé par un comité subsidié par la caisse communale. Un cortège imposant a parcouru toutes les rues de la ville; le tirage des primes s'est fait à l'hôtel de ville en présence des autorités communales; le vin d'honneur a été offert aux présidents des sociétés étrangères.

Les fêtes communales de cette année, comme les années précédentes, ont très bien été suivies. La série des réjouissances publiques n'auraient rien laissé à désirer si les luttes organisées par la société du jeu de balle avaient été mieux suivies.

HYGIÈNE PUBLIQUE

Personnel

Les personnes admises à exercer l'art de guérir en cette ville, sont au nombre de 13, à savoir : 5 docteurs en médecine, chirurgie et accouchements, 3 pharmaciens, 4 sages-femmes, un dentiste.

Etat sanitaire

L'état sanitaire de la ville est très satisfaisant. Nous avons pris en temps opportun toutes les mesures nécessaires pour la désinfection.

Surveillance des denrées alimentaires

La police a fait soumettre à l'analyse chimique 4 échantillons de beurre, 1 de fromage, 6 de farines et 6 de lait. Ils n'ont donné lieu à aucune poursuite.

Service d'inspection des viandes de boucherie

En 1900, les experts-inspecteurs ont ordonné l'enfouissement de 6 vaches atteintes de tuberculose pulmonaire. Une somme de 50 francs est payée annuellement aux experts-inspecteurs, pour la visite des viandes amenées en ville par les bouchers étrangers à la localité.

Service de boues et immondices

Ce service se fait régulièrement et nous n'avons reçu, jusqu'à ce jour, aucune plainte à ce sujet.

Police

Le tribunal de simple police de la ville (voir ci-contre) a rendu 1695 jugements. Sur 2614 prévenus, 1485 ont été condamnés; 728 condamnations ont été conditionnelles, 375 ont été acquittés, 12 ont été mis en prison. 14 vagabonds ont été arrêtés, 3 ont été acquittés, le reste a été condamné. Les frais de justice se sont élevés à 5761,99 francs. Le personnel de la police se compose actuellement du commissaire de police, du garde-champêtre et de deux agents, dont un est en même temps fontainier et concierge à l'Hôtel de Ville, l'autre, spécialement chargé de la police rurale.

La brigade de gendarmerie se compose d'un maréchal-des-logis et de 4 gendarmes à cheval.

Le canton militaire de Fontaine-l'Évêque, comprend outre notre ville, les communes de Forchies-la-Marche, Goutroux, Landelies et Leernes.

Milice

Sur 51 miliciens qui ont pris part au tirage au sort, 14 ont été présentés à l'incorporation, 8 ont été appelés à former le contingent, 6 ont été exemptés. En outre, deux miliciens ont été remplacés par le Département de la guerre et un ajourné a été désigné pour le service. Sous le rapport de l'instruction, les miliciens se répartissent comme suit : 6 sont illettrés, 1 sait lire seulement, 8 savent lire et écrire, 38 ont reçu une instruction supérieure au savoir lire et écrire.

Éclairage public

Le nombre de lanternes pour l'éclairage au gaz s'élève à 177: le hameau de Beaulieusart est éclairé au moyen de 36 lampes au pétrole; une lampe au pétrole éclairait également l'Hermitage. L'extinction des réverbères a lieu à 11.30 h.

Cimetière

Le service des inhumations se fait très régulièrement et ne donne lieu à aucune plainte. Le corbillard de la ville avait été remis à neuf en 1896. Il a été délivré 38 permis de placer des monuments funéraires au cimetière communal.

Signé par le secrétaire : J. Falaux, Les Bourgmestre et Echevins : Dr J. Despy, Dr Bourguignon, F. Bastin.

INAUGURATION DE LA ROUTE DE BINCHE À CHARLEROI ET FLEURUS EN 1810

Nous, Jean-Baptiste-Maximilien, baron de Fréville, Maître des Requêtes au Conseil d'état, préfet au Département de Jemappes, chevalier de la Légion d'Honneur, accompagné de M. Jacques-François-Marguerite-Pierre, ingénieur en chef de première classe du Corps Impérial des Ponts et Chaussées, nous sommes rendus aujourd'hui 9 décembre 1810 à Fontaine-l'Évêque, sur le deuxième alignement de la route de Binche à Charleroi et Fleurus, à l'effet d'en inaugurer les travaux. Placé à un endroit où des travaux de terrasses sont déjà exécutés, et où des matériaux se trouvent préparés pour la construction de la chaussée, entouré de M. le sous-préfet de Charleroi, du maire et du Conseil municipal de Fontaine-l'Évêque et d'un grand nombre de fonctionnaires publics, propriétaires, négociants et autres habitants de la ville et des environs, nous avons fait donner lecture de la loi du 16 septembre 1807, qui porte qu'une route sera ouverte de Binche à Charleroi et Fleurus, et de la décision approbative du plan présenté par M. l'ingénieur en chef. Alors, nous adressant à l'assemblée qui s'était réunie pour cette cérémonie, nous avons pris la parole en ces termes : "Magistrats et habitants de Fontaine-l'Évêque, Dès le premier moment où j'ai commencé à remplir dans ce beau département les devoirs que Sa Majesté a daigné m'imposer, j'ai porté ma sollicitude sur la communication projetée entre Charleroi et Binche. Je n'ai pas laissé passé un seul jour sans m'occuper des moyens propres à accélérer l'exécution d'un plan dont vous attendez les résultats avec une juste impatience !

Comment, en effet, ne pas sentir l'importance de ces travaux qui ménagent un aussi bel avenir à notre industrie ? Vous avez déjà prouvé tout ce qu'elle pouvait faire malgré les entraves qui la gênaient. Désormais, que ne doit-on pas en attendre, d'après toutes les facilités qui vont s'offrir à elle et ouvrir pour ses spéculations le champ le plus étendu ?

De tels intérêts ne pouvaient manquer d'être appréciés par le ministre éclairé qui occupe aujourd'hui le Département de l'Intérieur. L'année dernière, lorsqu'il avait encore la direction immédiate des ponts et chaussée, il est venu reconnaître et déterminer la ligne sur laquelle nous sommes placés en ce moment.

La même sollicitude est exprimée journellement par le magistrat distingué qui remplit actuellement les fonctions de Directeur général des ponts et chaussée. Je suis sûr de lui transmettre une nouvelle infiniment agréable en lui annonçant que des travaux sur lesquels il ne cesse de porter son attention, se trouvent inaugurés.

J'ose me permettre que rien n'empêchera de les poursuivre avec rapidité. J'ai pour première garantie la noble conduite des propriétaires qui se sont empressés de demander que l'on commençât les travaux avant de régler les indemnités auxquelles ils ont droit pour les portions de terrain occupées par la route.

Combien je suis heureux d'avoir encore à cette occasion pour citer une nouvelle preuve de l'excellent esprit qui anime les estimables habitants du département de Jemappes! C'est parce qu'ils sont très éclairés qu'ils discernent si bien tous les points de contact qui existent entre l'intérêt public et l'intérêt privé.

Compter sur la prompte construction de cette route, c'est rendre justice au zèle et au talent de M. l'Ingénieur en chef. Je ne doute pas qu'il ne soit pas dignement secondé par ses collaborateurs et j'attends des entrepreneurs tous les efforts qu'ils doivent faire pour remplir les vues de l'administration.

Je ne balance pas à l'annoncer : je ne saurais admettre que la saison dans laquelle nous nous trouvons rendit impossible l'ouverture et la suite des travaux.

Impossible, il est si difficile de se résigner à prononcer un tel mot quand il s'agit du service de l'Empereur.

La différence des saisons est-elle comptée pour quelque chose par l'Empereur lui-même, lorsqu'il faut défendre ses peuples ou assurer la prospérité de son empire?

Du haut du trône le plus élevé où jamais monarque se soit assis, Napoléon-le-Grand sait embrasser de ses vastes regards, les limites du monde, il sait aussi ramener un œil attentif sur les intérêts particuliers de chaque localité.

Vous avez remarqué l'époque de la loi dont on vient de vous donner lecture; c'est au mois de septembre 1807 que Sa Majesté a ordonné qu'une route fut ouverte de Binche à Charleroi et Fleurus. Naguère l'Empereur avait poussé le char de la victoire jusque sur les bords du Niémen. Le char du Triomphateur, décoré de palmes de la paix, venait de le ramener dans la capitale de son Empire. Au milieu des hommages de ses peuples, parmi les transports de l'allégresse publique, dans tout l'état de la gloire, cet auguste monarque a daigné fixer son attention sur les intérêts de cet arrondissement.

Mais ne nous est-il pas permis de croire que deux années auparavant, il avait déjà conçu la même pensée ? Vous n'avez pas oublié qu'en 1805, lorsque la grande armée quitta le camp de Boulogne pour aller combattre au-delà du Rhin, une partie des nombreux bataillons qui la composaient traversa notre territoire.

Nous sommes autorisés à en conclure que dès lors le génie de Napoléon avait démêlé tous les motifs qui se réunissaient pour solliciter l'ouverture de cette grande communication. Il est donc vrai que cette route, destinée à être chargée désormais des tributs de l'industrie et du commerce, a été jalonnée d'abord par les lauriers de l'Armée d'Allemagne.

Cet acte de bonté n'est pas le seul par lequel notre auguste Souverain ait récompensé le dénouement et la loyauté des habitants du département de Jemappes.

L'année prochaine ne se terminera pas sans que le canal de Mons à Condé soit en pleine navigation et les communications ultérieures qu'établit le canal de Saint-Quentin conduiront jusqu'au grand marché de la capitale, les produits des houillères, qui doublent la richesse territoriale de ce pays, ces charbons précieux dont l'emploi est réclamé par tant d'industries différentes.

Vous participerez directement à ces vastes spéculations dès que la route qui s'ouvre dans cet instant sera terminée. Vous prendrez une part plus grande encore aux mêmes opérations, à l'époque où s'exécutera le décret rendu par Sa Majesté, la dernière fois qu'elle a traversé le Département. Vous n'avez pas oublié qu'un nouveau canal doit être creusé pour unir par les eaux de la Haine et du Piéton, la Sambre et l'Escaut.

Magistrats et habitants de Fontaine-l'Évêque, tant de bienfaits vous ont fait contracter l'habitude d'élever vers le ciel d'ardentes prières pour l'Empereur. Fidèles sujets de Napoléon, réjouissez-vous; ces prières sont exaucées. La Fécondité de l'Impératrice prouve que la Providence ne veut pas qu'il manque rien au bonheur de Napoléon ou aux espérances des Français.

Heureuse époque où toutes les pensées du Prince sont pour ses peuples, comme tous les vœux du peuple sont pour le Monarque.

Que ne m'est-il possible de trouver, pour exprimer ces vœux si touchants et si solennels, des paroles énergiques à l'égal des sentiments qui nous animent. Mais quel langage serait aussi expressif que ces acclamations inspirées par l'admiration et la reconnaissance, qui font retentir dans cet instant le grand nom de l'Empereur.

Ayant cessé de parler au milieu des cris redoublés de vive l'Empereur, nous avons, avec M. l'Ingénieur en chef, posé la première pierre et nous avons scellé dans un massif de maçonnerie une caisse de bois précieux, qui contient un exemplaire de la loi du 16 septembre 1807, des pièces de monnaie au type impérial et une plaque de bronze sur laquelle est gravée l'inscription suivante :

L'an XIe du Règne de Napoléon-le-Grand, Empereur des Français, Roi d'Italie, Protecteur de la Confédération du Rhin, Médiateur de la Confédération Suisse, etc.

Le 9 décembre 1810 de l'ère Chrétienne, S.E. le comte Montalivet, étant Ministre de l'Intérieur, le Comte Mole, Conseiller d'Etat, Directeur Général des Ponts et Chaussées, le Chevalier Tarbé, Inspecteur Divisionnaire.

La première pierre de la Route de Binche à Charleroi et Fleurus a été posée par le Baron de Fréville, Maîtres des Requêtes au Conseil d'Etat, Préfet du Département de Jemappes, Chevalier de la Légion d'Honneur et par Jacques-François Hte Piou, ingénieur en chef de la classe, du Corps Impérial des Ponts et Chaussées, auteur du Projet de la route.

Dans ce moment, M. J-M RENAUX, doyen et organe des commerçants de Fontaine-l'Évêque, nous a exprimé les sentiments dont ils sont pénétrés par le bienfait que Sa Majesté accorde à cette partie de son Empire. Appréciant tous les avantages assurés à leur industrie par la bonté paternelle du Souverain, ils nous ont priés de solliciter la permission de Sa Majesté pour qu'il puisse perpétuer par une médaille l'expression de la reconnaissance qu'ils éprouvent et que partagent tous les habitants de Fontaine-l'Évêque. Nous avons contracté l'engagement de faire parvenir cet hommage jusqu'au pied du Trône.

Les cris de vive l'Empereur, vive Napoléon-le-Grand s'étaient fait entendre à plusieurs reprises dans le cours de cette cérémonie; les mêmes acclamations en ont marqué le terme.

Fait à Fontaine-l'Évêque, les jours et an pré-indiqués. Signé : Max V.; Fréville F Hte Piou, Troye, sous-préfet de l'arrondissement de Charleroi, A. Maghe, maire de Fontaine-l'Évêque et JM Renaux, doyen des commerçants de Fontaine-l'Évêque.

POEME ECRIT PAR UN PARISIEN, QUI FUT BLESSÉ A LA BATAILLE DE L'ESPINETTE LE 28 AOÛT 1914,

ET SOIGNÉ AU COUVENT DE LEERNES, PUIS À L'AMBULANCE DE FONTAINE-L'ÉVÊQUE. IL S'APPELAIT WILFRID LORIDON DU 3^e BATAILLON DU 28^e RÉGIMENT D'INFANTERIE FRANÇAISE ET RACONTE SES SOUVENIRS DE LA GRANDE ÉPOPÉE.

Combat d'avant-garde: effectifs: Français, 300 fantassins, une mitrailleuse;

Allemands, 2000 fantassins, mitrailleuses, cavalerie, 2 ou 4 canons

L'histoire a ses héros, chaque homme a son histoire.

Pour les uns, dirigeants, grande page de gloire,

Mais les petits combats, acharnés, ignorés,

Restent souvent obscurs: c'est faute d'en parler.

Certes, celui-ci ne vaut pas Gravelote

Ou autres grands combats où trônaient Bernadotte,

Murat, Ney, Faidherbe, Trochu ou Mac-Mahon

Ni le grand Austerlitz du grand Napoléon.

Nos enfants, sûrement, n'en auront souvenance

Et là-bas cependant ce fut avec vaillance

Qu'un contre huit nous avons combattu,

Ne cédant que le soir, lorsqu'on n'en pouvait plus.

De mil neuf cent quatorze, c'était le vingt-deux août,

D'une marche de vingt heures, épuisés et à bout,

Nous arrivons camper sur les côteaux de Leernes.

Le ciel est sans éclat, le soleil pâle et terne.

On apprête le repas, nous l'avions bien gagné.

Tout en nous occupant à bien nous fortifier,

Riant et plaisantant et dormant à demi.

Tout à coup, sur la gauche, apparaît l'ennemi.

Mon escouade est alors envoyée en patrouille,

On renverse la soupe même avant qu'elle bouille,

On saute sur les fusils, et, gais, joyeux, contents,

Tout d'abord on débute, descendant la vallée,

La colonne ennemie est de suite arrêtée,

Puis, recevant d'arrière un renfort important,

Elle monte d'un pas alerte la côte nous abritant.

Notre chef de section est surpris et hésite,

Il faut en prévenir le capitaine bien vite.

Celui-ci en réfère à notre commandant

Et envoie notre section à gauche en montant.

Dans un grand champ de blé qui domine la plaine

A droite un lieutenant, sa section nous amène

Et notre commandant, avec une compagnie,

Monte hors la ferme où tout se rallie.

La ligne de mitrailleuse se charge sur le coteau

Quant, en haut d'une butte, pas plus loin, la-haut,

Plusieurs coups de feu partent; Les balles passent, sifflent

Dans le poste du Scout-boy.

Étreignant son rifle

On progresse en avant et nous nous répondons.

Un silence, on hésite et nous nous tâtons.

Tous nos membres sont las; le bruit est drôle,

On se croit aux manœuvres et que l'on joue un rôle.

Car, ma foi, c'est une mouche qui va bourdonnant,

Puisque, quand elle passe, elle ronfle gentiment.

Le bruit augmente, on dirait des abeilles.

A la ruche renversée, un bruit sans pareil

Se répercute au loin d'écho en écho.

Mais voilà qu'il fait chaud, on recule,

Au talus d'une carrière il faut qu'on s'accule,

On décharge à nouveau nos vieux et braves flingots

Déjà, vers la ferme, il y a quelques touchés.

Un ami blessé plus vite qu'il ne veut, se couche.

Puis en voilà deux, puis trois

Puis de trop, on ne les compte plus

Et alors se produit l'accident suprême:

Deux balles couchent le commandant qu'on aime.

Notre attaque est sans tête, chacun de son côté,

Les chefs de nos sections vont agir et tirer.

On se retourne voir si le renfort arrive,

On ne voit rien; notre douleur est vive,

Puis soudain, on comprend qu'on est sacrifiés

Pour que nos frères, là-bas, puissent mieux se retrancher !

Nous descendons la côte sous le feu qui décime,

Tandis que l'ennemi monte, dominant la cime,

Nous remontons encore et en tirant toujours,

On espère bien tenir jusqu'à la fin du jour!

Enfin leur chef Judet, d'humeur brave et joyeux.

On ne reverra plus ce brave lieutenant

Tombé le premier, mort en brave combattant !

Les deux bijoux prennent part à la danse

Et leur crépitement de plus belle commence,

Alors moi qui, à ce moment, moi qui riais

Venant de leur montrer où l'ennemi était,
Je reçois à la jambe un joli coup de trique,
Une balle à la cheville, une jolie réplique
A l'insouciance trop grande que j'ai voulu montrer.
Je fausse mon pied et vers Leernes vais descendre.
Le canon... Hourra!
Du renfort arrive. Mais non... cela n'est pas... c'est le canon prussien
Qui envoie ses obus des hauteurs de Marchienne,
Il devient impossible maintenant que l'on tienne.
C'est la retraite, amis, il faut nous retirer
En laissant un grand nombre de morts et de blessés
Étendus dans les champs, entassés dans la ferme,
Après, je ne sais plus, j'étais déjà à Leernes
Où les Soeurs, avec le plus grand dévouement,
En attendant mieux, corrigeaient mes pansements,
Puis c'est la voiture, alors l'ambulance,
Telle en celle où j'écris, prie, lis et pense,
En remerciant de tout coeur certainement
Tous, de leurs soins et de leur dévouement.
Fait par le soldat du 28e de ligne Wilfrid LORIDON

Extrait du livre du commerce reprenant les différentes activités et les noms des patriciens, existant à Forchies en 1867

FORCHIES : village du Hainaut, près de Charleroi; 2303 habitants; service postal de Fontaine-l'Évêque.

BOURGMESTRE: Paris D., secrétaire : Esgain D.A.

MARCHANDS D'AUNAGE ET ÉPICERIES : A. Bronchain, E. Esgain-Bronchain, Fumière-Vierset et C. Lombard.

MARCHANDS DE BESTIAUX : M. Ganty, F. Paris et A. Sohier.

MARCHANDS DE BOIS: L. Ducène et F. Philippe.

BOTTIERS : U. Delhaye, A. Langelet, F. Ligny et J. Petit.

BRASSEURS : A. Esgain, F. Paris et J-B Spinette.

BRIQUETIERS : Les frères Glinne, L. Lepage, F. Ligny et F. Paris.

CABARETIERS ET AUBERGISTES : A. Esgain, P. Fumière, C. Hermans et E. Lafaille

CHARRONS : L. Broquet, E. Ducène, les frères Lombard et G. Navez.

FABRICANTS DE CLOUS: C. Coppin, P. Lafaille et F. Lepage.

CONGRÉGATION RELIGIEUSE : Les Filles de Marie.

FABRICANTS DE COULEURS : D. Ducène, A. Esgain et les frères Lafaille.

DISTILLATEURS : F. et D. Paris

ÉCOLES : A. Villers et Mme J. Lauvaux

MARCHANDS DE FARINE : A. Bronchain, N. Esgain, L. Lepage et C. Lombard.

FERMIERS: P-J et F Biset, J. Bronchain, J et M Fayt, C. Fumière, P. Lemaître, L-J. Lepage, C. Leroy, F Martin et C-L. Perez.

FOUR À COKE : Société de Monceau-Fontaine et Martinet, 103 fours : C. Bivort, directeur-gérant.

HOUILLE GRASSE: Société de Monceau-Fontaine et Martinet: C. Bivort, Directeur-gérant; F Scory, ingénieur; G. Mendiaux, sous-ingénieur.

MAÇONS : E. Ducène, E. Lafaille et F Lavendhomme.

MÉCANICIEN-CONSTRUCTEUR : les frères Fumière.

MEUNIER : G. Spinette.

NÉGOCIANT : P. Lumière.

PRÊTRES: J. François et J. Laurent.

SAGE-FEMME : M.-L. Copin

SERRURIERS : A. badot et Wasterlain-Lepage.

TOILES BLANCHES : P-F Lepage

Un atelier complètement disparu, parmi tant d'autres.

Calorifuges, Frigofuges ARISTIDE MOULIN à Forchies-lez-Charleroi

Usine fondée en 1865 par Louis Moulin. C'était en Belgique, la première usine pour la fabrication de calorifuge (amiante, liège, pâte de papier, etc) Elle fut modeste au début et n'employait que quelques ouvriers. Louis Moulin reçut la plus haute récompense à l'Exposition de Liège de 1905. Il obtint entre autres, en novembre 1910, la demande d'installation du calorifuge de la centrale du puits N° 1 des charbonnages de Fontaine-l'Évêque. Sa progression reste constante pendant près d'un demi-siècle et en 1911, son fils Aristide Moulin, reprend l'industrie de son père. Il donne à cette vieille usine l'élan nécessaire et les résultats d'exploitation récompensent largement ses efforts pendant trois ans, c'est-à-dire jusqu'en août 1914. C'est ensuite la grande guerre et la situation reste stationnaire. Après celle-ci, en 1918, Aristide Moulin commence la fabrication du liège aggloméré pour les isolations frigorifiques avec laquelle il obtient un beau succès dans l'industrie belge, mais en 1921 un incendie détruit complètement l'usine, qui fut reconstruite sur son ancien emplacement à trois kilomètres de la gare.

La demande d'une clientèle et l'extension des affaires amènent ensuite A. Moulin à acquérir des terrains merveilleusement situés en face de la gare de Forchies et facilement raccordable au chemin de fer. Il construit ensuite sur ces terrains une nouvelle usine moderne, vaste et munie de tous les derniers perfectionnements acquis par une longue expérience, de façon à obtenir des prix de revient d'environ vingt pour cent au-dessous de ceux obtenus dans l'ancienne usine. Celle-ci permet de grandes économies de transport (l'ancienne usine, comme nous le disons plus haut, était à trois kilomètres de la gare de Forchies) et la force motrice fournie par une centrale à gaz pauvre de 100 HP, donne une économie considérable sur la machine à vapeur de l'ancienne usine qui ne donnait que 25 HP tout en consommant plus de combustible. Malheureusement, cette usine promue à un bel avenir a dû comme beaucoup d'autres ateliers fermer ses portes.

LES PRODUITS CHIMIQUES DE FONTAINE-L'ÉVÊQUE (CHEZ DUBOIS)

(Derrière la gare, à côté du gazomètre disparu actuellement)

C'est en 1905 que furent fondés les Manufactures Chimiques René Dubois, qui en 1911, s'érigèrent en «S.A. des Anciennes Manufactures Chimiques René Dubois» pour devenir en 1942, la S.A. Prochimic et être dissoute en 1969.

A l'origine, Monsieur René DUBOIS, qui était à l'époque chef de service des laboratoires de la S.A. de la Providence à Marchienne-au-Pont, avait été consulté par les responsables des clouteries de Fontaine-l'Évêque pour la mise au point d'un procédé évitant le rejet à l'égout des eaux résiduaires acides, provenant du décapage du fil par l'acide sulfurique. La solution du problème fut apportée par Monsieur DUBOIS en donnant le sulfate de fer employé dans l'agriculture, dans la teinture, etc.

A cette fabrication du sulfate de fer, était venue s'ajouter par après, la fabrication de silicate de soude, produit utilisé en savonnerie (cendria), et comme colle dans la fabrication du carton ondulé.

Ce silicate était obtenu en faisant fondre dans un four similaire à ceux de la verrerie, un mélange de sable blanc pur et de carbonate de soude. Ce verre ainsi obtenu étant soluble, était mis en solution dans des autoclaves rotatifs alimentés par de la vapeur à 12 kilos de pression. Le produit ainsi solubilisé était filtré et stocké dans d'énormes cuves en attendant leur expédition par camions ou wagons citernes.

En même temps, la société s'adjoignait une autre division s'occupant de la fabrication des peintures, particulièrement la «Duboline » (peinture à l'eau) dont un kilo de poudre mêlé à un litre d'eau donnait deux kilos de peinture pour l'intérieur. L'usine fabriquait également toutes espèces de peintures à l'huile et aux résines synthétiques.

Enfin, une quatrième division avait pour objet la fabrication de divers produits tels que herbicides (Déserba), détachants (Olex), déodorants et désinfectants.

Dès 1937, année du décès de Monsieur Dubois, ce sont Monsieur André Dubois, son fils et Monsieur Marcel Nocent, son gendre, qui assurèrent la direction de l'entreprise. En 1945, l'usine fut occupée par l'armée américaine qui y installa un dépôt de café alimenté par d'énormes camions. Des wagons frigorifiques y emmenèrent également des fruits (pommes). L'usine a connu 2 incendies, le premier se déclara dans les cuves à vernis en 1950, l'autre dans la bâtiment où l'on fabriquait les couleurs en 1967. Les bâtiments restants furent rachetés par Fernand Marcel (entreprise de construction et marchand de matériaux). Le

château Dubois fut également vendu et devint après transformations, la Maison de Repos avec soins «Le Hanois ».

LE TIRAGE AU SORT

Jusqu'en 1909, c'était le sort qui désignait les jeunes gens qui devaient accomplir le service militaire. En effet le contingent militaire d'un canton était fixé par décret et le choix des miliciens se faisait par tirage au sort au chef-lieu.

Toutefois, ceux qui étaient tombés, c'est-à-dire qui avaient pris un mauvais numéro et devaient donc aller au régiment avaient la faculté de se faire remplacer, moyennant une indemnité importante à payer par eux-même ou par leur famille.

Fontaine-l'Évêque, lieu de tirage pour la région, recevait les conscrits des communes voisines c'est-à-dire : Marchienne-au-Pont, Monceau-sur-Sambre, Landelies, Leernes, Forchies-la-Marche, Courcelles, Souvret, Montigny-le-Tilleul, Chapelle-lez-Herlaimont, Bellecourt et Goutroux. Les conscrits, en sarrau, la casquette fleurie et enrubannée, descendaient sur Fontaine accompagnés de fifres, tambours, accordéons, sans oublier la cantinière.

Tout ce petit groupe était précédé du bourgmestre en habit. Un garde-champêtre accompagnait également les conscrits pour maintenir l'ordre.

Le tirage avait lieu au Palais de Justice (bâtiment disparu et remplacé par le magasin Scaillet sur la Grand-Place) ou les différentes communes étaient appelées par ordre alphabétique.

Les conscrits, appelés par leur Secrétaire Communal respectif, criaient : "Bons pour le service" et allaient alors puiser une cossette renfermant le numéro, dans la tournoire (petit tonneau tournant sur un axe, genre Loterie Nationale).

Le Commissaire de Fontaine retirait le papier de la cossette, lisait le numéro à haute voix et le passait au Secrétaire Communal du conscrit, qui l'inscrivait sur un registre.

Le nombre de miliciens étant fixé, il s'agissait de tirer le plus haut numéro possible, les petits numéros à partir du "bidet" étant retenus pour passer devant le conseil de révision. Le "bidet" était le premier numéro succédant au chiffre des ajourés.

Suite à cela, le conscrit qui tirait un gros numéro était certain de ne pas faire son service (il était "échappé"); tandis que pour les autres, c'était la catastrophe. En effet, ils devaient alors quitter leur famille pour une période de deux à quatre ans, et outre la séparation, c'était, pendant ce temps, la privation d'un salaire bien nécessaire.

Tous ces groupes chantaient des rengaines concernant le tirage au sort.

Après le tirage, aussi bien les tombés que les échappés, toujours accompagnés de leur tambour ou accordéon, faisaient le tour des cafés. Ce tour pouvait durer huit jours et même plus pour certains. Pendant et après le tirage, la place prenait une allure de kermesse, en effet, elle était envahie, non seulement par les conscrits, leur famille et amis, mais également par une foule de marchands de cocardes, d'oeufs durs, de brioches, de "vitoulets", et de victuailles diverses. Les conscrits étrangers à la ville s'étaient préalablement munis de pigeons qu'ils lâchaient aussitôt après le tirage afin de prévenir leurs parents de leur bonne ou mauvaise fortune. Le 21 juin 1970, une reconstitution du tirage au sort a eu lieu à Fontaine lors de la commémoration du centenaire de la naissance de Louis Delattre (24 juin 1870).

DEUX GUINGUETTES DE L'ENTITÉ

LE PETIT LAC (rue Cressonnière)

Lieu de divertissement attirant toute la jeunesse de Fontaine et des environs. Le fondateur en fut Norbert Marcelle, qui a aidé des camarades chômeurs (nous sommes en 1932 pendant les grèves), creusa la terre afin d'y aménager un bassin de natation.

Par après, une piste de danse en béton y fut construite. La musique était diffusée par un haut-parleur placé au-dessus d'un pylône situé au milieu de la piste, tandis que le pick-up se trouvait sur le comptoir de la buvette. Par après, on dota cette piste d'un toit et de murs formés de panneaux que l'on ouvrait lors de la bonne saison.

Le dancing fut inauguré en 1935. Différents orchestres (Géo Steene dirigé par Georges Vansteene de Fontaine, Evans Gallet de Binche, et bien d'autres) ont animé cette guinguette durant de nombreuses années.

Des fêtes de natation y furent organisées avant et pendant la guerre. Léopold Marcelle, frère de Norbert, aida celui-ci comme garçon de café. On les appelait "les frères Maquée". Après avoir organisé différentes activités de la ville, suite à l'incendie de l'Hôtel de Ville survenu le 11 janvier 1948, l'établissement fut définitivement fermé en 1954.

LE PALACE DU MARRONNIER

(Place Degauque à Leernes)

Le nom de marronnier vient de ce qu'il existait dans cette propriété un immense marronnier qui était repris sur les cartes militaires, c'est d'ailleurs pour cela qu'en 1914/18 la maison fut occupée par les Allemands tandis qu'en 1940, elle le fut d'abord par les Français puis par les Allemands. Cette maison fut construite par Charles Ermel (Fermier et Notaire) en 1804.

Par après un certain Grégoire y installa une brasserie alimentée en eau par un puits à galerie situé dans la cour. Un incendie ravagea les bâtiments en 1914. Par la suite un certain Monsieur Aiguillerat vendit des denrées coloniales ainsi que du vin. Il possédait également quelques têtes de bétail. Enfin la maison fut rachetée par Monsieur Laffineur qui y installa un élevage de poules. Par la suite, il s'installa comme marchand de bière (Brasserie du Marronnier) en y vendant les marques telles que: Ouvriers réunis de Charleroi, Concordia Hèles, De Blick d'Alost, Brasserie Léopold de Bruxelles et la bière de Hougaerde.

Monsieur Laffineur réalisait sa "tourn e", d'abord avec une camionnette Normande puis avec un camion Citro en peint en jaune et bleu dont la carrosserie avait  t  fabriqu e par L on Durieux de Leernes.

Le Palace du Marronnier fut ouvert le premier dimanche de mai en 1934,   l'occasion de la saint Quirin. Une piste de danse en b ton situ e au milieu des jardins accueillait toute la jeunesse de Leernes et des environs. Des crochets pour amateurs, accompagn s entre autres par l'Orchestre Baudaux de Marchienne y  taient organis s. On pouvait  galement participer au carrousel cycliste aux anneaux sur piste ou au jeu de bouloir. Les fancy-fairs des  coles officielles s'y d roulaient. Des noms comme la troupe de Mouchon d'Aunia et The Baby Jazz rappellent encore bien des souvenirs aux vieux leernois. L' tablissement fut ferm    la d claration de la guerre juste apr s les f tes de Saint-Quirin. Pour des raisons de s curit , le marronnier fut abattu en 1960.

HISTOIRE D'UN CHEMIN DE FER APPELÉ LIGNE 109 POUR FONTAINE ET 120/121/122 POUR FORCHIES. ACTUELLEMENT LIGNE 112

Par arrêté royal du 13 juin 1859, la S.A. Compagnie du Chemin de fer du Centre obtint la concession d'un chemin de fer du Centre à Marchienne-au-Pont. L'article premier de la convention annexée à la loi du 27 mai 1859 en définit le tracé comme suit : le tracé de ce chemin de fer partira de la station de Baume, du chemin de fer du Centre vers Erquennes, ou d'un point pris sur ce chemin de fer à proximité de ladite station, laissera sur la droite l'aggloméré de Morlanwelz, se rapprochera autant que possible des charbonnages du Bois-des-Vallées, du Piéton et de Forchies, passera également aussi près que possible de Fontaine-l'Évêque, et en tout cas, dans un rayon de 250 mètres au maximum de la place du Trieu - des Baux (place Cornille) dans cette ville et aboutira à Marchienne-au-Pont.

Des procès avec les entrepreneurs et la mésentente au sein du conseil d'administration constituent des obstacles à la construction de la ligne dans les délais prévus. Pour relancer les travaux, une société anonyme dite Compagnie du Chemin de Fer de Baume à Marchienne est constituée en 1863. La construction de la ligne est achevée et elle peut être mise en service le 7 janvier 1865 (ligne 109 - Marchienne-Goutroux-Fontaine-Piéton...). Forchies se situera sur la ligne 120/121/122 - Piéton, Trazegnies, Luttre ou Courcelles. En 1950, suite à une période de restructuration où des trains de voyageurs furent remplacés par des autobus, la gare de Fontaine fut classée comme gare de 2e classe tandis que celle de Forchies devenait gare de 3e classe. Le service par camion de prise et de remise à domicile assuré à la gare de Fontaine fut repris par la gare de Charleroi en 1953. En 1975, à Fontaine, la cabine et la signalisation furent supprimées, les aiguillages devaient être manoeuvrés à la main.

En 1970, un plan décennal de la SNCB prévoyait l'électrification complète de la liaison Tournai-Mons-Charleroi-Namur-Liège-Frontière allemande. Cependant pour le tronçon de Mons à Charleroi, dont la mise en service était prévue pour 1980, il existait une divergence de vue entre le Conseil Économique Wallon et la SNCB. Finalement en 1975, il fut décidé d'électrifier deux itinéraires: celui de Mons-La Louvière-Centre-Manage-Luttre-Charleroi et celui de Mons-La Louvière Sud, Piéton-Marchienne-Charleroi. Pour ce dernier, on établirait, entre Piéton et Marchienne, un nouveau tracé éliminant la courbe de Fontaine-l'Évêque, réduisant la longueur de 4 km environ et permettant une vitesse de 120 km/h.

Entre Piéton et Marchienne-au-Pont, les travaux préliminaires furent entrepris à la fin des années 70 et terminés au début des années 80. Les travaux de terrassement étaient très importants: 1.300.000 m³ de déblais, 200.000 m³ de remblais, construction de 6 passages supérieurs et de 4 passages inférieurs. En certains endroits, on fut confronté à la présence d'une nappe aquifère à un niveau très élevé.

A Forchies, on dut rabattre cette nappe pour assurer la stabilisation de l'assiette des voies.

A Forchies, également, sur le tracé de la ligne traversant le siège des charbonnages de Monceau-Fontaine (N° 8), on dut remblayer des anciens puits et, pour stabiliser ces remblais, construire une assise en béton à 50 m de profondeur. D'autre part des galeries d'aération furent remblayées entièrement au moyen de béton.

Sur l'ancien tracé, le tronçon Marchienne-au-Pont-Piéton fut mis hors service le 30 juin 1981.

Une voie principale fut maintenue au départ de Piéton pour la desserte de Fontaine-l'Évêque et devint la ligne industrielle n° 252, reliée vers les usines Beckaert.

La pose des voies et les travaux de signalisation et d'électrification du nouveau tracé furent exécutés au cours des années 1982-83 et la nouvelle ligne fut opérationnelle à partir du 21 décembre 1983. Le 27 septembre 1987, le tronçon Forchies à Courcelles-Centre fut désaffecté pour être ensuite démonté entre le 4 mai et le 12 septembre 1989.

A Fontaine-l'Évêque, les activités "voyageurs" et l'acceptation des colis furent supprimées le 1er juin 1981, entraînant la suppression du personnel. Le bâtiment de la gare fut remis à l'administration des Domaines le 6 novembre 1984 : la cour aux marchandises fut supprimée le 31 décembre 1985. Suite aux dégradations causées principalement par les intempéries, les bâtiments se dégradèrent de plus en plus et furent finalement abattus pour ne laisser qu'un emplacement calme où il y a 40 ans encore, une foule de voyageurs y transitaient, pour se rendre à leur travail.

A Forchies, un nouveau point d'arrêt fut mis en service le 16 janvier 1984. L'ancien point d'arrêt fut supprimé le 3 juin de la même année; le bâtiment sera revendu à un particulier et la ligne disparaîtra totalement le 27 septembre 1987.

extrait de "150 ans de rail à Charleroi"

ÉGLISE SAINT-CHRISTOPHE

L'église Saint-Christophe, de style ogival, érigée en 1245, devint la paroisse principale de la ville malgré qu'elle fut construite après Saint-Vaast qui existait déjà en 1211 et qui s'appelait alors Chapelle Notre-Dame de Bougnies. La fondation de cette paroisse fut réalisée par le futur Évêque de Cambrai, Nicolas, seigneur de Fontaine, qui à cette époque déjà était l'un des premiers dignitaires du diocèse de Cambrai, et son père, voulant donner à la seigneurie dont ils portaient le nom un accroissement rapide, construisirent un château superbe, groupèrent de nombreux vassaux autour de leur domaine; puis grâce à l'influence de Nicolas, firent démembler de la paroisse de Leernes l'église de Saint-Christophe à Fontaine. Une fois érigée en paroisse, cette église qui n'était très probablement qu'une simple chapelle, fut agrandie par les soins des seigneurs. Saint-Christophe, étant le patron des voyageurs, il est probable que cette chapelle eut son origine due à sa situation, près d'une voie de communication importante.

L'église bâtie en forme de croix, mesure 32 mètres de longueur sur 18 de largeur; des colonnes à chapiteaux simples soutiennent la nef. La clef de voûte du chœur porte un médaillon représentant l'Agneau; les quatre arêtes correspondantes ont pour cul-de-lampe les caractéristiques des quatre évangélistes. Le chœur est éclairé de côté par deux grandes fenêtres et au fond par trois petites, ces dernières ornées de vitraux offerts par M. Clément Bivort, par M. Victor François, curé doyen, et par des paroissiens. La première verrière représente les scènes de la vie de St Clément, patron du donateur, la seconde, de St Christophe, patron de l'église et la troisième, de St Victor, patron du doyen; des saints personnages ornent la partie supérieure des vitraux.

Plusieurs transformations ont eu lieu au cours des siècles.

L'église fut incendiée par les français en 1554 lors de la guerre entre Henri II, roi de France et Philippe II, roi d'Espagne et souverain des Pays-Bas. Le curé et le mambour vendirent une partie des biens de la paroisse pour pourvoir aux réparations les plus urgentes. En 1609, un terrible orage détruisit entièrement la toiture. Dans les années 1640 à 1670, lors des conflits opposant la France de Louis XIV à l'Espagne de Philippe IV, l'église servit de refuge à de nombreuses personnes d'Anderlues car ces guerres créaient un climat d'incertitude dans nos régions.

Lors de la révolution française en 1794, on pilla la maison du curé; en 1795, l'église servit d'écurie. Les archives paroissiales furent dispersées et les objets sacrés vendus publiquement le culte fut rétabli en 1803. L'avant-dernière restauration commencée en avril 1871 et terminée en novembre 1872 fut menée par l'architecte Carpentier de Belœil qui dessina également l'autel exécuté en pierre blanche et donné à l'église par la famille Dubois-Marcq.

La dernière restauration date de 1954 et est due à l'architecte Brigode. En juin 86, deux cloches (Marie-Michèle et Védastine) venant du clocher de Saint-Vaast y furent transférées. Le 12 septembre 1992 à 18 h, une messe y fut célébrée en l'honneur du départ à Masnuy Saint-Jean du doyen Mottoul qui fut remplacé par le doyen Tamigniaux.

Le 11 Novembre 92, suite à une mini tempête, le vitrail situé au-dessus du porche d'entrée fut soufflé vers l'intérieur (derrière les orgues). Suite à de graves dégradations et pour des raisons de sécurité l'église fut fermée momentanément le 09.07.94. Différents offices seront dorénavant transférés à la chapelle du Château.

CHAPELLE DU CHÂTEAU OU CHAPELLE SAINT JEAN-BAPTISTE

Cette chapelle du XIIIe siècle participait au circuit défensif de l'enceinte du château. En réalité, cette dernière entourait naguère un donjon plus ancien, qu'on dit du XIIe siècle, rasé en 1828, dont il est apparemment fait état en 1154 dans l'acte par lequel le Prince-Évêque de Liège, Henri II de Leez, déclare que pour l'utilité de son territoire et la protection de son Église, il a récemment acquis plusieurs fortifications parmi lesquelles le "Castrum" de Fontaine.

Les murs de la chapelle ont 1,75 m d'épaisseur. De style gothique, elle est formée de deux travées couvertes de voûtes d'ogives et terminée par un chevet à 5 pans. La modération des nervures, la sculpture des feuillages stylisés des culots et le tracé des remplages plaident pour une réalisation de la fin du XIIIe siècle, alors qu'on serait tenté de la reculer au troisième quart de ce siècle et de l'attribuer à l'influence de Nicolas de Fontaine qui fut prélat à Cambrai pendant vingt-trois ans. La façade primitive qui tombait en ruine fut démolie de 1672 à 1678 et remplacée par une nouvelle, dans le style Louis XIV au délicat clocheton ajouré. On la décora des armoiries de la famille de Rodoan qu'on y voit encore aujourd'hui.

Deux grandes fenêtres ogivales, sans meneaux, éclairent la nef vers le nord tandis que les fenêtres à meneaux ouvragés du chœur sont garnies de vitraux dont l'un représente Saint Charles Borromée, patron de ce petit temple. Au midi, une tribune ou un logis semble s'être couplé à la deuxième travée. Les combles proprement dits abritaient une salle défensive qui était reliée aux courtines par une tourelle d'escalier à vis dont les arrachements et la porte subsistent. Avec celle de la même époque à Corroy-le-Château, cette chapelle demeure ainsi l'un des témoins précieux de l'architecture religieuse en milieu privé. Le lundi 11 mai 1794, Dom Norbert, dernier père abbé de l'Abbaye d'Aulne célébra la messe dans la chapelle du château pour les religieux et les domestiques qui l'avait suivi avec des voitures et des chariots chargés des objets les plus précieux de la sacristie et de la communauté de l'abbaye d'Aulne incendiée et pillée par les révolutionnaires français commandés par Saint-Just et le général Charbonnier.

La cloche du XVIIe siècle, elle avait été convertie en salle de bal.

La triste union de la dernière héritière des Rodoan avec le marquis de Brancas vint hâter la ruine du domaine jusqu'à son rachat, le 9 mai 1864 par Monsieur Clément Bivort qui le restaura en 1869 sous l'habile direction de M. l'architecte Cador. La chapelle fut décorée de peintures dans le goût de la Sainte Chapelle de Paris par Charles Albert, et fut rendue au culte en 1872. Le château sera ensuite occupé jusqu'en 1915, par des sœurs françaises qui y installèrent un pensionnat pour filles nobles.

Par la suite, le château ainsi que la chapelle seront abandonnés pour enfin être restaurés en 1954. La chapelle, désaffectée, servira de musée d'histoire locale avec l'ouverture du musée du clou en septembre 1980. En janvier 1991, le musée du clou fut déménagé afin de libérer la chapelle, destinée à des expositions et autres manifestations culturelles.

Le 9 juillet 1994, la chapelle retrouve sa destination initiale en permettant de rétablir les offices religieux suite à la fermeture temporaire de l'église Saint-Christophe.

Il y a 50 ans, la libération

Le débarquement ayant eu lieu de 6 juin 1944 en Normandie, les troupes américaines ne sont arrivées dans nos régions que dans le début septembre. Mons a été libéré le 2 septembre en même temps que Tournai, tandis que Fontaine, Charleroi et Namur ont été libérés le 4 septembre. Le 3, à la tombée du jour, Bruxelles était libéré par les Welsh Guards et les autos blindées de la Household Cavalry tandis qu'Anvers tombera aux mains de la 11th Armoured Division, le 4 septembre.

Ces divisions quittèrent la ville d'Amiens le 31 août à 6 h du matin et étaient commandées par le lieutenant général Brian Horrochs de l'armée britannique de Dempsey.

Dans la matinée du 4 septembre, la rumeur circulait à Fontaine que les américains arrivaient d'Anderlues, c'est alors que l'on arbora, de drapeaux alliés, les fenêtres de l'Hôtel de Ville (actuellement magasin Scaillet sur la place).

A la vue des premiers blindés, l'on crut voir des chars allemands, c'est alors que l'on cassa les carreaux supérieurs de la porte d'entrée de l'Hôtel de Ville tellement on alla vite pour faire disparaître les signes de bienvenue aux alliés. On replacera les drapeaux par la suite car il s'agissait bien d'Américains.

Notre ville fut donc délivrée le 4 septembre, dans le début de l'après-midi, par la 3e division blindée américaine commandée par le Général Rose (qui entra la première dans Cologne, un mois plus tard) faisant partie du VII corps de la 1re armée US qui se composait des 2 et 3e divisions blindées ainsi que des 1re, 4e, 9e et 30e division d'infanterie.

Le 6 juin 1944, la 1ère division arpentait le sol français à Omaha Beach tandis que la 4e division opérait à Utah Beach.

La 2e et la 9e avaient débarqué le 11 juin.

Depuis le 3 septembre, le VIIe corps occupait un front de 35 km environ, allant de Mons au Sud de Charleroi. Durant les premiers jours de septembre 1944, la route de Mons à Charleroi vit passer des milliers de soldats allemands en débandade, essayant de regagner l'Allemagne le plus vite possible et par tous les moyens.

Le 4 septembre, en début d'après-midi, une colonne de chars américains, venant de Binche, descendit la côte du Berger en se dirigeant vers Marchienne et Charleroi. Toute la population se pressait le long de la route de Mons pour applaudir et embrasser les premiers soldats américains qui lançaient dans la foule différents présents disparus ou inconnus telle que : chocolats, chewing-gum, cigarettes faites Camel et Chesterfield ; des grappes humaines,

juchées sur les blindés, accompagnaient les libérateurs sur des kilomètres ; l'atmosphère de cette journée est indescriptible.

Cependant, cette journée allait être ternie par un tragique événement local.

Un jeune major allemand, un commandant ainsi que quelques soldats, retranchés dans la forêt de Compiègne décidèrent de continuer la lutte tout en se dirigeant vers l'Allemagne. Ils s'arrêtèrent dans notre commune début septembre et s'installèrent sur le teruil du n° 2, entre la route de Mons et la Cressonnière. Repérés par la résistance locale (le FI. : Front de l'Indépendance), quelques dizaines d'allemands furent faits prisonniers et ramenés aux bains-douches du charbonnage du N° 8 à Forchies (endroit où tous les Allemands faits prisonniers dans la région furent incarcérés, ils furent ensuite conduits à la caserne Trésignies à Charleroi).

Le lendemain matin, 5 septembre, une nouvelle expédition fut organisée mais sans succès. Les Allemands voulaient se rendre à l'armée régulière américaine passant à ce moment sur la route de Mons.

On essaya donc de convaincre une estafette américaine de se rendre sur le teruil. Par l'intermédiaire de Monsieur Leblanc (dentiste au Pétria), et connaissant l'anglais, on réussit à parlementer avec 2 américains se déplaçant à moto avec side-car et à les envoyer vers le teruil malgré l'ordre de l'état-major général qui était de foncer le plus loin et le plus vite possible, donc de négliger les poches d'Allemands en retraite.

Pendant ce temps, les résistants voulant encercler les allemands, entendirent des balles crépiter autour d'eux. Une véritable bataille s'engagea entre les Fontainois à découvert dans les prairies de la rue Roton et les Allemands bien dissimulés dans la végétation du teruil. On fit alors appel au Groupe G de Piéton-Forchies qui vint rapidement à la rescousse avec deux mitrailleuses prises aux Allemands dans le bois de Trazegnies, le matin même. Les hommes du groupe G prirent position à l'intérieur de l'enceinte du cimetière en mettant les 2 mitrailleuses en action, ce qui fit déloger rapidement le major, le commandant et 30 allemands dont un seul fut blessé au pied.

Du côté des résistants F.I., 15 hommes et un américain (venant de la route de Mons et tué au sommet du teruil) y trouvèrent la mort.

Ils avaient pour nom : Argot M., Caudron R., Dewilde S., Dubois L., Dufour F., Hennebert G., Illau E, Jacmain J., Lempereur R., Léonard F., Schroeven L., Vermeersch A., Taffyn P., Willame R., Woué A. et Nason Harold.

De petites croix blanches et un monument de pierre situé à la rue du 5 septembre rappellent cet événement tragique.

Tout n'était pas terminé dans la région, le 5 septembre des Allemands sont faits prisonniers après des combats, à Gozée, Marbiseul, Marbais, Farciennes, Leers Fosteau. Le mercredi 6, l'armée secrète revient dans la ville de Charleroi. Deux mille hommes marchent vers la caserne Trésignies. Le nettoyage de la région se poursuivra plusieurs jours encore, à l'Abbaye d'Aulne, Thuillies, Gourdinnes, Biesmes, Nalennes, Leers-Fosteau, Ham-sur-Heure, Mont-sur-Marchienne. La résistance aura capturé ou mis hors de combat mille Allemands.

Le 6, les Polonais libèrent Ypres. Gand et Huy sont délivrés également.

Le 7, les troupes américaines franchissent la frontière allemande.

Le 8, libération de Liège.

Le 9, La Panne est libérée par les Canadiens.

Le 10, libération de Bruges, Verviers, Eupen et Malmédy. Il aura fallu moins de deux semaines pour libérer, en partie, le pays après quatre années passées sous la botte allemande.

Les Belges ne seront pas encore sortis de la guerre, car il ne faut pas oublier l'offensive des Ardennes autour de Bastogne déclenchée le 16 décembre 1944, dernier sursaut de l'armée allemande.

La libération rapide de notre pays par les armées libératrices a été due grâce à l'aide incomparable apportée par les mouvements de résistance s'occupant de fournir des renseignements sur l'ennemi et de pratiquer des sabotages, de l'anti-destruction et des déminages ainsi que la résistance armée aidant la progression et la sécurité des unités blindées alliées.

Le territoire belge ne sera considéré comme entièrement libre que le 15 février 1945.

Les origines de Fontaine-l'Évêque

Fontaine-l'Évêque, localité de l'arrondissement de Charleroi, est mentionnée pour la première fois dans l'histoire, dans le polyptyque de l'Abbaye de Lobbes, dressé dans les années 868 et celui de Leernes sous la forme de Leerna-Fontanis. Leernes constituait un domaine agricole donné avec Trazegnies, au début du VI^e siècle pour le moins, par Pépin de Herstal à Ursmer, abbé de Lobbes. Leernes devait se développer au cours des VIII^e et IX^e siècles, car dans le polyptyque de Lobbes, parmi les domaines que possédait l'Abbaye dans le Pagus Hainoesis. Cette localité s'appelle Leerna-Fontanis.

Il est donc bien établi que Fontaine-l'Évêque, ou plus exactement Fontaine, doit son nom à l'extension de la population du domaine de Leernes. Sur ce territoire vivaient des personnes soumises à l'autorité immédiate de l'abbé de Lobbes, sous le régime domanial.

La descriptio villarum de l'abbaye de Lobbes de 866, conçue sur le modèle imposé par l'Empereur Charlemagne dans son capitulaire de vers 810, nous renseigne sur les paysans attachés au domaine de Leernes. Ils appartenaient à diverses classes sociales : en ordre principal, aux colons libres ; en ordre secondaire aux lides et enfin aux serfs, car le servage était représenté sur les terres de Lobbes. Plus tard, il y eut des sainteurs.

Le domaine comprenait une forêt de 100 bonniers, reste de la Charbonnière, où les paysans jouissaient du droit de glandée vu que l'élevage des porcs a constitué l'un des éléments principaux de l'économie rurale au Moyen-Âge. Mais l'usage n'était pas gratuit et, pour en profiter, chaque paysan devait un poulet à l'abbaye.

Le terrain se composait en second lieu, de 150 bonniers de terres arables et de 3 bonniers de prairies, répartis entre 44 manses (habitations du Moyen-Âge) dont 36 ingenuiles, 4 lidiles et 4 serviles. Les habitants payaient certaines redevances.

Les colons libres livraient 17 muids d'épeautre, 30 fuseaux de lin, 2 poulets et 5 œufs. A ces redevances en nature s'ajoutait un chevage de 6 deniers. Les lides, classes intermédiaires entre les colons et les serfs, devaient 15 muids d'épeautre, 30 fuseaux de lin, 2 poulets et 5 œufs. Six d'entre eux payaient un cens capital de deux deniers et sept des onze femmes de condition lidile acquittaient la même taxe annuelle.

Quant aux serfs, leurs impositions comprenait un muid de houblon, un poulet, cinq œufs, une capitation (taxe) de 12 deniers pour les hommes et de deux deniers pour les femmes. Il y avait 17 hommes et onze femmes de condition servile. La corvée de charroi existait.

Les sainteurs étaient des hommes qui se plaçaient volontairement sous les patronage de Saint Pierre de Lobbes, s'ils étaient de « franke oine » ou bien des serfs affranchis puis «

assainement » par leur seigneur et qui s'adonnaient en paix à l'agriculture moyennant le paiement d'une capitation de deux deniers. Ils gardaient leurs terres sous forme de précaire et au décès, s'ils n'avaient pas d'héritiers directs, leurs biens passaient dans les possessions de l'abbaye. Leur condition était bien supérieure à celle des colons et des serfs.

L'abbaye possédait le monopole de la brasserie, du moulin et des poids et mesures. La juridiction appartenait à l'abbé de Lobbes qui s'exerçait par l'intermédiaire des vellici et des scabini qui rendaient leurs sentences en matières de conflits et de délits et centralisaient les revenus. Nous ignorons les dates exactes et les raisons qui amenèrent le démembrement de Fontaine et de Leernes. C'était en tous cas chose faite au XIIe siècle. C'est à cette époque, en effet, que le nom de Fontaine est signalé seul pour la première fois, d'une façon certaine dans les *Miracula Sancti Bernardi*, oeuvre de Geoffroy, abbé de Clairvaux, qui écrivit vers 1162, et qui accompagna Saint Bernard dans le voyage de Liège à Cambrai que fit le grand réformateur en 1147.

En 1171, nous constatons que Fontaine avait un seigneur du nom de Wautier et qui est le premier seigneur connu. Grâce à cette donnée, nous pouvons remonter à la seconde moitié du XIIe siècle, l'origine du burgus situé au confluent de l'Ernel et de la Babelone, petites rivières qui prenaient respectivement leurs sources au N.-N.E., et au S.-S.W. de Fontaine et qui constituaient un rempart naturel. Mais il ne faut pas en déduire que c'est ce château qui a déterminé la formation de Fontaine et son érection en localité indépendante. Il faut en chercher la cause dans la création d'un marché, favorisé par l'heureuse situation géographique du lieu sis sur la route de Liège à Cambrai par Huy, Binche, Mons et Valenciennes et au sud de l'artère commerciale et militaire romaine de Cologne à Reims.

Des causes économiques, l'agriculture et le commerce l'ont fait naître spontanément. Toute porte à croire que les marchands qui utilisaient les routes précitées, s'y livrèrent au commerce, et qu'autour du marché ainsi organisé s'élevèrent des auberges, des comptoirs, des maisons et que les marchands y fixèrent leur résidence à l'ombre du burgus. Ainsi, à côté de la population primitive, à côté des anciens censitaires de Lobbes, s'était établie une population nouvelle comprenant plusieurs classes que la charte de 1212 qualifie de burgenses, mansuarii et operarii, ces nouveaux habitants se livraient à l'agriculture et aussi au commerce, de sorte qu'ils étaient cultivateurs en même temps que marchands.

Cet accroissement de la population rendit le marché permanent, hebdomadaire et favorisa le développement d'une petite industrie exercée par les operarii et consistant sans doute dans la fabrication d'instruments oratoires. Bientôt, le territoire qui s'étendait au pied du burgus se ceignit d'une enceinte pour protéger le marché contre les attaques de l'extérieur.

C'étaient sans doute, à l'origine, des constructions élevées par les marchands, en dehors de toute préoccupation stratégique, mais destinées simplement à défendre le marché contre les

détrousseurs. Puis au XIII^e siècle, nous constatons que les fortifications de Fontaine-l'Évêque avaient acquis un caractère militaire. Partant du château situé au Nord, et avec lequel elles communiquaient, elles y revenaient par un circuit hexagonal, allongé de l'Ouest à l'Est, en contournant de près le faubourg commercial.

Ces fortifications, dont il reste encore quelques vestiges, passaient au Nord, par le boulevard du Nord, la place des Ecoles (Cornille), la rue de la Station et le chemin de la Roquette ; à l'Est, par la partie médiane des ateliers Delcourt, des ateliers Dubois, le Gazomètre et l'usine Otlet ; au Sud-Est, par la rue des Clouteries, la rue Verte et l'Esplanade ; au Sud, elles bordaient une petite portion de la route de Mons ; au Sud-Ouest, elles empruntaient le boulevard du Midi et à l'Ouest, la rue de la Babelonne.

Six portes s'ouvrirent sur les chemins donnant accès à la ville : c'étaient au Nord-Est du château, la porte des religieuses, au Nord-Ouest de celui-ci, la porte du marteau et la porte de Leernes, faisant face à la Principauté de Liège. La Grand'Rue traversait Fontaine en Diagonale, selon une direction Nord-Ouest sud-Est et unissait la porte de Leernes à celle de Binche, après avoir franchi la Babelonne au moyen d'un pont (situé face à la boucherie Lefèvre).

Trois voies secondaires partant des portes des religieuses, de Nivelles et de la Bouverie convergeaient vers le marché. Fontaine continue à se développer au cours du XIII^e siècle. Jusqu'en 1246, elle n'avait possédé qu'une seule église, celle de Saint-Vaast ou de Bougnies, au Sud-Est entre les portes de Leernes et du Marteau, relevant du diocèse de Liège et déjà mentionnée en 1211.

En 1246, elle vit l'érection dans ses murailles de l'église Saint-Christophe, sur le rive gauche de la Babelonne, à la suite d'un accord conclu, le 5 avril 1245, entre Wautier II, seigneur de Fontaine, l'abbaye de Lobbes et Guy de Laon, Évêque de Cambrai. La ligne de démarcation des deux paroisses avait une orientation N.-E. S.-O. Partant de la porte des religieuses, sur la rive gauche de l'Ernel, elle longeait la route reliant cette porte au marché, divisait celui-ci en deux portions, franchissait la Babelonne, puis s'infléchissait vers le Sud-Ouest elle bordait la rive gauche de cette rivière sur une certaine longueur, la franchissait de nouveau et tombait perpendiculaire aux fortifications.

(Extrait de : Histoire des Institutions Politiques de Fontaine-l'Évêque par Victor Rousseau).

UN CRIME À FORCHIES-LA-MARCHE EN 1802

A l'aube du lundi 15 novembre 1802, un cadavre est découvert sur le chemin de Fontaine-l'Évêque à Forchies-la-Marche, près de la chapelle de la briqueterie, alors vide mais occupée par la suite par une pauvre veuve. Il s'agit de Martin Fayt, fils de Henri et de

Catherine Lebrun, célibataire de 44 ans, cultivateur et mambour des pauvres à Forchies. Triste coïncidence, son corps est retrouvé le jour de la Saint-Martin, ce que ne manquent pas de souligner les témoins toujours frappés par de telles corrélations.

Chaque village a ses familles de notables, personnes moyennées sachant un peu lire, manier une plume d'oie et exerçant dès lors une fonction publique. Bien sûr tout est relatif : il y a une différence sensible de fortune et d'instruction entre les personnalités villageoises et celles des grandes cités comme Mons et Tournai. Il n'empêche, à Forchies-la-Marche, les Fayt sont des gens en vue. Martin a une sœur, Catherine-Joseph, et un frère, Joseph, tous deux célibataires. Son beau-frère Antoine-Joseph Lefebvre, 52 ans, exploite le moulin de Forchies.

Auguste Delbryère, le juge fontainois, et son greffier Louis J. Belière, procèdent aux premiers devoirs. Sur l'ordre du magistrat, le chirurgien Adrien-Maurice Clerx et le médecin Antoine Brunearbe, de Fontaine, confirment qu'il s'agit d'une mort violente. La victime a reçu trois coups d'un instrument en fer, peut-être un bâton ferré : au menton; sur le pariétal droit avec dilacération des chairs; le troisième, mortel celui-là, a fracturé le pariétal gauche avec un gros hématome sous-dural.

Les vêtements et effets retrouvés prouvent que le vol n'est pas le mobile. Ce sont : une chemise ensanglantée; un habit couleur ardoise; un gilet ligné piqué bleu jaune; un chapeau bicorne; un mouchoir de soie brun; deux bas de laine noire; une paire de souliers; deux boucles d'argent et deux autres en étain; une tabatière cerclée en corne; un sabot neuf; un petit livre de prières sans doute utilisé la veille à la messe dominicale; un paquet de tabac en poudre; un morceau de tabac en "role". Les "roles", faites de tabac à chiquer cordé, roulé et saucé, ont été en honneur jusqu'entre les deux guerres spécialement chez les ouvriers mineurs. Leur usage s'est prolongé parce que les charbonniers ont longtemps cru que la déglutition, et non l'inhalation, des poussières était nocive.

Rien n'a donc été dérobé. L'emploi du temps de la victime est alors reconstitué. Selon son habitude, Martin Fayt a passé le dimanche à Fontaine, y a fait des emplettes de tabac et d'un sabot neuf, a sans doute assisté à la messe puis, vers 16 heures, il s'est attablé chez la cabaretière Rose Namur, 56 ans, veuve de Jean-Baptiste Roger. Avec la tenancière et des membres de sa famille, il a joué aux cartes jusqu'à 22 heures. Rose Namur lui a proposé de le loger car les chemins étaient boueux et pas toujours sûrs. Son pressentiment était exact. Des témoins déclarèrent avoir vu un homme en sarrau bleu et chapeau rond faire le guet et coller l'oreille à la porte du cabaret. Lorsque Fayt se préparait à partir, l'individu s'enfuit en courant, traversa la place et se fondit dans la rue des Religieuses où Fayt devait passer.

Le corps est d'abord découvert par Jean-Baptiste Balthaza Massart, né à Fontaine, demeurant à Forchies où il est berger chez la veuve Maurage : en se rendant le matin du 15

novembre 1802 vers 06.30 h, chez ses parents pour chercher quelques affaires, il a bien remarqué mais s'est tu par prudence.

Au bout d'un quart d'heure et d'un rapide déjeuner, il est reparti vers Forchies. Tout cela paraît suspect. Il est donc le premier à être arrêté. Delbroyère perquisitionne chez ses parents. Sur le cul du four, dans un tas de linge sale que sa mère Marie-Thérèse Paul s'apprête à laver, le juge découvre deux chemises, l'une à jabot et une autre, toutes deux tachées de sang. Le suspect se défend aisément : le sang provient d'un mouton et d'un porc qu'il a tués. Aujourd'hui, on aurait tôt fait de savoir si c'est du sang animal car, à la différence des globules rouges humains, ceux des animaux sont nucléés. Mais, en ce temps, cette distinction n'est pas connue. Les explications du berger paraissent satisfaisantes et il est relâché.

La justice apprend ensuite la vieille inimitié entre Martin Fayt et la famille Maurage. Célibataire dans la quarantaine, Fayt était un des coqs du village, au propre comme au figuré. Il avait fait un enfant à Joachime Maurage, fille aînée de feu Vincent et de Jeanne-Joseph Bouton, née à Carnières et cultivatrice à Forchies. Le joli cœur avait été forcé de payer la pension alimentaire de son fils naturel. Lorsque sa maîtresse lui avait donné un second enfant, il avait persisté dans son refus de l'épouser et de légitimer les gosses. Les Maurage en avaient conçu un vif ressentiment. En l'an 9, Jean-Joseph Maurage, un des trois frères de la laissée pour compte, aidé par Joseph Tison, de Fontaine, avait flanqué une bonne raclée à Fayt, non loin du cabaret François Lepage, de Forchies. Selon Lepage, s'il n'était pas intervenu, ils l'auraient peut-être tué. La justice sait que Tison a purgé une peine de prison pour différents délits. Les raisons sont donc suffisantes pour lancer les mandats d'arrêt. Maurage est rapidement appréhendé tandis que Tison est introuvable. De toute façon, le 20 frimaire an 11 (11 décembre 1802), le jury carolorégien, présidé par le juge Chaize, décide qu'il n'y a pas lieu à poursuites. Le crime reste donc impuni jusqu'à l'arrestation, fin mars 1808, de Mansy qui a été mêlé à l'affaire.

Voici son récit : son comparse Cyrille Bailly est venu lui annoncer un beau coup à faire à Forchies. Il y a, dit-il, de l'argent enterré dans un jardin. Cela suffit à décider Mansy, Rombaux et d'après Mansy, Charles Blairon, beau-frère de Rombaux. Tous quatre partent en expédition. Cerise se munit d'un bâton ferré et d'une baïonnette pour, dit-il, fouiller le sol et déterrer l'argent. Mais Mansy commence à se douter qu'il s'agit d'autre chose lorsqu'ils prennent le chemin de Fontaine dans la soirée du 23 brumaire an 11 (14 novembre 1802). C'est pourquoi, avec Blairon, ils marchent prudemment trente pas derrière Bailly et Rombaux.

Avec Blairon ? Les enquêteurs sont perplexes car ils savent que le personnage est décédé.

Il faut donc vérifier chez Antoine-Joseph Silez, le maire de Haine-Saint-Paul. Silez est plus occupé par ses propres affaires que par celles de la commune. Propriétaire de plusieurs platinerie à Hourpes, Morlanwelz, Ham-sur-Heure et Haine-Saint-Paul, il ne s'occupe guère de l'état civil. C'est pourquoi il demande à Nicolas-Joseph Delatte, curé de Haine-Saint-Paul, de lui fournir une attestation du décès de Blairon. Bien que la date fournie par le prêtre soit exacte (10 septembre 1802 correspondant au 23 fructidor an 10), le juge Jean-Baptiste Fonson n'est pas satisfait : ce qui compte désormais, c'est l'état civil et non plus les documents paroissiaux. Silez doit donc fournir les registres originaux.

Le détail est important et Bailly l'a bien compris : on ne pourrait sans doute le déclarer complice d'un meurtre accompli par un homme décédé au moment du crime. Fonson exige donc de Silez la production de pièces authentiques.

A l'exception de ceux de 1806 et 1807, les registres de l'an 9 à 1805 sont en possession de Désiré Boitte, son ancien adjoint parti habiter une des treize maisons du hameau de Baume à Saint-Vaast. Le juge tance vertement Silez et le somme de lui apporter sans délai les registres d'état civil. Silez court dare-dare chez Boitte : la date du décès de Blairon concorde avec celle fournie par le curé. Bailly triomphe et est même relâché. On réinterroge Mansy qui admet sa confusion, sans doute feinte, avec un Courcellois dont il ignore le nom et qu'on ne retrouvera jamais.

Dans cette affaire, Silez n'est pas le seul fonctionnaire coupable de négligence. Charles-Joseph Coppée, adjoint au maire de Haine-Saint-Pierre où il est venu s'installer comme cultivateur avec sa femme Joséphine Cattier et ses six enfants, n'a pas dévoilé des faits bien plus graves portés à sa connaissance par Mansy après l'assassinat de Havré-Ghislage. En effet, peu après le double crime, il a rencontré Mansy sur le pont de la Haine. Au premier abord, il ne l'a pas reconnu mais Mansy l'a interpellé. Assis sur le pont, ils ont bavardé. Le brigand lui a raconté son évasion et fait certaines confidences : incendie de la meule de froment chez Wespe, coup de fusil tiré sur Adrien Willame, torche enflammée jetée chez Wespe. Bien entendu Mansy n'a soufflé mot des meurtres des Bienfait et de Wespe.

Fonctionnaire public, Coppée aurait dû prévenir la justice. Pourquoi garda-t-il le silence ? Par peur ?

Peut-être car un des fils Mansy logeait chez lui comme domestique tandis que la femme du forçat y faisait parfois des journées. D'autre part Adrien Willame lui devait des sous et aurait même conçu le projet de l'assassiner pour apurer sa dette. Coppée s'en tira avec une belle frousse car sa femme et lui durent aller s'expliquer chez Rosier. Après l'erreur de Mansy à propos de Blairon, la piste de Tison est reprise. Le 29 décembre 1808, au cabaret de Charles Tournay, à Fontaine, Tison est arrêté par le Juge Delbroyère accompagné par Edouard Piret,

le garde champêtre du lieu. Tison prend peur et tente de s'évader du cachot de Fontaine simplement fait d'un treillis de bois. Le juge remarque qu'il est blessé à la main, le fait fouiller et saisit un couteau caché dans le bas de sa culotte. Tison s'avère toutefois innocent et est relâché.

Outre Mansy en aveux, il reste donc deux autres suspects : Rombaux et Bailly. Les présomptions contre Cerise sont d'autant plus lourdes qu'il a été impliqué dans le double meurtre avec vol des fermiers Saquin, à Braine-le-Comte. Cette monstrueuse tuerie, jugée le 22 septembre 1807, a entraîné cinq condamnations à mort, une à 24 ans de fers; deux à 20 ans de réclusion en maison de force et huit acquittements dont Bailly.

Cerise a eu tant de démêlés avec la justice qu'il espère encore s'en tirer en brouillant les pistes et en terrorisant les éventuels témoins. Il prétend d'abord que le crime a été commandité par un fermier contre 150 couronnes (770 francs) dont cent lui auraient déjà été versées. Mais la justice perd son temps, et pour cause, à rechercher de mystérieux ennemis de Fayt.

Pour faire taire les témoins, il les menace, en cas de déposition à charge, de les faire tomber comme complices. Même Jacques Dulière, le garde-champêtre de Forchies, a peur de lui. Avec son épouse Catherine Delpierre, ils habitent le même bâtiment que les Bailly; ils doivent bien avoir surpris des conversations, observé des allées et venues mais leur interrogatoire reste muet.

La loi du silence sous la terreur a une fois de plus joué.

Tout cela explique la longueur de l'instruction. Même après son jugement, Bailly accuse encore Maurage et Tison définitivement innocentés. Puis, pour retarder l'échéance, il fait porter les soupçons sur le garçon de la ferme de la Brûlotte, Souvret, marié à la fille Barrez du moulin de Souvret. Il fait croire à une vengeance des Barrez parce que Fayt avait acheté le moulin qu'ils exploitaient. En vérité, c'est Bailly lui-même qui s'est vengé de Fayt. Son fils aîné travaillait chez ce dernier et, en déchargeant des gerbes de froment, il était tombé du chariot et s'était fracturé la cuisse. Il n'en fallait pas davantage pour susciter sa haine.

Malgré cette bataille de retardement, le tribunal en sait assez pour juger l'affaire les 26 et 27 janvier 1809. Après l'audition de 36 témoins, interviennent les plaidoiries. Mansy n'a plus rien à gagner; il ne demande aucun défenseur mais Maître Vincent lui est commis d'office. De leur côté, Bailly et Rombaux ont choisi maître Thomeret. Après avoir ouï dans ses moyens le procureur général impérial Rosier, le jury d'accusation, présidé par Léopold Davignon, marchand à Leuze, se prononce pour la culpabilité.

Dans la soirée du 27 janvier 1809, les juges Foncez, Fonson et Willems siégeant en robe rouge, assistés par le greffier Maximilien-Joseph Lebrun, prononcent le verdict : la mort pour Cyrille Bailly; l'acquittement pour Mansy et Rombaux qui est libéré à l'audience. Mais Mansy, qui a déjà joué sa tête, retourne en maison de justice. Bailly s'est adressé au tribunal de cassation : son pourvoi est rejeté le 16 mars 1809, à midi, sur la grand-place de Mons, assisté par la confrérie des Beubeus nouvellement rétablie, il passe sous la guillotine.

(Extrait de "Brigands et larrons dans le département de Jemappes" par Roger Darquenne)
Roland POLIART

LA CHARTE COMMUNALE DE FONTAINE-L'ÉVÊQUE EN 1212

La Charte de Fontaine-l'Évêque est l'une des plus anciennes du pays. Elle est la contemporaine de celle qu'accorda aux Liégeois le prince-Évêque Albert de Cuyck, en 1198. Dans le Hainaut, celle de Jumet (1201) de Gerpinnes (1201 et 1209) ainsi que celle de Hérinnes-lez-Enghien lui sont seules antérieures.

Ce document inédit est des plus intéressants non seulement pour l'histoire de Fontaine, mais encore pour celles des communes en général. On pourrait le considérer comme le code des dispositions en usage au moyen-âge et sous l'ancien régime.

Cette Charte a son histoire. Elle disparut au cours de l'incendie de la ville qu'allumèrent, en 1408, les soldats du Comte de Hainaut Guillaume IV de Bavière.

En 1422, Baudouin VII de Henin donna des lettres reconstituant en langue française la Charte dont l'original écrit en latin avait disparu 14 ans auparavant. Jusqu'au milieu du XVIIIe siècle, on y aura recours chaque fois qu'un conflit surgira entre le seigneur et ses sujets. Si nous examinons d'une façon approfondie ce vieux document, nous y voyons que les bourgeois devaient à leur seigneur :

1. le service d'ost ou service militaire;
2. le service de cour ou assistance dans l'administration de la justice;
3. les aides ou subsides pour racheter le seigneur captif, le mettre en état de tenir campagne, de doter sa fille et d'armer son fils chevalier.

D'autre part, le seigneur accordait la liberté à ses vassaux et devait les protéger en toutes circonstances. La ville ainsi comblée était donc une véritable personne féodale.

CHARTRE DONNÉE EN 1212, PAR WAUTHIER II, SEIGNEUR DE FONTAINE

Introduction. Liberté accordée aux hommes du seigneur ainsi qu'à la ville. Au nom de la Sainte et Indivisible Trinité, moi, Wauthier, seigneur de Fontaine, je fais savoir à tous ceux qui examineront la présente page tant à l'avenir que présentement, que j'ai placé mes hommes et ceux de Saint Pierre de Lobbes habitant Fontaine, Leernes et les Sarts existant tout autour, dans un certain état particulier pour leur liberté (personnelle) et celle de la ville. Et pour que cet arrangement soit fermement observé par moi-même et par mes successeurs, j'ai solennellement juré sur les Saints de l'observer et j'ai renforcé de mon sceau le présent écrit.

Suppression de la taille et des charges serviles

Établissement de la contribution foncière. La disposition générale des hommes de Fontaine est telle que pour une charruée de terre, on me paie 4 sols de Valenciennes, pour une demi-charruée, 2 sols; le masuyer me doit 18 deniers (le bourgeois pourra charroyer avec un cheval moyennant le paiement de 12 deniers).

Liberté individuelle. Droit de mariage ou de formariage à payer

Le bourgeois peut marier son fils ou sa fille s'il paie une mesure d'avoine admise au sétier de la ville pour s'acquitter de son rendage.

Fixation des pénalités. Exemption des épreuves judiciaires. Preuve testimoniale.

Si un bourgeois en blesse un autre de façon à faire jaillir le sang, le coupable doit payer 20 sols dont 15 à moi-même et 5 au blessé de cette façon la paix sera rétablie entre eux. De plus, si l'un blesse l'autre sans effusion de sang et si le blessé en a témoignage et porte plainte, l'auteur des coups doit payer 10 sols, dont 2/3 à moi-même et le troisième tiers au blessé. En outre, si l'un profère des insultes à l'adresse d'un autre et si l'insulté a le témoignage d'un bourgeois à produire, l'insulteur doit payer 2 sols dont 2 parts à moi-même et le reste à l'insulté.

Liberté individuelle. Suppression de l'attachement à la glèbe

Si un bourgeois veut quitter la ville pour se fixer ailleurs, je dois conduire son déménagement et lui-même jusqu'à la banlieue.

Droits de propriété

Le bourgeois peut vendre sa maison, s'il me paie 12 deniers et l'acquéreur 12.

Droit de propriété. Pouvoir d'hériter

Si un bourgeois meurt, sa veuve doit me payer 12 deniers de Namur et si une femme décède, son mari m'en paiera 6, après quoi l'époux survivant gardera, en paix, son mobilier.

Les aides ou subsides exceptionnels à payer au seigneur

Si je veux marier ma fille, ou si je fais mon fils chevalier, ou si j'achète une terre rapportant une somme de 100 sols par année, le présent arrangement est porté au double (en ce qui concerne les sommes à payer). Si je suis fait prisonnier et si je dois payer rançon à l'occasion d'une guerre pour mon suzerain, toutes les sommes sont encore portées au double.

Avantages concédés aux bourgeois et masuyers en certaines circonstances. Bois communal.

Le bourgeois peut prendre dans la haie ployante (la lisière du bois) une queue de charrue, une perche, un arc, des flèches et l'essieu de son char s'il se brise à cet endroit. Le masuyer doit prendre dans le bois banal 15 perches de chêne, s'il veut construire une maison, ou fabriquer un char ou une charrue.

Responsabilité de l'agent préposé à la garde des bois.

Les futaies appartiennent au seigneur. Le forestier qui trouve quelqu'un abattant un hêtre ou un chêne me doit 5 sols de Valenciennes, et celui qui abat, un denier de Namur au forestier.

Limitation du service militaire

Si, à cause de la guerre, je veux faire travailler aux fortifications, le bourgeois doit intervenir pendant 3 jours ou s'acquitter du paiement de 6 deniers de Valenciennes. D'autre part, si je veux faire travailler aux fortifications pour une autre raison, je dois consacrer 10 livres à l'ouvrage, ensuite le bourgeois doit s'exécuter comme il est dit ci-dessus.

Liberté individuelle

Au jour de Saint-André, le bourgeois me doit un denier et l'ouvrier, deux, après le paiement de quoi, ils peuvent vendre ou acheter toute l'année.

Admission à la bourgeoisie

Celui qui veut profiter de la (présente) disposition peut le faire en me payant 12 deniers et 3 au mayeur.

Rétribution des fonctions administratives

A la Saint-Remy, chaque juré (échevin) doit recevoir 3 deniers et le mayeur six.

Aide

Si des gens et des cavaliers me surviennent et que je ne puisse les héberger (dignement chez moi), le bourgeois doit leur donner l'hospitalité et s'il a du fourrage, il doit le donner. D'autre part, si cela ne se peut, il faudra que celui à qui les chevaux appartiennent cherche, afin de les conduire de nuit en nuit d'une maison à une autre.

Avantages concédés aux habitants de Leernes

Bénéficient de la présente charte, ceux de Leernes, avec cette exception cependant que, pour une charruée, on me doit une mesure d'avoine, pour une demi-charruée, une demi-mesure; le masuyer me doit deux setiers et le lansaglier un.

Respect des prérogatives du seigneur et de l'abbé de Lobbes

Ce qui m'appartient en droit ainsi qu'à l'abbé de Lobbes doit être maintenu par décision des échevins et des jurés.

Condition requise pour qu'un seigneur puisse prendre possession de la seigneurie de Fontaine

Mes successeurs doivent jurer d'observer cet arrangement. S'ils ne le font pas, leur fief ne doit pas leur être remis par le suzerain avant qu'ils n'aient juré d'observer la présente.

Situation du mayeur

Si j'établis quelqu'un comme mayeur, on doit le considérer comme bourgeois.

Authenticité de la pièce

Ces choses furent faites l'an de l'Incarnation du Verbe, 1212, Jean de Battignies étant Évêque de Cambrai, Fernand comte de Flandre et de Hainaut et Jeanne son épouse comtesse. Le signe de Robert de Lobbes et de Brogne, abbés; le signe de Thomas, prévôt; le signe de Eugon, prieur; le signe de Raoul de Thuin; le signe de Adam; le signe de

Gislebert Mausson, le signe de Jean d'Espinoit, moines de Lobbes; le signe de Jean de Thuin, de Robert de Carnières et de plusieurs autres.

Le denier de Namur valait approximativement 2,5 F en 1914. Le sol de Valenciennes valait environ 28 F à la même époque. La charruée contenait environ 20 hectares de terrain. Le setier (ancienne mesure pour les grains ou les liquides), il valait, pour les grains : 156 litres.

TROIS MOIS DE FÊTES PAR J.A.S. PARÉE, BOURGMESTRE

Ce que l'on pouvait lire dans les Echos Fontainois du printemps 1968.

Chers concitoyens,

Avec ce cinquième numéro des "Échos Fontainois", nous atteignons le printemps 1968. Dans quelques jours, notre carnaval battra son plein, avec comme ordre du cortège : Caravane Simca - Police - Administration communale - Voitures du Bourgmestre, du Maire de Lillers, de Miss Carnaval et des Demoiselles d'Honneur - Basket-club fontainois (joueurs dans leur belle tenue) - Les gilles à chapeau du Quartier Latin - Tambours de Verviers - Les Chinel fontainois (venant de fêter le vingtième anniversaire de leur création. A cette occasion, le président R. Cambier, remet au Bourgmestre, pour un futur musée du folklore, un personnage en cire vêtu du costume de Chinel) -Le Folklore Turc - Société philanthropique "Les Gilles fontainois" - La jeunesse sportive fontainoise (football) - La Clique de Valenciennes - La Maison des Jeunes, Fontaine-l'Évêque - Les Majorettes de Maubeuge - Les Gilles à chapeau "Les Amis Réunis" - Les groupes masqués.

Il est placé sous le signe du jumelage franco-belge, puisque le maire de Lillers et ses adjoints assisteront à nos festivités.

Avec lui commencent véritablement les fêtes du Xle Centenaire de la ville de Fontaine-l'Évêque. A présent, les spectacles et cérémonies vont se succéder à un rythme accéléré. Le samedi 30 mars, le deuxième bal du jumelage se tiendra au théâtre communal; le dimanche 31 mars, au même endroit, l'association des coiffeurs de Fontaine organisera une grande démonstration régionale de coiffure.

Le mois d'avril verra le championnat de Belgique de billard, catégorie "Honneur". Cette importante manifestation sportive, qui est la première du genre qui se disputera à Fontaine, se déroulera les 4, 5, 6 et 7 avril en la salle des Fêtes de l'Hôtel de Ville, et réunira les meilleurs joueurs belges de la spécialité. La Belgique pouvant s'enorgueillir d'être une des plus fortes nations dans la pratique du billard, les joueurs présents à Fontaine peuvent donc être considérés comme faisant partie de l'élite mondiale de ce sport.

Du 20 au 27 mai, notre cité deviendra, grâce au concours de la Radio-Télévision belge, Ville-Vacances, avec la participation de Jean-Claude Menessier.

Cette semaine exceptionnelle, qui servira de préambule aux festivités du Xle Centenaire, attirera des milliers de personnes dans nos murs. Ceux qui ne pourront se déplacer, écouteront à la radio les multiples activités qui se répartiront sur ces huit jours.

Le 27 mai, aura lieu en la salle des Fêtes de l'Hôtel de ville, le tirage de la Loterie Nationale (tranche spéciale) avec un grand spectacle gratuit de variétés.

Le dimanche 9 Juin, les cercles horticoles socialistes du Hainaut organiseront, dans nos murs, leur congrès provincial. Nous arriverons ainsi à la fin juin, sommet des cérémonies du Xle Centenaire de la ville.

Le samedi 22 Juin, en présence de hautes personnalités du pays, seront inaugurés officiellement : le château restauré, le musée de la mine (fermé en 1991 pour réparations des dégâts causés par l'humidité; il fut réouvert en grande pompe le 6 mai 1995) et l'exposition montée par la Maison Communale de la Jeunesse.

Le samedi 29 Juin, dans la matinée, la délégation de Lillers sera accueillie par les Fontainois; après une brève réception, nos amis Français seront conduits chez leurs hôtes, où ils seront hébergés pendant plusieurs jours. L'après-midi, deux matchs amicaux (football et basket) opposeront les meilleurs joueurs des deux villes pendant que l'association des Commerçants ouvrira sa braderie avec le concours de l'harmonie des policiers de Charleroi.

Le soir, au théâtre communal, se déroulera un grand spectacle de gala avec le concours de musiciens et de chanteurs, tous prix de Conservatoire, habitant ou ayant habité notre ville.

Le dimanche 30 Juin, après un dépôt de gerbes au Monument des victimes des deux guerres, Lillerois et Fontainois procéderont aux cérémonies de jumelage, avec la participation de l'Harmonie Fanien de Lillers.

L'après-midi, un grand cortège historique retracera l'histoire de notre ville (868-1968 Xle Centenaire de Fontaine-l'Évêque).

Il partira de la Queue du Vivier, descendra dans la ville pour remonter au Quartier Latin; une tribune d'honneur sera installée sur la place de l'Esplanade. De là, le cortège redescendra la ville pour se terminer au château. Une douzaine de chars feront partie du cortège, huit d'entre eux seront réalisés par les écoles communales, libres et de l'État installées sur notre territoire. La ville, la C.A.P., les groupements patriotiques et la firme Stenuick (carrières) auront également leur char.

Les sapeurs et grenadiers de Thuin, les Gilles philanthropiques, les soldats du 2e Chasseurs de Charleroi, un char Patton de l'école des blindés à Stockem (Arlon) faisaient également partie du cortège.

A la clôture de ce cortège, une grande fête populaire sera ouverte dans le domaine Bivort. Chacun y trouvera selon ses goûts : sur la place du Préau, dans la nouvelle salle de gymnastique, un Oberbayern sera organisé les dimanche et lundi; dans le château même, à côté de l'importante exposition organisée par la Maison de la Jeunesse, des amateurs locaux présenteront une exposition de peintures et de sculptures; des professeurs de l'école industrielle piloteront la population dans le musée de la mine dont l'ampleur et le réalisme surprendront nombre de nos concitoyens; un restaurant, un bodéga, une pâtisserie agrémenteront encore la fête au château. Pendant ce temps, les jeunes pourront s'amuser sur le champ de foire installé sur la place communale ou dans la salle des fêtes qui sera le siège d'un bal moderne.

Le lundi 1er juillet, la braderie se continuera dans nos.rues avec la participation d'un groupe de majorettes. Le soir, la fête reprendra au château et se terminera par un feu d'artifices.

INDUSTRIE ET COMMERCE À FONTAINE-L'ÉVÊQUE EN 1886

CLOUS ET FERS

La fabrication des clous fut, de tout temps, l'industrie principale des habitants de la ville de Fontaine-l'Évêque; toutefois aucun établissement important n'y existait avant ce siècle et il n'y avait pas même d'ateliers; chaque ouvrier fabriquait des clous dans sa demeure, pour son compte particulier, avec du fer qu'il achetait lui-même; il vendait ensuite ses produits manufacturés aux marchands de son choix. C'est évidemment à cette particularité que l'on doit attribuer l'absence complète de corps de métiers à Fontaine. Il est à remarquer que la plupart des ouvriers ne travaillaient que cinq ou six mois de l'année, en automne et en hiver, quand les travaux des champs leur laissaient des loisirs : un certain nombre cependant travaillait toute l'année et l'on comprend facilement que leurs produits étaient les plus estimés.

La clouterie occupait un grand nombre d'ouvriers dans l'Entre-Sambre-et-Meuse et particulièrement aux environs de Charleroi et de Fontaine; c'est ainsi qu'on comptait, en 1737, le long de la Sambre jusqu'à Charleroi et au-delà, 12.000 à 15.000 cloutiers. Ces produits s'exportaient principalement dans la Flandre française; aussi plusieurs fois, et notamment vers 1700, le Gouvernement français essaya-t-il d'attirer un assez grand nombre de cloutiers.

"Afin, dit encore M. Warzée, d'encourager l'industrie de la clouterie, le gouvernement décide (19 mai 1756) qu'il ne sera perçu aucun droit sur les fers en verges que les marchands cloutiers de Fontaine-l'Évêque feront transporter dans les villages du pays de Liège, pour y être convertis en clous, ni à la rentrée de ces clous. Le 14 février 1759, le conseil des domaines et finances défend à Daoust, bourgeois de Fontaine-l'Évêque, de construire une forge ou autre usine servant à la fabrication du fer, sur la terre qu'il a achetée du baron de Fontaine, située sur la limite de Fontaine-l'Évêque et du pays de Liège, à cause de la facilité de frauder les droits. L'endroit dont il s'agit (prairie) était éloigné d'un quart de lieue de la forge de Monceau, pays de Liège; il y avait eu anciennement une grosse forge à battre le fer."

Dans un document de 1764, nous trouvons les intéressants détails qui suivent sur l'industrie du fer à Fontaine-l'Évêque : "Environ 17 forges en clous de toute espèce, donnant environ 84.000 Livres de clous de différentes qualités; elles existent depuis un temps immémorial. Elles occupent 84 ouvriers partie sujet de S. M. et partie liégeois.

Le débit de clous se fait pour la plus forte partie sur Valenciennes, Lille, Saint-Omer, Arras, Dunkerque et Berg France, par acquit à paiement libre de ce bureau.

Une autre partie s'exporte sur Mons, Ath, Tournai, Courtrai, Ypres, Grandmont, Gand, Bruges et Ostende par passavant de ce bureau. Le reste se consomme sur ce district et villages circonvoisins de la domination de S.M. Les fers en verges proviennent du comté de Namur par passavants des bureaux de Namur et de Charleroy.

Les Liégeois font payer à l'entrée des clous chez eux, un droit de 60 c. et les Français 6 liv. 12 s. argent de France du cent pésant.

Les fers en platine, fabriqués au moyen de barres provenant du Luxembourg et de Namur furent exemptés de droit de tonlieu en faveur de fabricants de Fontaine-l'Évêque, en 1779, lorsque ces matières étaient prises à Charleroi. La même année, un sieur Renaut établit à Fontaine une fabrique d'ouvrages en fer. Le 29 novembre 1785, le magistrat résolut d'adresser des représentations à Bruxelles sur la prohibition faite récemment de laisser entrer en France des clous fabriqués à Fontaine. La plupart des habitants, étant ouvriers cloutiers ou marchands-fabricants, seraient obligés de s'expatrier ou tomberaient dans la misère; ce qui, déclare le magistrat, serait la ruine totale, certaine et irréparable de tout le canton et particulièrement de la ville; il chargea donc le bailli d'Aoust de se rendre à Bruxelles pour demander au Gouvernement-Général, soit le retrait de cette prohibition, soit l'adoption de mesures arrêtant ce désastre ou tout au moins y portant remède.

Un octroi du 16 janvier 1789 autorisa J.M. Renaux à établir une platinerie à Fontaine : cet établissement se composait de deux chaufferies et d'un marteau. "Nicolas Genin fabrique à Fontaine-l'Évêque, avec la tôle laminée, des objets d'utilité domestique; il est parvenu à donner à cette tôle un étamage en étain et un vernis qui résistent au feu; il a obtenu en 1806 une médaille d'encouragement".

Le même document indique, comme existant à Fontaine, une platinerie occupant 3 ouvriers et dont les produits annuels s'élèvent à 21.500 F. En 1814, le Département de Jemmapes comptait 38 fabriques ou établissements de clous, occupant 6.879 ouvriers et produisant 1.401.228 F. Fontaine comptait 16 fabriques à elle seule.

Malheureusement, un coup terrible vint frapper l'industrie cloutière, ses produits furent prohibés en France en 1814; aussi, cette mesure ayant fermé le principal débouché aux fabricants de Fontaine, une grande partie d'entre eux émigra en France, et les ouvriers les suivirent.

Cet état de choses empirant, le Conseil de Régence, dans sa séance du 15 mars 1819, décida d'adresser la demande suivante au gouvernement : "La Ville de Fontaine-l'Évêque a toujours eu une clouterie très étendue occupant une quantité de bras, qui est tombée et presque anéantie par la raison que son seul débouché était la France; cet Etat ayant adopté un régime de douane prohibitif pour presque toutes les marchandises étrangères et ayant

établi des lignes si bien gardées qu'aucune contrebande n'est possible, il en résulte que la clouterie a dû nécessairement déchoir; il y a plus, l'intérêt personnel étant le mobile en général de l'action de l'homme, nous avons la douleur de voir que la plupart des fabricants établis ici en transportant leur domicile en France, y ont aussi transporté leur industrie, leurs capitaux et pour surcroît y attirent nos ouvriers qui, ne trouvant plus à s'occuper ici, s'y rendent avec d'autant plus d'aisance qu'ils y trouvent un travail mieux salarié."

Le Conseil demande donc l'autorisation de faire une chaussée de Fontaine à Gosselies, formant la continuation de la route projetée de Thuin, qui rejoindrait celle de Binche à Charleroi. Et ce, pour établir, espère-t-il, un nouveau débouché "en ouvrant une communication avec les provinces septentrionales qui sont alimentées tant pour leur consommation particulière que pour les expéditions maritimes et arsenaux par la clouterie établie à Liège avec laquelle nous ne pouvons aller de concurrence par défaut de communication."

L'industrie des clous allait être transformée entièrement par l'introduction en Belgique, vers 1830, des machines pour la fabrication des pointes de Paris et des clous de plusieurs dimensions. Avant 1830, on ne connaissait en Belgique que la fabrique de pointes de Paris de M. Dumonceau, à Grez et celle de clous découpés en tôle de M. Capouillet, à Fontaine-l'Évêque. M. De Haussy établit également dans cette ville une fabrique de clous à la mécanique.

En 1833, on mentionne l'existence à Fontaine d'une affinerie fabricant le fer en barres, et les socs de charrue; de 60 petites forges pour la clouterie, employant chacune 5 ouvriers. En 1861, on constate :

1. une usine à élaborer la fonte, (1 cubilot),
2. une usine à ouvrir le fer, (2 foyers de chaufferies, 1 four à réverbère, 1 martinet).

Actuellement, on y compte cinq établissements importants de clouterie à la mécanique, produisant aussi des pointes de Paris, des clous pour chaussures, etc.; la clouterie forgée, la chaudronnerie et la ferronnerie occupent de nombreux ouvriers. Une fonderie y exploite encore une branche toute spéciale de l'industrie sidérurgique, la fabrication des "pots d'étuves pour les Flandres."

HOUILLE

L'existence du charbon à Fontaine-l'Évêque et notamment dans la forêt charbonnière, était connue depuis longtemps. Toutefois, ce n'est qu'au XVIII^e siècle que nous trouvons des actes de concession; le plus ancien est celui du 13 octobre 1756, par lequel "Messire Michel Camille de Rodoan, baron de Fontaine-l'Évêque, concède à Godefroid Thiry et consorts, la

faculté de travailler des veines de houille qui se trouvent dans le bois de la charbonnière et terres de Fontaine".

Une autre concession est faite, le 16 novembre 1761, par la comtesse de Rodoan, dame de Fontaine-l'Évêque, à différentes personnes. Les conditions nous en sont indiquées dans le Registre des Biens : "Houillère de Fontaine remise à Godefroy Thiry, Jacques Lossignol et autres parçonniers, représentés aujourd'hui par Baptiste Stordeur, au rendage annuel de 80 florins pour terrage et octroy d'exploitation des veines et, en sus deux mils de Houille."

L'exploitation régulière par une société industrielle est de date fort récente. La concession instituée par arrêté royal du 22 avril 1869, sous le nom de Beaulieusart, comprend une étendue de 590 hectares dépendant des communes de Fontaine-l'Évêque, Anderlues et Leernes. Les travaux de recherche, commencés en 1863, ont été exécutés aux frais d'une société formée des dames Palmyre Leroy, épouse d'Eugène Leroy, à Seneffe, Sidonie Leroy, à Fontaine, M. Augustin Dufranne-Parent, à Roux et consorts.

Les sondages, dirigés par M. Dufranne, atteignirent le terrain houiller à la profondeur de 63 mètres; poussés jusqu'à 174 mètres, ils traversèrent sept couches de charbon d'une épaisseur de 0,80 m, 1,10 m, 0,60 m, 0,60 m, 1,20 m, 0,58 m et 1,15 m. Depuis lors, les travaux, en se développant, firent reconnaître encore d'autres couches et aujourd'hui ce charbonnage, en pleine exploitation, produit une excellente qualité de houille.

MARBRE

Le marbre que l'on extrayait à Fontaine est blanc veiné de rouge. En 1731, on découvrit sur le territoire de la ville des carrières de marbre dont le produit appartenait en compte et demi au seigneur et à la Communauté; comme les résultats de l'exploitation paraissaient douteux, le Magistrat conclut un accord avec CH. Aug. Maghe, mayeur, et lui céda sa part pendant 12 années, moyennant une rente annuelle de 50 florins Roi courant, avec faculté de renonciation après 3 ans, du côté de Maghe seulement.

Le 7 octobre 1738, la ville adjugea à Mathieu Flavion une autre carrière de marbre déjà exploitée et située sur le territoire de Fontaine, au lieu dit Bosquet du lusque; cette concession était faite pour 9 ans, à condition pour l'exploitant de livrer à la ville un bassin en forme de coquille pour la fontaine; ce bassin devait avoir 6 pieds de profondeur et la livraison en être faite avant la moitié de la quatrième année.

LIN

Le 26 janvier 1787, on confia à Hubert Charon, bourgmestre, et à d'Aoust, bailli, la mission d'aller à Mons, à Bruxelles, etc. faire des représentations au sujet des droits qui frappaient le lin (édit du 29 septembre 1786); un grand nombre de personnes vivant du filage, cet impôt causait un préjudice sérieux. Les envoyés obtinrent satisfaction, sans nul doute, car le 28 septembre 1787, le magistrat donna un bal à l'Hôtel de Ville auquel ne furent "admis que les invités munis de cartes, il donna à chaque escouade de la ville une demi-tonne de bière et une tonne à celle du dehors; et dans l'après-midi, fit mettre une troupe de violons sur la place; toutes ces réjouissances pour témoigner l'allégresse de ce que S.M. a maintenu les droits, privilèges et liberté du pays."

CHAPEAUX

Il y avait à Fontaine, en 1764, deux fabriques de chapeaux "faisant annuellement 1780 chapeaux communs de toutes espèces". Ces fabriques sont établies depuis nombre d'années, elles occupent trois ouvriers et les deux maîtres, sujets de S.M. - Le débit desdits chapeaux se fait sur ce district et sur les villages circonvoisins de la domination de S.M., par passavant de ce bureau. La matière première qui est la laine, provient de la province de Luxembourg et de Bruxelles par acquits à caution.

Les poils de lièvres et de lapins viennent d'Anvers, par passavant de Tonlieu. Les teintures proviennent de Charleroi par passavant du bureau de cette ville, en petite partie. Cette fabrique paye au Pays de Liège un droit de 60e".

SAVONNERIE

Le sieur Ghislain-Bouly obtint, le 29 février 1844, l'autorisation d'établir une assez importante fabrique de savon que ses fils exploitent encore actuellement.

TABAC

Le document de 1764 nous fait connaître l'existence d'une fabrique de tabac en carotte occupant 5 ouvriers, tous sujets de S.M. et faisant environ 15.000 livres de tabacs annuellement. Elle existe depuis 1758. Le débit se fait par la plus forte partie sur le Brabant et la province de Luxembourg par passavant de ce bureau. Une autre partie s'exporte sur France et pays de Liège par acquit à paiement de ce bureau libre de sortie. Le reste se consomme sur ce district.

La matière première qui sont les feuilles de tabac proviennent de Gand, Bruges, et les environs d'Ypres par acquit à caution de ces endroits, au nombre d'environ 15.000 livres par an. Le sel gris qu'on emploie à cette fabrication se tire de Charleroi par acquit à caution de cette ville. Les tabacs sont prohibés à l'entrée de France mais ils peuvent entrer au pays de Liège moyennant le droit de soixantième et un droit de consommation qu'on ignore.

TANNERIES

Le dépouillement des bœufs porte encore : 3 tanneries, occupant 11 cuves, faisant annuellement 600 cuirs de bœufs et vaches, tant pour semelles que pour empeignes, et environ 450 peaux de veaux pour empeignes. Ces tanneries existent depuis un temps immémorial, occupent annuellement 6 ouvriers, y compris 2 maîtres sujets de S.M.

Le débit des cuirs se fait pour la plus forte partie aux cordonniers de cette ville et dans les villages circonvoisins de ce bureau de la domination de S.M., par passavant de ce bureau. Les cuirs proviennent du Brabant, de même que de cette ville et des villages circonvoisins de la domination de S.M. par acquits à caution; les écorces au nombre de 180 razières proviennent du pays de Liège par acquit à paiement; de Froidchapelle et d'Erquelinnes, par acquit à caution.

Les huiles proviennent des Pays-Bas par acquit à caution des bureaux de Binche et de Mons. Les cuirs tannés ne payent à l'entrée du pays de Liège qu'un droit de 60e.

Ajoutons à cet exposé de la situation industrielle de Fontaine-l'Évêque une énumération des diverses branches citées dans la Belgique pittoresque de 1834. «On trouve sur ce territoire plusieurs carrières de pierre bleue et des fours à chaux; une platinerie, une raffinerie de sel, trois brasseries, quatre distilleries, deux tanneries, plusieurs moulins à l'huile et à blé. Il se fait à Fontaine-l'Évêque un commerce assez considérable de clous, de fer, de pierres à bâtir et de chaux.»

VERRERIE

Nous ne pouvons passer sous silence une industrie depuis longtemps abandonnée, très importante jadis: la fabrication du verre.

Il est quasi certain que les premiers verriers qui importèrent leur art en Belgique nous vinrent de Venise, au commencement du XVe siècle; ils appartenaient à une famille de gentilshommes de verre, les Colnet dont l'existence à Fontaine-l'Évêque et à Leernes, est constatée dès 1467. Fontaine pourrait donc revendiquer l'honneur d'avoir été le berceau de cette importante industrie dans nos provinces.

D'après les manuscrits du héraut d'armes Le Fort, les Colnet formaient une famille noble et très ancienne, «lesquels résident et ont résidé de temps immémorial tant au pays de Liège qu'au Pays-Bas, en Allemagne et en France, sont issus de noblesse très ancienne, réputée ainsi et reconnue telle de tout temps, et ont joui de toute ancienneté de tous droits, honneurs, privilèges et prérogatives y afférants et spectans aux anciens nobles et gentilshommes, comme conste par quantité de lettres patentes, déclarations, confirmations et corroboration émanées des Évêques et prince de Liège, nommément de Louis de Bourbon et du très illustre chapitre Cathédral de Liège, du 6 juillet 1479, DE Jean de Horne en 1485, du prince Ferdinand duc de Bavière ès ans 1640 et 1649, du Sme prince Maximilien-Henry, pareillement duc de Bavière, Évêque et prince de Liège, ès ans 1651, 1655 et 1669, et de S-A Jean-Louis; de même que d'autres potentats, notamment de Charles, roi de France, en 1438, de Louis aussi roy de France en 1464, et de Henry, semblablement roi de France et de Pologne, en octobre 1574”.

«Dans les Pays-Bas, lit-on encore dans le manuscrit de Mahy de Namur, nous trouvons que les Colnet dont la famille se dit originaire de Venise, (d'où elle a apporté cet art avec elle) ont travaillé à Fontaine-l'Évesque».

Les registres aux Vidimus de la Cour Souveraine de Hainaut nous fournissent une transcription, faite au XVIIe siècle, de lettres de sauvegarde, accordées par Charles le Hardi, duc de Bourgogne, le 8 mars 1467, à maistre Jean Colnet et Colart son fils, voirriers de la voirrerie de Fontayne-l'Évêque.

De semblables privilèges furent accordés à différentes époques et ce, jusqu'en 1743, à des membres de la famille de Colnet établis dans diverses localités de la Belgique.

Citons notamment un octroi du 6 juillet 1479 donné par le prince-Évêque de Liège, Louis de Bourbon, à maistre Colart Colnet, maistre principal du four à voirres sous notre ville de Leernes lez Fontaine l'Evêque. Le 5 décembre de la même année, le prince l'attacha à sa personne en qualité de "serviteur ou domestique commensal, avec les droicts, prouffits, libertez, franchises, prééminences et prérogatives y attachés”.

Charles Quint, à son tour, confirma et augmenta même ces privilèges par lettres du 1er décembre 1531 données en faveur d'Englebert de Colnet fils de Colart, lequel avait un second fils du même nom qui continuait à faire marcher "les fours à voirres" de Fontaine.

Dans un nouvel octroi de Philippe II (7 avril 1559), on fait mention de Robert de Liège, Jean Ferry et François Colnet demeurant à Fontaine, tous maistres voirriers *. C'est le dernier document qui constate l'existence d'une verrerie à Fontaine-l'Évêque; aussi pensons-nous, avec MM. Lyon et Warzée, que cette industrie cessa d'y être exercée à la fin du XVIe siècle. Le dernier verrier de cette famille établi à Fontaine serait donc Paul de Colnet, écuyer, fils de

François que nous venons de trouver cité dans le diplôme de Philippe II. Cette opinion s'appuie sur le fait qu'Augustin de Colnet, fils de Paul, mourut à Bousval le 8 avril 1671 et qu'il est qualifié maître des fours de verres de Mousty et de Bousval. Peut-être même les Colnet n'abandonnèrent-ils Fontaine-l'Évêque qu'au commencement du XVIIe siècle, à la suite des exactions continuelles qu'essuya la ville à cette époque, de la part des troupes logées dans ses murs ou cantonnées dans les environs, ainsi que nous l'avons vu plus haut. Le four lui-même subsista jusqu'à la fin du siècle dernier; mais nous doutons qu'il fût encore en activité.

EAUX POTABLES

La canalisation des eaux potables destinées à alimenter la ville de Fontaine remonte à une époque éloignée; déjà nous avons pu le constater en parlant de l'affermage des impôts en 1592. Outre les différentes "passées" et "démorées", il existe d'autres pièces que nous nous bornons à résumer.

Le 3 octobre 1655, le magistrat de Fontaine, du consentement du baron et de la communauté, accorde, moyennant 640 florins, à Jean Hansoul, docteur en médecine, la course d'eau de la fontaine.

Les bourgmestres rétabliront le cours d'eau alimentant la brasserie de Médard Tison (24 janvier 1696).

* François Colnet, écuyer, fils d'Englebert, épousa Catherine Pochet.

Des conventions entre le seigneur et les sieurs Delmouzée (23 octobre 1748) et François Lejeune (28 septembre 1755); les deux derniers accordant "au baron de Fontaine une servitude pour faire passer par un jardin de la rue de la Bouverie, un train de buses conduisant l'eau de ladite rue au château".

Divers actes d'adjudication de l'entretien et de la conduite des trains desservant les fontaines publiques (1740-1784-1795).

Le magistrat ordonne une enquête au sujet du tuyau en plomb conduisant l'eau de la fontaine de la Bouverie au château, lequel tuyau avait été trouvé fendu.

Le 2 octobre 1766 les religieuses Récollectines redemandent l'autorisation de prendre la surabondance d'eau provenant de la fontaine des Récollets; cette autorisation leur avait déjà été donnée le 13 octobre 1651.

Décision du magistrat touchant le placement de nouveaux tuyaux en fer ou en plomb, dans les fossés du rempart, pour amener l'eau de la fontaine d'en haut (14 avril 1783)

Le 21 octobre 1783 et au mois de novembre 1784, le magistrat décide "de passer au rabais la fourniture de 300 pieds de buses en chêne pour les eaux des fontaines".

Décision de faire réparer par Flavion "le train conduisant l'eau à la fontaine de la Bouverie, avec faculté de réemployer des buses en bois ou en poterie".

Enfin on remplaça, à la suite d'une délibération du 27 février 1795, "les buses en bois par des buses en plomb, au train de la fontaine du milieu".

Certaines sources alimentant le service d'eau de la ville de Fontaine ayant été captées récemment par une localité voisine, Monceau-sur-Sambre, un procès encore pendant a été introduit devant le tribunal de Charleroi.

Les avocats de Fontaine, MM. Dewandre, vice-président du Sénat et J. Audent, bourgmestre de Charleroi, ont déposé, le 11 décembre 1881, leurs conclusions tendant à obtenir de la commune de Monceau des dommages-intérêts s'élevant à la somme de 500.000 francs. Les travaux exécutés par Monceau qui se prétend en droit de disposer de certaines sources ont causé à Fontaine un tort considérable, non seulement en diminuant le volume des eaux, mais en forçant encore la ville à faire une dépense de 160.000 francs employés à la construction de puits et de galeries de captage et à des changements effectués à la canalisation intérieure. Le nombre des habitants abonnés à ce service communal s'élève à cinq cents.

Eclairage au gaz

Fontaine est l'une des premières villes de notre pays et même du continent qui furent éclairées au gaz. On se rappellera, en effet, que les premiers essais d'éclairage public de cette nature eurent lieu à Londres, dans la paroisse Sainte-Marguerite (Westminster), en 1814-1815; qu'à Paris, la première compagnie s'établit en 1824, à Vienne et Berlin en 1828-1829: que la première concession de gaz à Bruxelles date du 1er juillet 1818.

N'est-il pas digne de remarque qu'une ville, aussi peu importante au point de vue de la population que Fontaine-l'Évêque, se hâta d'adopter le nouveau système d'éclairage qui rencontrait de si terribles adversaires dans les plus grands centres. C'est au 27 septembre 1827 que remonte l'arrêté du roi Guillaume autorisant le sieur Pierre-Camille Montigny à monter dans sa fabrique d'armes un appareil pour l'éclairage au gaz, servant aussi aux autres habitants *.

* Il est curieux de noter, en passant, que P.C. Montigny prit, en 1837, un brevet d'invention pour un système de fusil à aiguille à culasse mobile, précurseur du fusil prussien, tant vanté plus tard. Des brevets de perfectionnement lui furent encore accordés en 1841, 1849 et 1854. Aux expositions de Bruxelles de 1841 et de 1847, ce fusil valut à Montigny une médaille d'argent et une autre, de 2e classe, à l'exposition universelle de Paris, en 1855.